

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX	VII
GLOSSAIRE	VIII
INTRODUCTION	1
PARTIE I: CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	3
CHAPITRE I: LA PROBLÉMATIQUE	4
1.1 L'apparition du phénomène des enfants de la rue en Afrique	6
1.2 La problématique des enfants de la rue au Maroc	6
1.3 Les causes du phénomène des enfants de la rue	8
1.4 Connaissance de la rue	15
1.5 Le choix de la rue	16
1.6 Les conditions de vie dans la rue.....	17
1.7 Les stratégies d'intervention face au phénomène des enfants de la rue.....	20
1.8 Question de recherche	21
1.9 Objectifs de la recherche	23
1.10 Les hypothèses.....	24
1.11 Originalité de la recherche.....	25
CHAPITRE II : LE CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	26
1. LES ENFANTS DE LA RUE	27
2 L'EXCLUSION SOCIALE.....	29
3. LES STRATÉGIES D'INTERVENTION.....	30
CHAPITRE III : LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE	31
1. COLLECTE DES DONNÉES SECONDAIRES (OUTILS ET MÉTHODES)	32
2. COLLECTE DES DONNÉES PRIMAIRES (OUTILS ET MÉTHODES)	34
2.1 L'observation directe.....	34
2.2 L'entretien semi-structuré.....	34
3. L'ÉCHANTILLONNAGE.....	35
4. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES	37
5. LES LIMITES DE LA RECHERCHE	38
6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	40
PARTIE II : LES RESULTATS	41
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CADRE D'ÉTUDE	42
1 CADRE PHYSIQUE.....	44
2 CADRE HUMAIN	46
2.1 Répartition de la population	47
3 LA ZONE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE (RABAT-SALÉ, CASABLANCA)	52
3.1 Région de Rabat-Salé	52
3.1.1 La ville de Rabat.....	52

3.1.2	La ville de Salé	52
3.2	La ville de Casablanca	53
4	LES ACTEURS AUTOUR DE LA QUESTION DES ENFANTS DE LA RUE	56
4.1	La famille : (parents, famille élargie)	56
4.2	L'État.....	57
4.3	Société civile	58
4.4	Acteurs internationaux.....	59
4.5	Les médias	60
4.6	Les intervenants de terrain.....	60
CHAPITRE II: LES STRATÉGIES D'INTERVENTION MENÉES AUPRÈS DES ENFANTS DE LA RUE PAR LES TROIS ORGANISMES ÉTUDIÉS		61
1.	L'AMESIP	62
1.1	Historique de la création de l'association	62
1.2	Présentation de la structure.....	65
1.3	Partenaires financiers.....	65
1.4	Les objectifs	67
1.5	Les stratégies d'intervention.....	68
1.5.1	La scolarisation.....	69
1.5.2	Autres moyens d'intervention.....	72
2	LE CENTRE D'ACCUEIL DE HAY N'BYAT (SALÉ)	74
2.1	La genèse du centre d'accueil de Hay N'byat	74
2.2	Son fonctionnement.....	74
2.3	L'approche d'intervention utilisée comme moyen de réinsertion	76
2.3.1	Par l'éducation et la formation professionnelle	76
2.3.2	Le travail de terrain des intervenants	78
3	LE CENTRE D'ACCUEIL SHEMS'Y DE AIN ATIQ	80
3.1	Présentation du centre.....	80
3.2	L'importance de ce centre	81
3.3	L'approche utilisée comme moyen de réinsertion	83
3.3.1	Avant l'arrivée au centre	83
3.3.2	L'intervention au sein même du centre.....	84
3.4	Exemple d'enfant.....	87
4	BAYTI	88
4.1	Historique de la création de l'association	88
4.2	Les objectifs	90
4.3	Les stratégies d'intervention.....	91
4.3.1	Les programmes verticaux.....	92
4.3.2	Les programmes transversaux	106
4.4	Exemples d'anciens enfants de la rue qui ont réussi.....	111
5	COMPARAISON DES STRATEGIES D'INTERVENTION DES TROIS ORGANISMES	113
CHAPITRE III : LES INITIATIVES, LE DÉFI DE LA RÉINSERTION		116
1.	QUELLE EST LA PLACE DE L'ÉTAT DANS LA QUESTION DES ENFANTS DE LA RUE ?.....	118
1.1	L'État et son engagement dans le domaine de l'enfance.....	119
1.2	L'État et les enfants de la rue : quelle est sa place ?.....	120
2.	LES ACTEURS INTERNATIONAUX	129
2.1	L'UNESCO	130
2.2	L'UNICEF.....	132
3.	QUELLES ALTERNATIVES À LA RUE ?	134
3.1	La réinsertion familiale.....	134
3.2	L'institutionnalisation.....	135

4. DES PISTES DE SOLUTION À METTRE EN ŒUVRE	137
CONCLUSION	140
ANNEXE 1 : CANEVAS DU GUIDE D'ENTRETIEN	148
ANNEXE 2 : EXEMPLES DE PROJET DE VIE.	152
ANNEXE 3 : LA LÉGISLATION NATIONALE CONCERNANT LE DOMAINE DE L'ENFANCE	157
ANNEXE 4 : LEXIQUE DU LANGAGE DE LA RUE.	160
BIBLIOGRAPHIE	163

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte du Maroc et localisation du terrain de recherche.....	43
Figure 2: Évolution annuelle du PIB (%)	45
Figure 3: Chômage (% de la main d'œuvre totale)	45
Figure 4: Répartition de la population rurale /urbaine au Maroc (1960 et 2004).....	48
Figure 5: Taux de natalité brut (par 1000 habitants). Figure 6: Espérance de vie à la naissance (année).	49
Figure 7: Pyramide des âges. Maroc. Année 2005	50
Figure 8: Évolution de la population totale	51
Figure 9: Évolution de la population de la région du Grand Casablanca	55
Figure 10: Représentations des conditions de vie (Année 1996).....	63
Figure 11: Étape n°1 - Recherche-action	92
Figure 12: Étape n°2 - Projet de vie du jeune	100

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Structure de l'échantillon.	36
Tableau 2: Parc logements en milieu urbain - Région du Grand Casablanca (année 2002).54	
Tableau 3: Les effectifs des deux centres à la rentrée scolaire de 2007.	70
Tableau 4: Les raisons pour lesquelles les enfants se droguent.....	82
Tableau 5:Lieux de vies des enfants.	94
Tableau 6: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane par tranche d'âge.	96
Tableau 7: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane par origine géographique.....	96
Tableau 8: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon les raisons de leur présence.	97
Tableau 9: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon les stratégies économiques de survie.....	97
Tableau 10: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon le niveau de scolarité.....	98
Tableau 11: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon la durée de présence au sein de la gare.	98
Tableau 12:Les principaux partenaires internationaux dans le domaine de l'enfance.	127

GLOSSAIRE

- AMESIP** Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire
AMSED Association marocaine de solidarité et de développement)
BIT Bureau international du travail
CDE Convention des droits de l'enfant
CNDE Congrès national des droits de l'enfant
CNRS Centre national de la recherche scientifique
EMO Éducateurs en milieu ouvert
IDH Indice de développement humain
INDH Initiative nationale pour le développement humain
INDIMAJ Programme de réinsertion des enfants des rues
INQAD Programme de lutte contre le travail domestique des petites filles
INSAF Institution nationale de solidarité avec les femmes en détresse
LMPE Ligue marocaine pour la protection de l'enfance
MST Maladie sexuellement transmissible
OI Organisations internationales
OIT Organisation internationale du travail
OMS Organisation mondiale de la santé
ONDE Observatoire national des droits de l'enfant
ONG Organisation non gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies
ONUDC Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime
SEFEPH Secrétariat d'état chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées
SPANNA Société protectrice des animaux et de la nature
UNESCO Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF Fonds des Nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

Alors que la première décennie de ce XXI^{ème} siècle arrive à sa fin, nous remarquons qu'il existe encore des problématiques humanitaires qui viennent altérer et ravager le bon fonctionnement de notre planète Terre. À l'heure où les découvertes scientifiques et technologiques permettent de résoudre de nombreuses questions, aussi importantes les unes que les autres, certaines restent sans réponses. Tandis que, « le génie technicien a permis d'endiguer des fleuves, de barrer des estuaires, de percer des montagnes, de faire fleurir les déserts, d'envoyer des hommes sur la Lune ; le génie politique ne permet pas de nourrir 500 millions d'affamés» (Lenoir, 1985 :15). La faim dans le monde, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les pandémies, la protection des enfants, tant de problématiques humanitaires sur lesquelles il aurait été intéressant de se pencher. Cependant, nous avons choisi de concentrer notre recherche sur la question des enfants de la rue ; sujet d'actualité et à caractère universel. Le phénomène des enfants de la rue est un problème international, que nous retrouvons dans la plupart des grandes métropoles du monde. Les campagnes qui étaient jusqu'alors épargnées, commencent elles aussi à être touchées par cette situation.

Au Maroc, le phénomène des enfants de la rue prend un caractère de plus en plus important. Un travail de recherche exige de centrer son questionnement sur un aspect particulier du domaine d'étude. De ce fait, nous avons choisi d'orienter notre recherche sur le thème des enfants de la rue, dans la région de Rabat-Salé et de Casablanca, territoire situé au nord-ouest du Maroc (voir carte du Maroc p. 41).

Par choix ou par le biais de contraintes, certains enfants se retrouvent à vivre dans la rue, laissés à eux-mêmes. L'enfant va devoir vivre seul, jusqu'à ce qu'il intègre un nouveau groupe de pairs, qui deviendra sa nouvelle « famille ». Les causes de ce phénomène seront analysées avec plus de précision dans le premier chapitre, ce qui nous permettra de mettre en lumière les conditions dans lesquelles l'enfant vit, une fois dans la rue. Ainsi, à travers ce mémoire, nous allons être amené à nous questionner sur le choix des méthodes et les

approches d'intervention à entreprendre, dans le but de lutter contre l'exclusion de ces enfants de la rue. En d'autres termes, nous nous interrogerons sur la pertinence des diverses stratégies d'intervention menées auprès des enfants de la rue. Comment intervenir et travailler auprès de cette population pour arriver à la sortir de leur situation de misère ? Pour arriver à des résultats concrets, nous baserons notre recherche sur les pratiques du terrain, issues des trois organismes qui travaillent auprès des enfants de la rue à Rabat-Salé et à la Casablanca.

Afin de bien comprendre ce dont il est question dans ce mémoire, nous présenterons dans un premier temps la problématique de la recherche. Par la suite, nous définirons les concepts, le cadre théorique ainsi que la méthodologie de notre recherche. La deuxième partie du mémoire concerne les résultats de la recherche. Nous mettrons en contexte les caractéristiques du Maroc, en faisant une présentation générale de notre cadre d'étude (la région de Rabat-Salé et de Casablanca). Ensuite présenterons les résultats qui ressortent de notre démarche d'analyse. Et pour finir, nous analyserons les alternatives à la rue et proposerons des pistes de solution pertinentes pour notre analyse.

PARTIE I:
CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE I:
LA PROBLÉMATIQUE

Le nombre exact des enfants vivant dans les rues est impossible à connaître, car c'est un phénomène en évolution et la stabilité spatio-temporelle des enfants est irrégulière. « cent vingt millions c'est le chiffre estimé aujourd'hui par des études conjointes du Bureau international du travail (BIT) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) » (Les droits de l'enfant, 2008).

La difficulté se présente cependant quand on découvre la diversité de motifs et de trajectoires qui mènent les enfants et les adolescents à la situation de la rue: il y a des enfants dans la rue pour différentes raisons et pour des périodes de temps inégales (des heures, des jours, des mois) (Lucchini, 1993 : 18).

De ce fait, ce mouvement perpétuel ne nous permet pas d'affirmer avec précision le nombre exact d'enfants dans les rues. Par la même occasion, on remarque que d'une source à l'autre, et à l'intérieur d'un même pays, les estimations peuvent souvent varier du simple au triple. La plupart des données statistiques, proviennent principalement d'estimations faites par des associations locales, des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG), mais aussi de certaines institutions internationales comme l'UNICEF ou l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

De même, on constate que les chiffres varient aussi selon la définition employée et les acteurs mis en jeu. Ils sont parfois exagérés pour « mieux » défendre la cause ou à contrario sous-estimés pour cacher le problème dans certaines régions.

La question des enfants de la rue n'est pas propre à un seul pays. En effet, ce phénomène planétaire n'a pas de limites, ni de frontières. Que l'on soit au Canada, au Brésil, au Maroc ou en France, ce fléau touche des centaines voire des milliers d'enfants. Il est davantage présent dans les grandes villes, mais commence aussi à se faire connaître dans les campagnes.

1.1 L'apparition du phénomène des enfants de la rue en Afrique

Le phénomène des enfants de la rue touche actuellement la quasi-totalité des grandes métropoles d'Afrique, et parfois même certaines villes moyennes, alors qu'il y a à peine vingt à trente ans, il ne concernait que quelques grandes agglomérations du continent et qui, plus est, dans des proportions nettement plus faibles (quelques centaines d'enfants tout au plus). (Pirot, 2004: 21).

Avant les années 1980, le phénomène des enfants de la rue était encore inconnu ou méconnu dans certaines grandes villes (Pirot, 2004 : 16). À l'époque, les familles arrivaient à subvenir à leurs besoins, et chaque membre y avait sa place et un rôle précis à jouer pour le bon fonctionnement du foyer. Le contrôle des enfants était exercé par toute la communauté, ce qui limitait la déviance des jeunes. Des changements vont venir bouleverser les sociétés africaines et altérer leur mode de vie. La famille africaine était caractérisée de « traditionnelle », les relations sociales s'organisaient selon un modèle communautaire favorisant l'intégration sociale. Époque de modernisation, accompagnée de plusieurs vagues d'exode rural qui touche particulièrement les jeunes; problème économique, explosion démographique, urbanisation anarchique..., tant de facteurs qui se mêlent les uns aux autres, et ont des répercussions directes sur le développement social et sur cette marginalisation qui touchent le continent africain. Les médias et le secteur associatif ont été à l'origine de cette conscientisation, mais malgré cette réalisation, ce phénomène social reste néanmoins encore complexe.

1.2 La problématique des enfants de la rue au Maroc

Notre recherche s'intéresse à la problématique des « enfants de la rue » au Maroc, plus précisément celle qui touche la région de Rabat-Salé et de Casablanca. Le phénomène des enfants de la rue prend de plus en plus d'ampleur dans de nombreuses villes marocaines.

« Casablanca, capitale économique et ville de trois millions d'habitants, abrite à elle seule environ dix mille enfants de la rue. » (Rajja Mejjati, 2002 : 65.). La question de l'exclusion des enfants est une des grandes réalités qui envahit le Maroc et ce phénomène est loin d'être marginal. « Il avait déjà pris place sur le territoire depuis un certain temps, alors que les autorités publiques et la société civile n'en aient pris conscience que vers la fin des années quatre-vingts » (Entraide nationale, 2006 : 64).

« Du fait de la forte immigration rurale, de la pauvreté urbaine, de l'éclatement de la famille étendue et du travail précoce, l'enfant de la rue est devenu un spectacle habituel dans la plupart des grandes villes marocaines. » (UNICEF, 2005 : 188). Le phénomène des enfants de la rue est le résultat du cumul de plusieurs facteurs, économiques, sociaux ou même politiques interdépendants. Beaucoup pointent du doigt la pauvreté, mais cette situation est clairement insuffisante pour expliquer ce fléau. La situation des enfants au Maroc est la cible d'intervention d'un ensemble d'acteurs parmi lesquels : les familles, les institutions scolaires, les institutions étatiques, les pouvoirs publics, les ONG, les organisations intergouvernementales et internationales... Mais malgré l'effort mené par l'ensemble des acteurs, de nombreuses lacunes persistent. L'influence des conditions de vie socio-économiques, sanitaires et environnementales n'est plus à prouver dans le processus de formation de la personnalité de l'enfant. Afin que celui-ci vive dans les meilleures conditions, il faut que le milieu dans lequel il se développe soit maîtrisé pour lui éviter toute déviance. L'environnement de l'enfant est un critère majeur qui détermine son évolution socioculturelle. D'où l'effort des pouvoirs publics marocains ces dernières années sur le thème de « l'enfance » en général et plus principalement sur les droits des enfants. Cependant, il faut faire « des enfants de la rue », une cible prioritaire dans les programmes des pouvoirs publics. Une partie de la recherche sera consacrée à analyser la situation de survie de ces enfants, les impacts sur leur bien-être et leurs perspectives d'avenir. Le mode de vie de ces enfants a une répercussion nuisible sur leur santé et leur état psychologique. En effet, la rue n'épargne personne, au contraire, elle marque ses occupants! (Maalla M'Jid, 2000).

1.3 Les causes du phénomène des enfants de la rue

Malgré les traditions culturelles et la solidarité humaine qui existent au Maroc, des milliers d'enfants vivent seuls et sont livrés à eux-mêmes. Comment en est-on arrivé jusque-là ? Beaucoup d'hypothèses plus ou moins solides sont souvent citées, cependant avant de rentrer dans le vif du sujet, nous ferons état de certaines idées reçues.

Beaucoup assimilent ce fléau comme propre aux métropoles des pays du sud et sous-entendent que le phénomène des enfants de la rue serait spécifique aux pays pauvres. « Derrière cette perception simplifiée, se cache bien souvent une explication causale tout aussi simpliste : les enfants de la rue sont tous des enfants originaires de familles pauvres, n'ayant pas les moyens financiers de s'occuper d'eux, leurs parents seraient contraints de les abandonner à la rue » (Pirot, 2004 :61). La réalité est beaucoup plus complexe, le facteur économique n'est pas le seul facteur qui doit être pris en compte. « En effet, si seule la pauvreté suffisait à rompre les liens entre un enfant et sa famille, ils seraient des centaines de milliers dans la rue, ce qui n'est pas le cas, nulle part » (Marguerat, 1994 :46). Il existe des enfants de la rue qui sont issus de couches sociales qui sont loin d'être défavorisées¹. Rappelons aussi que le phénomène des enfants de la rue est mondial et qu'il ne touche pas seulement les pays en développement : il concerne actuellement la plupart des grandes métropoles, au Nord comme au Sud (Pirot, 2004).

Pour être plus proche de la réalité, l'analyse du phénomène des enfants de la rue doit se faire à travers une logique davantage socio-économique, le facteur social y est primordial. Pour Bernard Pirot (2004) cette analyse intègre aussi bien des facteurs démographiques et sociaux que les facteurs économiques. Pirot (2004) affirme :

¹« Notons à ce sujet qu'il existe à Douala, comme d'ailleurs à Kinshasa, des enfants de la rue qui sont fils de commerçants aisés, d'officiers supérieurs, de hauts fonctionnaires, voire parfois même de ministres... Bref, des enfants ou des jeunes issus de couches sociales qui ne sont pas particulièrement défavorisées » (Pirot, 2004 : 62).

Que face au nombre croissant d'enfants de la rue sur tous les continents, le discours établi explique en général cette situation choquante en termes macro-économiques, de crise généralisée et d'urbanisation galopante destructrices de la cohésion sociale et familiale. Appliquée au cas africain, cette analyse se révèle particulièrement pertinente, surtout depuis les restrictions des budgets sociaux imposées par le Fonds monétaire international. (p 63)

Ainsi il faut être prudent quant à l'analyse des causes qui conduisent les enfants à vivre dans la rue, sans tirer des conclusions trop rapides et simplistes.

1^{er} élément : Changement de la société marocaine et de la composition de la famille

« Jusqu'à une période récente, plusieurs sociétés africaines ne connaissaient pas ce phénomène à cause de l'organisation et de la structure traditionnelle qui y prévalaient. » (Tessier, 1998 : 178). D'après Émile Durkheim (1897), les sociétés passent très progressivement d'une cohésion sociale fondée sur la solidarité mécanique à une cohésion sociale fondée sur la solidarité organique. Les sociétés africaines où la cohésion sociale était principalement d'ordre communautaire, ont connu cette évolution dont nous parle Durkheim. Les valeurs communes sont délaissées et laissent place à un comportement de plus en plus individualiste. Pour résumer, c'est le passage de la communauté traditionnelle à la société dite plus moderne qui s'opère, de façon plus ou moins naturelle. C'est le cas qui se présente pour la société marocaine : la société traditionnelle marocaine avait fondé sa conception de la famille sur une base communautaire. Les familles ne se limitaient pas à ce qu'on appelle la famille dite nucléaire (avec le père, la mère et les enfants). « Mais elle se présente sous la forme d'une chaîne dont les maillons, constitués par les différentes familles nucléaires, se soutiennent mutuellement » (Pirrot, 2004 : 69). Le fonctionnement de ce type de famille ne laisse pas la place à la présence d'enfants orphelins. Dans ce type de société, la solidarité communautaire domine et la prise en charge de l'enfant, par un autre membre de la famille élargie (oncle, tante...) sera toujours assurée.

« En milieu urbain, cette conception traditionnelle tend à disparaître: la grande communauté familiale éclate. [...] Les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans sa cellule familiale ne concernent donc plus que la famille nucléaire » (Pirot, 2004 : 69). Ce changement est au fondement même de la crise familiale, l'enfant s'affirme en tant qu'individu à part entière, il existe pour lui-même et non pour sa famille. Pour Pirot (2004 :72), la destruction de la cellule familiale se révèle donc bien être le principal moteur du processus de production d'enfant de la rue. Ainsi, la genèse du phénomène des enfants de la rue est donc avant tout à chercher dans la structure de la cellule familiale, ou plus exactement, pour reprendre une formule d'Yves Marguerat², « dans les transformations qui affectent les relations familiales en milieu urbain. » (Pirot, 2004 : 66). Ce sont les difficultés relationnelles entre parents et enfants qui sont souvent facteurs du départ, tout ce qui est de nature affective (approche autoritaire, nouveau conjoint en cas de recomposition familiale, délaissement des parents).

On ne peut nier qu'il y ait un lien entre la misère et la violence dans les familles, et l'existence des enfants des rues. Mais une corrélation entre deux phénomènes ne signifie pas un lien de cause à effet et ne permet pas d'exclure que la pauvreté et la misère ne soient que des circonstances qui favorisent la décision d'aller vivre dans les rues, sans la déterminer nécessairement. En effet, beaucoup d'autres enfants et adolescents continuent à vivre dans des familles pauvres et violentes. (Lutte, 1997 : 168).

En ce sens, si certains enfants restent avec leur famille malgré la présence de pauvreté et des mauvais traitements, il est cependant clair que ces facteurs augmentent le départ des enfants, mais ils sont loin d'être des conditions automatiques.

La famille est au centre même du problème des enfants de la rue. Pour reprendre l'idée de Bernard Pirot, celui-ci parle de « la crise de la famille citadine ». C'est l'évolution des relations entre les membres de la famille et les enfants qui vont connaître des perturbations. Il interprète cette situation, « dans un contexte d'urbanisation massive, ce

² Y. Marguerat, *Rue sans issue. Réflexions sur le devenir spontané des enfants de la rue*, op.cit., p 84.

sont avant tout les dysfonctionnements des familles - et d'abord la crise du couple parental- qui projettent ces enfants là où ils ne devraient pas être » (Piro, 2004 : 68). Le délabrement de la situation familiale est en quelque sorte la cause première du contexte actuel des enfants de la rue. La cause économique n'est que secondaire, alors que beaucoup la citent en première et lui attribuent toute la responsabilité.

Elle vient juste accentuer cette restauration de la société. [...] Ces jeunes ne sont pas tous issus de situations de misère. Les jeunes de la rue sont surtout les victimes de la distanciation des liens familiaux et de la défaillance des systèmes de parenté, toutes deux liées à la perte des valeurs symboliques de la société traditionnelle. (Piro, 2004 : 69).

2^e élément : l'exode rural

Les changements socio-économiques de la société marocaine depuis l'indépendance du pays en 1956, ont créé des conditions favorables à l'émergence et au développement de diverses formes de mobilité spatiale. En effet, l'aggravation de la pauvreté durant les années quatre-vingt-dix a accéléré le mouvement migratoire des campagnes vers les villes (voir figure 4). L'exclusion des enfants est survenue suite à l'accélération de l'urbanisation, faisant en sorte qu'un nombre de plus en plus important d'enfants se retrouve dans les rues. C'est avec cette urbanisation massive de ces dernières décennies que le problème prend de l'ampleur, au point de provoquer maintenant une certaine prise de conscience. « Cette marginalisation d'un nombre croissant d'enfants est naturellement un corollaire de la croissance urbaine. [...] Le village est le lieu du contrôle social maximal (voire totalitaire), où chacun connaît et surveille chacun, en particulier les enfants, perçus comme ceux de tous » (Tessier, 1995 :10).

À l'époque, les villes marocaines ne s'étaient pas préparées pour accueillir cette surcharge de population, due au phénomène de l'exode rural. Casablanca est un exemple parlant : capitale industrielle et économique, elle attise les espérances, tel un eldorado marocain.

Les dynamiques de peuplement se sont traduites par le développement des quartiers informels ; les bidonvilles et les quartiers de logements clandestins sont devenus une alternative à la demande de logement des classes sociales à faibles revenus, voire parfois des couches moyennes. (Gadal : 10).

Cet exode rural est aggravé par les années de sécheresse qu'a connue le Maroc dans les années 1980. La paupérisation des campagnes conduit à l'arrivée des jeunes ruraux qui viennent s'installer dans le périurbain. Cette forte urbanisation des années 1980 vient surcharger la ville d'une population « pauvre », qui va s'établir dans les bidonvilles, à la recherche d'un éventuel emploi. « Or comme le montre Laurier (1994) contrairement en Europe ou en Amérique du nord, où l'urbanisation a été concomitante à celle de l'industrialisation, ce ne fut pas le cas dans plusieurs pays d'Afrique. Les sociétés africaines s'urbanisent sans s'industrialiser » (Pira, 2006 : 25). Par conséquent, le manque d'emplois va être un corollaire à de multiples problèmes (délinquance, prostitution, phénomène des enfants de la rue.).

« L'enfant, honneur et avenir de la famille en milieu rural, devient en ville une charge, de plus en plus coûteuse à entretenir, de plus en plus difficile à contrôler.» (Marguerat, 1994 : 9). Le départ vers la ville, est pour certains jeunes un rêve, qu'ils imaginent comme une opportunité d'avenir. Le changement de leur situation de vie, qu'ils espèrent tant, est stimulé par l'idée qu'elle sera plus prospère que celle qu'ils connaissent dans le milieu rural. Mais cette vision n'est pas toujours vraie.

3^e élément : La main d'œuvre infantile

Étudier le phénomène des enfants de rue amène automatiquement à parler de la problématique du travail des enfants, ces deux catégories d'enfants sont intimement liées. Si on peut les fractionner sur le plan de la catégorisation théorique, il est impossible de les séparer sur le terrain. Le travail reste pour ces enfants une solution qui leur permettrait de sortir de la marginalisation, mais à quel prix ?

Le travail des enfants a été l'objet de recherches multiples, et a acquis un nouvel essor à partir des années 1980, en fonction d'un intérêt renouvelé soutenu par les organismes internationaux, en vue de l'« élimination du travail des enfants ». Tout le monde est conscient aujourd'hui qu'un grand nombre d'enfants travaille, mais personne ne sait avec certitude combien ils sont dans le monde. D'après des estimations faites par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2004, celles-ci montrent que « 317 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans étaient économiquement actifs dont 218 millions sont astreints à un travail à abolir » (Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, 2008 : 19). « Le travail des enfants est défini comme étant toute forme d'activité économique exercée par des enfants, qui les prive de leur dignité et porte atteinte à leur développement normal, physique et psychologique » (Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, 2008:29).

La question du travail des enfants représente un élément essentiel de notre recherche. En effet, cette catégorie d'enfants est doublement concernée par ce sujet, du fait qu'ils sont souvent peu scolarisés, ce qui leur ferme de nombreuses portes sur le marché de l'emploi. On les retrouve souvent à exercer de petits boulots informels³. Comme le signale Rajja Mejjati, « le secteur informel est plutôt alimenté par une main d'œuvre enfantine qui est soit analphabète, soit déscolarisée. La vulnérabilité des enfants et leur statut dans le travail sont liés aux bas niveaux d'instruction. » (Rajja Mejjati, 2002 : 2). Étant laissé à lui-même, l'enfant n'a guère le choix : travailler pour une bouchée de pain, ou alors mendier, voler, faire de petits services...

En ce qui concerne les filles, il faut savoir qu'au Maroc le phénomène des « petites bonnes » est une pratique très répandue. Il s'agit de jeunes filles issues de milieu modeste (la majorité est d'origine rurale), souvent envoyées par leurs parents pour travailler comme domestiques chez des familles aisées. Ces « petites bonnes » font partie d'un groupe d'enfants qui ont le profil de « potentielles enfants de la rue ». Une grande partie des filles

³ Constat émanant des observations faites sur le terrain.

de la rue sont des petites bonnes qui ont fui les mauvais traitements, les abus qu'elles subissaient de leurs employeurs. « La pauvreté urbaine semble donc jouer un rôle indiscutable dans le processus de production d'enfants dans la rue, les faibles revenus des familles contraignant les enfants à travailler » (Piro, 2004 : 66).

4^e élément : Le dysfonctionnement du système éducatif

L'inadéquation des politiques sociales et le dysfonctionnement du système éducatif sont aussi pointés du doigt dans plusieurs travaux comme étant également responsables du phénomène des enfants de la rue. L'école n'est pas seulement inaccessible en raison des coûts économiques directs (inscriptions) et indirects (uniformes, déplacements, etc.), mais aussi de son incapacité à répondre aux besoins des enfants. Son contenu est éloigné des modes de vie et des besoins de ces populations (les parents, les enfants de la rue). Malgré les grandes réformes entreprises depuis les années 2000 sur le système éducatif marocain, des lacunes persistent (classes surchargées, cour dénuée d'accessoires ludiques, bibliothèque inexistante dans certaines écoles, des locaux pas toujours accueillants, manque de contrôle des parents envers les enfants...). Ces limites stimulent davantage le manque d'intérêt de l'enfant pour l'école. « Tant les parents que les enfants ne considèrent plus l'accès au savoir comme une priorité, prétextant l'important taux de chômage affectant les diplômés » (Maalla M'jid, 2000 : 36). D'où l'importance de l'abandon scolaire, au Maroc. Il faut savoir que « quatre enfants sur 10 quittent le primaire sans l'avoir achevé. Deux autres abandonnent au niveau du collège, et encore deux au lycée. À terme, seuls deux enfants sur 10 atteignent le niveau du baccalauréat. » (Chedati, 2004). L'abandon de l'école est un facteur crucial, qui entraîne l'enfant à découvrir la vie de la rue et tous les dangers qui lui sont liés.

1.4 Connaissance de la rue

Pour comprendre le choix de l'enfant, il faut certes analyser les raisons qui l'ont poussé à abandonner son ancienne vie. Il faut aussi comprendre la nouvelle réalité vers laquelle il se dirige, un autre monde qui lui semble plus attrayant et séducteur. Souvent, quand on parle de la situation des enfants de la rue, on évoque davantage les cotés négatifs de cette vie. Mais la rue offre certains avantages aux enfants, c'est ce qui fait pencher la balance et détermine leur choix. « Il est nécessaire à cet effet, de comprendre les milieux où des milliers d'enfants vivent, travaillent, se socialisent, souffrent, et se sentent parfois heureux. Il faut analyser ce qui les attire et les maintient dans la rue » (Pira, 206 : 29).

Une fois dans la rue, l'enfant jouit d'une liberté totale, plus de parents, ni d'institution pour régir ses faits et gestes. Il est le souverain même de sa liberté, un aspect qui est pour beaucoup d'adolescents le point de conflit avec la famille.

L'économie informelle est un élément, lié étroitement à la rue qui attire beaucoup d'enfants vers la rue. Celle-ci offre du travail aux enfants (vente, mendicité, petits métiers licites et illicites...), cette idée peut influencer un certain nombre d'enfants, surtout les plus défavorisés, qui ont dû s'adapter aux difficultés financières de leur milieu familial.

Un autre point doit être soulevé : celui de l'intelligence de survie développée par les enfants à un âge précoce. « Certains d'entre eux deviennent les « rois de la débrouille », utilisant intelligemment tous les systèmes » (Maalla M'jid, 2000 : 10). Ils vont acquérir un certain sens de l'observation et une meilleure adresse, qu'ils utiliseront dans des situations plus ou moins complexes. Ils découvrent la culture de la rue et s'adaptent à ce nouveau monde. Vivre dans la rue implique une certaine malice et d'être quelque peu rusé, sinon il est difficile de survivre dans cette « jungle », où c'est la loi du plus fort qui règne. De ce fait, lorsque l'enfant entre dans la rue, il intègre un groupe de pairs déjà présents qui va l'initier aux normes, aux valeurs, aux règles ou encore aux codes de la rue. Il suit dès lors

un processus de socialisation qui lui permet de survivre dans son milieu. Il prendra petit à petit sa place dans la hiérarchie du groupe. La rue élimine les faibles, il n'est pas donné à tous les enfants de vivre dans la rue. La survie de la rue est par conséquent liée à cette « culture de la rue » (Langage spécifique⁴, jeux de rôle tantôt handicapé, tantôt agressif, tantôt misérable). La rue devient l'école de la vie, car elle apprend à l'enfant à vivre et à acquérir une maturité avant l'âge. Tant d'éléments que l'enfant doit user pour pouvoir s'en sortir dans ce monde, qui peut être dangereux par moment, d'où le fait de rester toujours vigilant. Une solidarité entre les enfants se crée au sein même du groupe. Dès que le jeune intègre son nouveau clan, cette nouvelle union devient pour lui sa nouvelle famille, il partage tout avec ses nouveaux compagnons (repas, économies, drogues...). « Ainsi la rue offre plusieurs facettes : lucrative, ludique, culturelle, solidaire, valorisante et libératrice » (Maalla M'jid, 2000 :11).

Analyser et comprendre cette logique va nous permettre de trouver des alternatives aux besoins de ces enfants. Généralement, la transition à la rue se fait progressivement. L'enfant sort de chez lui, et commence à rentrer à des fréquences et des périodes irrégulières. Il commence par y passer quelques heures avant de se stabiliser définitivement dans la rue.

1.5 Le choix de la rue

La rue comme lieu de vie est un choix qui est fait par un grand nombre d'enfants. Chaque jour, ce sont de nouveaux jeunes qui se retrouvent à errer dans les rues de Rabat et de Casablanca. Mais pourquoi un tel choix ? « Entre deux situations qu'ils connaissent, la première qui est souvent mais pas toujours une condition de pauvreté et de misère dans la famille et le bidonville, de désintégration familiale et de violence et la deuxième, la vie des rues, ils choisissent cette dernière ». (Lutte, 1997 : 174). Si leur choix est tourné vers la vie de la rue, c'est que pour eux, celle-ci est positive. « Aller dans la rue, ce n'est pas

⁴ Vous pourrez retrouver en annexe, un lexique spécifique aux enfants de la rue, élaboré par Bayti.

seulement et ce n'est pas toujours fuir une situation difficile, c'est choisir une vie meilleure, c'est décider de sortir de la subordination pour devenir son propre maître. » (Lutte, 1997 : 174). Ils voient dans la rue une vie qui peut leur apporter certains avantages qu'ils n'avaient pas dans leur vie antérieure. Ce choix dépend des expériences qu'a vécues l'enfant, c'est le résultat d'une évaluation subjective propre à l'enfant. Cette décision va marquer le début d'une nouvelle étape dans la vie du jeune.

1.6 Les conditions de vie dans la rue

Contraint ou par choix de vivre en marge de ses proches, l'enfant doit se débrouiller pour « survivre » dans la rue. Manger, dormir, se soigner sont des besoins essentiels à la survie de l'enfant. Ne pouvant plus compter sur l'aide de leur famille, les enfants de la rue doivent se débrouiller seuls pour satisfaire leurs besoins vitaux. Pour survivre, ils doivent créer un espace de vie et une nouvelle sociabilité. Les débuts dans la rue sont difficiles. Ils apprennent des autres enfants les premiers rudiments de la survie dans la rue. « Pour cela, les enfants de la rue ont le choix entre plusieurs stratégies : mendier, exercer des « petits métiers » du secteur informel et rester dans la légalité, ou au contraire, préférer des activités illicites » (Pirrot, 2004 : 51). L'enfant doit trouver un environnement social qui lui permet de survivre et de se sentir en sécurité. Très vite, il va intégrer un groupe de pairs déjà présents, qui va l'initier aux codes et aux règles de la rue. À partir de là, débute l'étape de socialisation qui va lui permettre de survivre dans son nouveau milieu.

Le processus de socialisation de l'enfant nouvellement arrivé dans la rue s'inscrit donc dans un rapport d'interdépendance entre l'enfant et le groupe auquel il appartient, tout du moins jusqu'à ce qu'il ait accumulé l'expérience suffisante pour contester son statut de faible et de victime du groupe. (Pirrot, 2004 : 85).

Cette ville si attirante se compose d'une multitude de rues. Structure fondamentale de la ville, la rue est la forme la plus visible, la plus lisible, des espaces urbains. Cette notion a toute sa place dans cette recherche. Lieu d'échange et de socialisation, chaque rue a sa

propre personnalité et ses mystères (Maalla M'jid, 2000 : 7). Les piétons doivent la sillonner plus d'une fois, avant de commencer à bien la connaître, la rue ne se livre jamais au premier coup d'œil et encore moins au premier venu. Ouverte à tout le monde, elle supporte une multitude de personnes, de piétons, de bâtiments, de véhicules, tout un mélange dynamique qui lui donne vie. « La rue par définition, est un lieu de passage d'un point fixe à un autre. » (Maalla M'jid, 2000 : 7). Mais, de nos jours, cet espace public s'est vu évoluer pour devenir peu à peu un lieu de vie pour beaucoup d'enfants et plus particulièrement, dans notre cas, pour la jeunesse marocaine.

Autrefois, la rue monopolisait les expériences éducatives de l'enfant. Espace d'échanges sociaux et d'éducation dans les ateliers des artisans qui fonctionnaient tout au long de ses fronts, elle offrait aux enfants, en même temps que leur domicile, des stimuli pour leur développement et leur intégration à l'environnement. Il n'existait pas d'espaces propres à l'enfant. (Kyriaki Tsoukala, 2007 : 87).

Aujourd'hui, c'est une toute autre vision qu'on donne à cet espace. « L'aboutissement d'un long processus social a dévalorisé la rue, l'identifiant à un lieu d'insécurité, conduisant à l'exclusion de l'enfant et à son enfermement. La place réservée à l'enfant se limite maintenant à des endroits spécialisés où il jouit d'une relative liberté : la maison familiale, l'école, les équipements sportifs. » (Mougnotte, 2001 : 7). De nos jours, la rue représente un lieu qui peut être négatif pour l'enfant, c'est à lui de s'adapter à cette évolution et d'en retirer seulement le positif. Cet espace a ses facettes et ses particularités : le jour, il fait place à un tourbillon journalier (excès de trafic, embouteillages, nombreux piétons). À côté de cette jeunesse, on trouve d'autres catégories de personnes : piétons, voyageurs, mendiants, jeunes en rupture scolaire... Une fois la nuit tombée, c'est une autre ambiance qui surgit: les gens ont réintégré leur domicile en laissant la place aux véritables résidents de la rue : enfants de la rue, adultes, prostituées... En somme, la rue est une entité variable : de temps, d'espace et de population... (Maalla M'jid, 2000 : 7)

Si l'on revient à l'enfant de la rue, on constate que cette jeunesse a su orienter et adapter son mode de vie à son lieu de vie. À long terme, vivre dans la rue entraîne des effets néfastes sur le comportement de ses « habitants ». Avec le temps, c'est le sentiment de mépris qui envahit l'enfant, il va commencer à perdre confiance en lui, et plus encore dans l'adulte. Il rejette tout concept d'autorité (parents, institutions, police...). Son avenir lui semble flou, plus aucuns repères ni dans temps et ni dans l'espace. L'enfant doit toujours être sur ses gardes à chaque moment (nuit et jour), car la rue est parsemée de dangers et la violence y est très présente. Les formes de répressions que subissent les enfants se retrouvent sous diverses formes, cela peut aller du simple racket que le plus faible endure en permanence, aux combats violents entre les enfants, jusqu'aux histoires de viols. « Les groupes d'enfants de la rue semblent être régis par deux lois absolues et constantes : la loi du plus fort, et celle du primat de l'intérêt individuel » (Pirrot, 2004 : 88).

Leur quotidien est rythmé par le froid, la faim et la consommation de drogue. L'usage des drogues devient une pratique courante de la vie des enfants de la rue. Quand on parle de drogues, nous faisons référence aux inhalants, à la colle des cordonniers et aux solvants qui sont les plus utilisés par les enfants de la rue au Maroc.

Les inhalants sont des produits chimiques à vapeur psychotrope. Ils sont rarement considérés comme des drogues puisqu'ils ne sont jamais fabriqués à cette fin. Pourtant, ils arrivent en tête des produits recherchés par les plus pauvres et notamment par les "enfants des rues". Peu chers, leurs effets sont dévastateurs. (Telquel, 2009).

Il arrive souvent que l'enfant a déjà consommé des drogues avant même d'avoir quitté le domicile familial. Petit à petit, la dépendance devient évidente et la drogue est vue comme un « appel à la rue ». « Ces substances ouvrent la porte du rêve, des désirs. » (Lutte, 1997 :195). La consommation de drogue est un élément clé dans la stratégie de survie des enfants de la rue, car elle leur permet de : vaincre la peur, surmonter la faim, le froid, d'oublier la souffrance, de se sentir plus fort et invulnérable face aux autres, d'avoir des sensations de joie et d'invincibilité...L'accumulation de ces éléments engendre sur l'enfant

des séquelles aussi bien physiques que morales, elles peuvent conduire à certaines maladies et à des problèmes de santé divers et variés, cependant, les effets varient d'un jeune à l'autre (blessures, asthme, infections cutanées, maladie sexuellement transmissible (MST), tuberculose, sous-alimentations...).

1.7 Les stratégies d'intervention face au phénomène des enfants de la rue

Face aux enfants de la rue, à leur visibilité grandissante dans les lieux publics, l'action de terrain se décline en différentes formes, de l'association de quartier jusqu'à l'élaboration de nouveaux programmes en faveur de ces jeunes mis en œuvre par les diverses structures. L'action de terrain consiste « à assurer une réinsertion sociale ou à lutter contre cette sous-culture qu'on assimile souvent à un « nid de délinquants » en puissance. (Pira, 2006 : 36). L'intervention qui est menée par les acteurs cible directement les enfants qui en sont les principaux bénéficiaires. Par exemple, les interventions des adultes tentent de ramener dans leur conception des enfants considérés comme « égarés ». L'idéologie des interventions s'inspire aujourd'hui largement de la convention internationale des droits de l'enfant qui a été signée par la totalité⁵ des pays. « Historiquement, les interventions auprès des enfants de la rue étaient d'abord prises en charge par les institutions religieuses dans un objectif de charité. » (Pira, 2006 : 37). Ce type d'interventions reste néanmoins insuffisant pour répondre aux besoins des enfants de la rue. Suite à cela, des orphelinats ont été créés dans de nombreux pays africains pour accueillir cette population en difficulté et les réintroduire dans un système de socialisation. Souvent trop rigide et trop conventionnel, ce genre d'institutions (en milieu fermé) n'a pas conduit à un changement radical. On constate que les bénéficiaires (les enfants accueillis dans les centres) ne supportent pas longtemps ce cadre rigide et préfèrent parfois retourner dans la rue. Il n'y a pas de méthode unique, pas de solution miracle aux problèmes des enfants de la rue et des enfants exploités. En

⁵ « La Convention relative aux droits de l'enfant est le traité des droits de l'homme qui a été le plus largement et le plus rapidement ratifié de toute l'histoire. Seulement deux pays, la Somalie et les États-Unis, ne l'ont pas fait. » (UNICEF. 11/2009).

revanche, de nombreuses initiatives personnelles et collectives visent à la réinsertion de ces enfants.

L'éducation est un des moyens qui sert à conscientiser les jeunes et à leur ouvrir les yeux sur la rue et sur les conséquences. Ils sont des millions à n'avoir jamais fréquenté l'école, ou à l'avoir abandonnée trop tôt. « Au niveau international, l'UNESCO et l'UNICEF, (en collaboration avec des ONG) estiment que l'éducation est le moyen le plus efficace pour, d'une part, arracher les enfants à la misère et à l'ignorance, et d'autre part s'attaquer directement à la racine du phénomène » (UNESCO, 1995). Le manque d'éducation qui s'accompagne de l'ignorance va favoriser l'attrance à la rue.

Pour beaucoup d'enfants, l'école représente une perte de temps, surtout quand il faut subvenir à leurs besoins ou à ceux de toute la famille. D'où l'idée de la réinsertion par le travail, un moyen que beaucoup d'organismes utilisent pour « enlever » l'enfant de la rue. Par conséquent, la priorité est donnée à l'éducation et à la formation professionnelle.

Maintenant que nous avons posé les bases de notre problématique, nous allons présenter notre question de qui va orienter notre recherche.

1.8 Question de recherche

L'incapacité de l'État marocain à prendre en charge tous les problèmes sociaux durant les années 1980 va susciter la naissance d'un mouvement associatif ainsi que l'instauration de nouvelles vocations associatives. Ces nouveaux acteurs cherchent non pas à offrir des services, mais à mobiliser les citoyens en tant que partenaires des pouvoirs publics dans le choix et la conduite du développement.

S'adressant à la marginalité (les femmes, les enfants, les pauvres, les ruraux, les jeunes, les analphabètes), l'associatif fonctionne actuellement comme un moyen d'intégration sociale qui atténue les phénomènes de la marginalité et de l'exclusion. Cette proximité du local fait émerger de nouveaux acteurs porteurs d'une nouvelle approche de solidarité. (Bourqia, 2005 : 28).

Depuis le début des années 1990, le monde associatif a connu un essor et un dynamisme sans précédent. On compte aujourd'hui plus de 40 000 associations à travers tout le Maroc. (Gandolfi, 2003: 13). La société marocaine a réellement pris conscience du phénomène des enfants de la rue. Cette conscientisation se manifeste par l'apparition de plusieurs associations qui ont su faire parler d'elles et de leurs programmes destinés à lutter avec et pour ces enfants. Mener des actions au sein d'un organisme de lutte contre l'exclusion des enfants en situation de rue nous amène à nous questionner sur le choix des méthodes et les approches à entreprendre.

Après avoir analysé la situation actuelle des enfants de la rue et les causes qui les conduisent à choisir la rue comme alternative, il convient d'élaborer un cheminement théorique pour voir la diversité des stratégies d'intervention auprès des enfants de la rue. Les questions qui se posent sont les suivantes : Comment intervenir et travailler auprès de cette population pour arriver à les sortir de leur situation de misère ? Comment arriver à une réinsertion sociale après avoir vécu dans la rue par le biais d'interventions?

Notre recherche portera sur les approches qui sont menées directement dans la rue (et les lieux accaparés par ces jeunes : gares, ports, marchés...), mais aussi les méthodes qui sont pratiquées dans les institutions de prise en charge de cette jeunesse. Chaque jeune a un parcours, une histoire différente et des objectifs qui lui sont propres ; d'où l'étude d'une stratégie appropriée au profil de chacun. Les méthodes de réhabilitation et de réintégration pour ces jeunes doivent être étudiées au mieux pour une efficacité maximale. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'étude se focalisera sur la région de Rabat- Salé et Casablanca. Ce terrain nous permettra d'intégrer plusieurs institutions qui œuvrent auprès

des enfants en situation de rue. Deux associations (Bayti et l'AMESIP⁶) seront retenues afin de mieux comprendre les stratégies d'intervention en milieu difficile.

1.9 Objectifs de la recherche

Notre recherche est basée sur la problématique des enfants de la rue au Maroc (principalement dans la région de Rabat-Salé et de Casablanca). Elle est destinée à mettre en lumière les causes qui conduisent les enfants à opter pour la rue comme domicile. Nous nous intéresserons aux difficultés ainsi qu'aux problèmes qui découlent de cette vie dans la rue. Analyser les stratégies d'intervention des professionnels de terrain est pour nous le moyen de comprendre comment agir efficacement avec cette jeunesse. Ce fil conducteur nous permet de dégager de nouvelles pistes de solutions ainsi que des alternatives à la rue comme domicile.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs de la recherche sont :

1. Déterminer les causes du phénomène des enfants de la rue au Maroc.
2. Analyser la situation actuelle des enfants de la rue et leurs perspectives d'avenir.
3. Analyser les diverses stratégies d'intervention auprès des enfants de la rue, afin de comprendre comment travailler avec cette population pour arriver à les sortir de leur situation de misère.
4. Présenter des alternatives à « la situation de rue » et proposer des pistes de solution durable à ce problème.

⁶ Bayti a été fondée en 1994 et œuvre dans le domaine de la réintégration familiale, la réinsertion scolaire et socioprofessionnelle des enfants en situation difficile : enfants des rues, enfants au travail, enfants victimes de sévices, enfants abandonnés, enfants délinquants, enfants exploités sexuellement...elle est devenu aujourd'hui l'association de référence pour la lutte des enfants en situation de rue.

« AMESIP se dédie à la sauvegarde de l'enfance en situation précaire : prise en charge des enfants les plus déshérités des quartiers les plus pauvres : scolarisation, nourriture, habillement, soins médicaux ... L'AMESIP, Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire, reconnue d'utilité publique, se destine, depuis 1996, à venir en aide aux enfants en situation précaire. »(Tanmia- 2009).

1.10 Les hypothèses

Les hypothèses sont pour le chercheur le pont qui relie le champ théorique de son travail à la vérification par les matériaux d'exploration, qui l'amèneront à mener à bien sa recherche. Ce sont des suppositions qui sont faites en réponse à notre questionnement de départ. Benoît Gauthier (2003 : 519) définit l'hypothèse comme « une proposition portant sur un rapport entre des concepts particuliers, dont on ne sait pas encore si elle est vraie ou fausse ; mais au sujet de laquelle on croit que les faits pourront établir soit la vraisemblance soit la fausseté ».

Les hypothèses que nous retiendrons pour la recherche sont les suivantes :

1. Le départ est le produit *d'une combinaison entre des contraintes* qui poussent l'enfant vers la rue et son choix d'y vivre.
2. Les intervenants devront travailler *avec et pour* les jeunes pour mieux comprendre/connaitre leur situation. Une *intervention personnalisée* comme approche serait un bon moyen d'aboutir à des résultats pertinents, qui permettront l'élaboration d'un *projet de vie*.
3. *Les stratégies d'intervention* qui sont menées par les institutions contribueront à favoriser *la réinsertion sociale et familiale* des enfants de la rue.
4. *Favoriser le partenariat* avec les enfants et aussi avec les autres acteurs (acteurs locaux, les instances internationales, l'État, les parents...) pour un travail efficace et le développement de nouvelles stratégies d'intervention qui peuvent aboutir à des *nouvelles pistes de solutions*.

1.11 Originalité de la recherche

La réflexion théorique sur la question des enfants de la rue n'en est qu'à ses débuts, cela résulte du phénomène, qui est lui-même récent. Cependant, on rencontre une pléthore d'écrits de nature descriptive et de nature journalistique qui mettent en avant l'enfant comme victime de l'ensemble des dangers de la rue. Les études et recherches consacrées aux enfants en situation de rue, principalement au Maroc, restent relativement peu nombreuses. Cette limite des données a été clairement constatée durant la période de recension d'écrits. Elle se confirme une fois de plus, sur le terrain. Ainsi, la réalisation de cette recherche est entièrement pertinente, dans le sens où elle va venir combler en partie ce manque, une contribution scientifique importante et pertinente à la fois.

CHAPITRE II :
LE CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

À travers la recherche, c'est tout un ensemble d'idées, de théories qui se développent et s'entremêlent les unes aux autres. Elles viennent former ce qu'on appelle le cadre conceptuel (Gauthier, 2009). L'assemblage de ces connaissances qui se rattachent au sujet de la recherche va tenir lieu de point de repères pour orienter et délimiter la problématique. D'où l'intérêt de clarifier et définir les concepts de base, pour éclairer le lecteur dans la démarche de notre questionnement. Nous analyserons dans cette partie les principaux concepts de notre étude.

1. Les enfants de la rue

Qu'entendons-nous exactement par « enfants de la rue » ? Beaucoup de définitions se sont succédées des années 1960 à nos jours, véhiculées par les organismes internationaux, les États, les ONG et les médias. Cette diversité entraîne la difficulté d'établir des statistiques fiables. « Il existe plusieurs catégories d'enfants de la rue. Il y a ceux qui y travaillent pour obtenir leur unique source de revenu, ceux qui y passent leurs journées, mais retrouvent une forme de cellule familiale le soir et ceux qui y vivent de façon permanente sans aucun soutien familial ». (UNESCO SHS, 2009).

Pour notre part, nous utiliserons le terme « enfant de la rue » tout au long de cette recherche⁷. Cette appellation désigne les enfants qui vivent ou travaillent dans la rue. Certains d'entre eux vivent toujours avec leur famille, mais passent la majorité de leur temps hors de la maison. D'autres, au contraire, ont coupé tous les ponts avec leur ancienne vie, ils organisent toute leur « vie » dans la rue. Ils se retrouvent à dormir dans des bâtiments abandonnés, sous des ponts, sur le pas des portes ou dans des parcs publics. Il faut savoir que les situations sont diverses et nombreuses. « En réalité chaque enfant se situe de manière différente par rapport à la rue et parfois, il y a des différences subjectives

⁷Dans le cadre de cette recherche, les expressions « enfants de la rue », « enfants en situation de rue » et « enfants marginalisés », auront un même sens et seront employées au même degré. De plus, l'emploi du mot « enfant » ne doit pas être compris dans son sens premier, mais plus dans celui du contexte où il est utilisé.

et psychosociales très marquées ». (Stöcklin, 2000 : 2). Comme le souligne Riccardo Lucchini (1993), il s'agit d'une catégorie sociale très hétérogène en termes de parcours, d'identité et de récit. Déjà, on peut percevoir des différences entre les jeunes en ce qui concerne le départ vers la rue. L'enfant a une identité et une histoire, qui ont fait de lui ce qu'il est. Chacun arrive avec un parcours différent et des attentes précises. Cette multitude de situations différentes a conduit les acteurs à utiliser des termes différents (« enfants dans la rue », « enfants à la rue », « enfants en situation de rue »), ce qui conduit davantage à un morcellement du concept qu'à une clarification. Ces différenciations ne sont pas adéquates, car une fois dans la rue, les enfants sont contraints aux mêmes difficultés, aux mêmes dangers. Les enquêtes de Bayti et de l'AMESIP révèlent que l'âge des enfants de la rue varie entre 8 et 18 ans.

Les filles sont moins nombreuses que les garçons à choisir la rue comme domicile, mais cela ne veut pas dire qu'elles y sont absentes. Si le nombre de filles est moins élevé, cela s'explique par la socialisation différenciée de celle-ci, qui est faite selon le genre, elle est plus souvent contrainte de rester à la maison que les garçons. Par ailleurs, dans le cas où la fille quitte le foyer, elle cherche un autre endroit que la rue pour vivre. De manière générale, filles et garçons de la rue n'ont pas le même mode de vie.

Les filles vivent de la rue plus qu'elles n'y vivent. La plupart, la nuit tombée, rentrent chez leurs parents, ou dans des chambres louées à plusieurs. Quand elles n'ont pas où aller, elles cherchent des endroits sûrs : des cafés qui ouvrent 24h/24, des endroits fréquentés [...], alors que les garçons peuvent squatter n'importe où, précise Amina El Malih [chargée des programmes à Bayti] (Daïf, 2005).

Vivre dans la rue amène les filles à s'exposer davantage aux risques et aux dangers qui existent dans ces lieux. On sait toutefois que le stéréotype de la fille de la rue est étroitement associé aux comportements sexuels et à la prostitution. Mais toutes ne se prostituent pas et essayent de s'en sortir en travaillant de manière plus « correcte ». D'après

Omar Saaoun⁸, « elle (Fatéma-Zohra) fait partie des premières qu'on a rencontrées et qui nous ont fait prendre conscience du phénomène des filles des rues ». C'était en 1997 et à l'époque on pensait encore qu'être un enfant des rues c'était le propre des garçons... » (Daïf, 2005). Les filles de la rue sont bien présentes, un effort particulier doit être déployé en leur faveur, du fait qu'elles sont plus exposées aux dangers de la rue que les garçons.

2 L'exclusion sociale

La marginalisation des enfants de la rue est due à l'exclusion dont ils sont victimes. Cette exclusion est quelque peu volontaire. Le concept d'exclusion illustre le processus dans lequel l'enfant entre, une fois que celui-ci remet en cause la socialisation exercée par l'école, la famille et par les agents sociaux en général. La définition de l'exclusion sociale de Robert Castel (1999) est celle que nous retiendrons, elle a été reprise par Alain Forgeot (1993). Elle part du contexte d'évolution technologique et sociale comme source d'exclusion. L'exclusion sociale est alors définie soit comme « une incapacité d'expression de la situation vécue [...], c'est-à-dire une anomalie sociale », soit comme engendrant « une culture de l'exclusion [...], des modes de vie spécifiques dans des groupes sociaux considérés par la société comme déviants, voire dangereux » (Forgeot, 1993). Ce rejet d'intégration et d'apprentissage conduit l'enfant à vivre en marge de la société. De ce fait, l'exclusion sociale est le résultat de cette rupture du lien social qui existait entre l'enfant et son ancien entourage (famille, amis, école...). Le concept de l'exclusion sociale est la relégation ou marginalisation sociale de personnes ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société. Cela s'applique pleinement à la situation des enfants de la rue, qu'on retrouve dans cette définition.

⁸ Omar Saâdoun, a travaillé plus de dix ans, dans l'association Bayti. Il était responsable des programmes rues.

3. Les stratégies d'intervention

Elles peuvent se définir comme :

La manière d'organiser, de structurer un travail, de coordonner une série d'actions, un ensemble de conduites en fonction d'un résultat. Stratégie de recherches, d'expérimentation, d'enseignement. Une stratégie pédagogique est constituée par l'ensemble des conduites ou interventions pédagogiques articulées entre elles en fonction d'un but, d'un objectif. (Pira, 2006:57).

En d'autres termes, la stratégie d'intervention est la « façon de faire, les moyens mis en œuvre par un organisme ou une structure pour réaliser la mission qu'elle se donne ». (Pira, 2006: 57). Travailler avec les enfants de la rue demande une certaine analyse de l'intervenant. Il faut savoir conseiller, intervenir et agir de la bonne façon avec l'enfant, car chaque jeune est différent et requiert une attention particulière, un examen propre à sa situation. Les stratégies d'intervention seront analysées en profondeur lors de la présentation des organismes étudiés durant notre période de terrain.

CHAPITRE III :
LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le cadre théorique nous a permis de présenter notre problématique, les objectifs, les hypothèses et les concepts clés de la recherche (Gauthier, 2009). Le cadre méthodologique nous permettra de présenter la démarche méthodologique et les outils pour atteindre nos objectifs de recherche. Devant le phénomène préoccupant des enfants de la rue et l'ampleur grandissante de ce fléau, nous avons décidé de mener la réflexion sur les diverses stratégies d'intervention. À travers cette recherche, nous voulons comprendre comment les intervenants travaillent avec cette catégorie d'enfants, tout en accordant la réussite de l'intervention et l'intérêt de l'enfant.

Pour Legendre (1988), la méthode correspond à un ensemble de techniques ordonnées selon des règles mises en œuvre consciemment pour atteindre un but. On comprend alors le rôle et la pertinence de la méthode dans le processus de la recherche, c'est un des points fondamentaux pour la réussite, d'où l'intérêt de ne pas le négliger. Par conséquent, la réalisation de notre étude a nécessité un certain nombre d'outils, afin de collecter les données et les techniques d'analyse. L'approche privilégiée dans cette recherche sera à caractère qualitatif. Les données recueillies serviront à analyser le sujet de l'étude, à travers diverses techniques d'exploration, qui permettent d'approfondir la recherche. Dans notre cas, nous userons des outils suivants : l'observation directe et l'entretien semi-structuré.

1. Collecte des données secondaires (outils et méthodes)

«La documentation a un double rôle essentiel dans la recherche. Elle est importante pour corroborer et ajouter des informations obtenues par d'autres sources » (Pira, 2006 : 60). Avant de faire la collecte de données primaires, nous allons recueillir les données secondaires issues d'écrits, de publications, de vidéos et de résultats de recherches déjà réalisés. Cette littérature scientifique nous a permis d'avoir une idée générale sur la situation de ces enfants pour aboutir à des données plus précises et plus spécifiques.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes basées sur la documentation interne des organismes avec lesquels nous avons collaboré durant notre terrain de recherche. Ces écrits sont des sources pertinentes dans le sens où ils reflètent la réalité du terrain. Nous citerons ici les ouvrages de références qui ont été incontournables pour l'avancée de cette étude :

- Les écrits de Riccardo Lucchini, ancien professeur à l'Université de Fribourg. « Ce sont à la fois des études qualitatives très précises de l'univers des enfants de la rue dans différents pays d'Amérique latine et un essai de théorisation du phénomène ». Pirot Bernard (2004 : 29).
- Les ouvrages de Stéphane Tessier. « Stéphane Tessier, médecin de santé publique, a longtemps travaillé comme chargé de projet au Centre international de l'enfance et de la famille sur le thème de l'enfance en difficulté dans les grandes métropoles ». Pirot Bernard (2004 : 29).
- Le livre dirigé par Yves Marguerat et Danièle Poitou fournit également un corpus intéressant de documents et d'études sur le sujet.

Ces ouvrages sont pour nous des références sur le sujet des enfants en situation de rue, dans le sens où ils abordent le thème dans sa généralité. Néanmoins, les études et recherches consacrées aux enfants de la rue, principalement au Maroc, restent relativement peu nombreuses. Cette limite des données a été clairement constatée durant la période de recension d'écrits. Elle se confirme une fois de plus sur le terrain. Par ailleurs, cette recherche sera transmise à l'Entraide nationale⁹, qui pourra donner suite à d'éventuels projets, selon les résultats obtenus.

⁹ Établissement public placé sous la tutelle du ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité (Rabat, Maroc). Nous avons passé un mois de stage au sein de l'établissement et, par la suite, il a été notre relais avec les institutions cibles, durant notre terrain de recherche.

2. Collecte des données primaires (outils et méthodes)

2.1 L'observation directe

Cette méthode est définie, selon Friedrichss et Ludtkee (cité par Laperrière), comme « [...] l'enregistrement des actions perceptibles dans leur contexte naturel ». (Gauthier, 2009 : 316). Elle nous permet de décrire de façon exhaustive les composantes d'une situation sociale donnée (lieux, actes, événements, personnes ...) pour ensuite en extraire des typologies. Cette méthode permet au chercheur de porter son regard avant tout sur « le phénomène et non sur les perceptions des phénomènes rapportés par les autres ». (Gauthier, 2009). Une telle approche nous permet d'analyser et de décrire avec précision le comportement des enfants. Enfants en institution, au stade d'une réintégration sociale, par le biais d'un programme d'intervention déjà préétabli, mais aussi les enfants qui sont toujours en situation de rue et qui vivent toujours dans la même misère. Par la même occasion, cette démarche nous permet d'examiner le rapport qui s'établit entre les enfants et les éducateurs, afin d'étudier au mieux les orientations choisies pour chaque cas.

2.2 L'entretien semi-structuré¹⁰

Son déroulement s'accorde avec la complexité du thème et des situations dans lesquelles on a été amenée à se trouver, une fois sur le terrain. La mobilité des enfants, leur comportement, leur état d'esprit souvent imprévisible, ne nous permettent pas d'établir des entretiens de groupes ou des entretiens trop formels. Cette approche s'harmonise au contexte de notre recherche et s'adapte aux situations et aux personnes. Les résultats et les récits obtenus sont très pertinents.

¹⁰ Questionnaire en annexe.

3. L'échantillonnage

Comme nous le savons, l'objet d'étude porte principalement sur des enfants en situation de précarité, qui se retrouvent exclus dans la rue. La question de l'âge des enfants de la rue pose le problème du concept même d'enfant. Comme le note Riccardo Lucchini (1999), « le contenu des notions d'enfant et de l'enfance changent dans le temps et dans l'espace ». Dans le cadre de notre recherche, l'âge des enfants de la rue est très variable. «L'ensemble des enquêtes réalisées par les ONG locales fait référence à une fréquentation précoce de la rue. L'âge varie ente 8 et 18 ans ». (Rajja Mejjati, 2002 : 65). En ce qui concerne le genre, ce sont majoritairement des garçons qui envahissent les rues, mais on rencontre de plus en plus de filles (Daïf, 2005). A cette population cible s'ajoutent les professionnels du domaine, que nous avons pu rencontrer durant la période de « terrain ».

L'approche méthodologique que nous envisagions est toute différente de celle que nous avons réalisée. En effet, une fois sur le terrain, une réadaptation a été nécessaire, concernant les méthodes utilisées pour la collecte des données. Finalement, seulement deux entretiens¹¹ semi-structurés ont pu être faits, avec deux enfants du centre de l'AMESIP (la maison du nouveau départ de Aïn Atig). Par la suite, les entrevues ont subi une transcription pour pouvoir utiliser les informations recueillies.

Cependant, il faut préciser que l'essentiel de ce travail repose sur notre expérience de terrain auprès des associations. Nous avons ainsi principalement utilisé des données recueillies lors de discussions et de séances de travail avec les responsables et les intervenants de l'AMESIP et de Bayti. Les rapports d'activité et certains documents internes de ces organismes nous ont également fournis des précieuses informations, sans oublier les nombreuses « palabres » informelles avec les enfants rencontrés aux coins des rues.

¹¹ Ils ont duré dix minutes chacun.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des intervenants que nous avons pu côtoyer lors de nos trois stages d'observation. La durée des stages était de deux semaines pour chaque association. Ils se sont déroulés dans trois villes différentes (Rabat, Salé et Casablanca), ce qui a facilité la délimitation de notre terrain de recherche. Durant ces stages, la méthode dominante utilisée était l'observation directe.

Tableau 1: Structure de l'échantillon.

<u>Intervenants</u>	<u>Organismes</u>		
	<u>AMESIP :</u> Salé (Hay n'byat)	<u>AMESIP :</u> Centre de désintoxication : la maison du nouveau départ (Aïn Atig-Rabat)	<u>Bayti :</u> (Casablanca)
	Du 14 octobre au 24 octobre 2008	Du 28 octobre au 7 octobre 2008	Du 11 novembre au 21 novembre 2008
Travailleurs de rue	3	3	4
Alphabétisateurs (langues Français /Arabe)	3	1	X
Assistant (es) social (es)	X	X	1
Éducateurs spécialisés	2	5	X
Bénévoles	3	X	X
Total	11	9	5

X : absence de l'intervenant dans la structure au moment de mon stage. Certaines personnes pouvaient avoir plusieurs rôles dans la structure, le contact avec les enfants ne se limite pas aux fonctions premières des intervenants, ils sont pluridisciplinaires et s'adaptent aux situations.

Dans cette recherche, l'information recherchée a exclusivement un caractère qualitatif, c'est-à-dire, non quantifiable. Cette dimension qualitative requiert une approche méthodologique spécifique. « A ce titre, la personne interrogée représente un profil qui se dessine en pointillés et non une population statistique ». (UNICEF Projet, 2005 : 163). D'où l'intérêt de délimiter la population interrogée, selon certains critères précis. Pour notre part, le contact avec les enfants s'est fait par le biais de personnes-ressources, qui connaissaient déjà le milieu et sa population. Sans cette aide, il aurait été difficile pour nous d'établir un contact direct avec ces enfants, car cette population très méfiante accorde difficilement sa confiance au premier venu.

C'est auprès de ces trois institutions que nous avons pu établir un contact direct avec les enfants de la rue, cette collaboration a été plus qu'importante. Les enfants qui ont constitué notre population cible étaient :

- Enfants participant aux activités de l'AMESIP (Salé)
- Enfants pris en charge par le programme -Rue de Bayti (Casablanca)
- Enfants vivant dans le centre fermé de l'AMESIP (Ain Atig) (centre de désintoxication)
- Enfants rencontrés pendant les sorties en milieu ouvert

4. Traitement et analyse des données

L'analyse des données portera sur les contenus non formels (entrevues, questionnaires) tirés des professionnels rencontrés sur le terrain : directeurs d'établissement, responsables de programmes en faveur des enfants, éducateurs de rues, assistantes sociales, professeurs etc. A cela s'ajoute l'analyse des récits des enfants que nous avons pu rencontrer sur le terrain.

Les principaux acteurs se sont exprimés différemment sur le sujet de la recherche. Certains propos convergent, d'autres divergent ; l'analyse va nous permettre d'en donner les raisons et de vérifier les hypothèses.

Pour analyser les propos des acteurs sur le terrain, nous reviendrons sur les hypothèses et les objectifs de recherche en faisant toujours les liens avec les contenus. Par ailleurs, l'étude des trois structures que nous avons intégrées lors de notre terrain (Bayti et les deux centres de l'AMESIP), nous a servi à décrire et en même temps à analyser par la suite les stratégies d'intervention employées par les professionnels. Nous utiliserons les observations que nous avons faites lors de nos visites dans les centres et aussi en milieu ouvert, lors de nos sorties dans les lieux publics. Nous avons basé nos questionnements sur des points précis tels que la participation des enfants dans le centre et dans les activités en général, leur rapport avec les autres enfants, les intervenants, leur volonté de changer de vie. L'observation du déroulement des activités des structures nous a permis de déterminer les différents acteurs et leurs rôles et de voir ce qui guide les interventions.

5. Les limites de la recherche

Tout d'abord, rappelons que l'approche méthodologique que nous envisageons est toute différente de celle que nous avons entreprise. Au début, nous pensions réaliser des entretiens de groupe ainsi que des entretiens semi-dirigés. Nous avons réalisé des guides d'entretien. Malheureusement, une fois sur le terrain, notre approche méthodologique était inadéquate à la réalité. La situation était trop formelle pour les enfants. Une autre limite est liée à la sensibilité du sujet. Les enfants de la rue passent par des périodes difficiles et rencontrent des situations qu'ils veulent parfois oublier. Parler de leur parcours et de leur vécu ne peut se faire qu'avec une personne en qui l'enfant a entièrement confiance. Ce point essentiellement nous a freinées dans l'avancée de nos entretiens, car nous n'avons pas pu faire toutes les entrevues prévues. Au final, seulement deux entretiens semi-dirigés ont

pu être faits, avec les enfants de l'AMESIP de Aïn Atig. Un guide d'entretien¹² a tout de même été élaboré, servant de support et d'appui. Il aborde les grands thèmes de la recherche tels que la représentation et l'interprétation des enfants de leur propre situation, leur mode de vie, leur avenir, etc.

Au titre des difficultés, nous retenons un réel manque d'appui financier qui nous a limité dans nos démarches. L'insuffisance de temps et le manque d'appui financier sur le terrain a freiné quelque peu l'avancée de notre travail.

Il est pertinent de préciser que le sujet de notre recherche n'est pas un sujet de tout repos. Il demande une grande maîtrise de soi. Certaines situations que nous avons rencontrées n'étaient pas évidentes à gérer et parfois même touchantes, car elles suscitaient chez nous notre côté subjectif, qui, en tant que chercheuse, devrait être mis de côté. Un travail personnel a dû être fait. Il était essentiel de savoir contrôler ses émotions et ses ressentis, afin de fournir un travail objectif, caractère essentiel d'une bonne recherche.

Enfin, les endroits que nous avons dû fréquenter, liés au sujet de notre étude, nous ont demandé d'être deux fois plus prudente et vigilante, des lieux pas très conseillés pour une femme et encore moins pour une « étrangère ». Un certain temps d'adaptation a été nécessaire pour connaître le terrain, les difficultés et l'attitude à adopter dans certains endroits et avec certaines personnes (avoir une démarche assurée et rapide, connaître les lieux à éviter et ne pas donner suite aux interpellations masculines par exemple).

Pour finir, nous tenons à signaler que l'aboutissement de cette recherche ne s'est pas fait sans embûches. Nous avons rencontré plusieurs difficultés au cours de notre avancement, tant sur le plan méthodologique, que sur le temps qui nous a été imposé par les contraintes administratives. Quand à notre période de terrain, nous tenons à spécifier qu'elle n'a pas été de tout repos. Mais l'ensemble de ces particularités fait partie du travail

¹² Disponible en annexe.

de recherche, et donne à chaque mémoire son caractère d'unicité. Ainsi, ces petits aléas de la recherche nous ont appris à nous adapter à l'imprévisible.

6. Considérations éthiques

Les enfants exclus sont des acteurs clés de notre recherche. Leurs témoignages et leurs récits posent ici la question de l'éthique. Nous avons bien évidemment respecté les aspects éthiques de la recherche, en informant les personnes interrogées des fins de cette étude. Les informations obtenues sont strictement confidentielles et l'anonymat a été préservé durant toute la recherche. Avant chaque entretien, le consentement de l'enfant a été demandé. Ainsi, les interviewés ont été informés de l'enregistrement audio (quand il avait lieu) et que des citations pourront être utilisées comme illustrations.

PARTIE II :
LES RESULTATS

Rapport-Gratuit.com

CHAPITRE I :
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CADRE D'ÉTUDE

Figure 1: Carte du Maroc et localisation du terrain de recherche.



Source : (Destination Maroc, 2009).

Légende : Localisation du terrain de recherche.



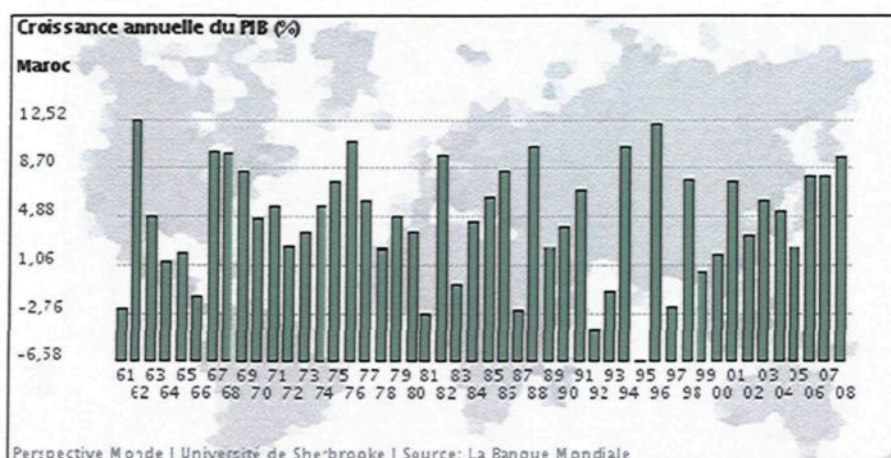
: Région de Rabat-Salé et Casablanca.

Le Maroc (carte 1) est le lieu de notre recherche. D'où l'importance de mettre en contexte les caractéristiques du pays, aussi bien le cadre physique que le cadre humain. Dans cette partie, nous ferons une présentation générale de notre cadre d'étude, tout en mettant en relief les points essentiels pour poser les bases de notre recherche. Voyons dans cette première partie les éléments qui composent le cadre physique.

1 Cadre physique

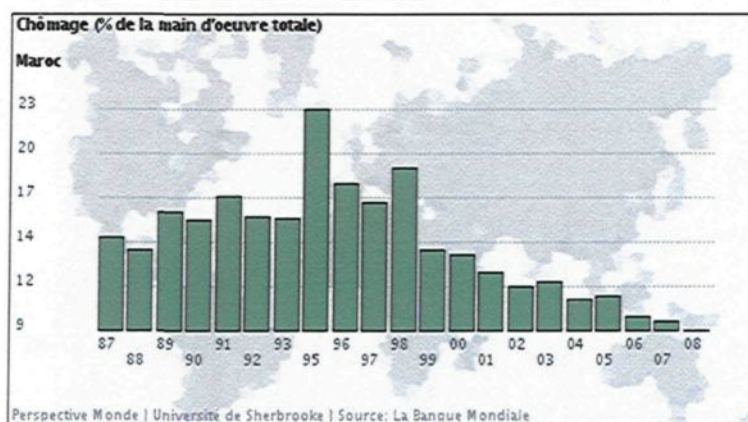
Le Maroc fait partie du Maghreb et se situe au Nord-ouest du continent africain. Appelé aussi le couchant lointain, il jouit d'une position privilégiée en possédant d'une part une façade maritime s'ouvrant sur la mer Méditerranée au Nord et sur l'Océan Atlantique à l'ouest. Ses pays voisins, l'Algérie à l'est et la Mauritanie au sud, limitent sa superficie à environ 710 850 km² (avec le Sahara occidental) (France diplomatique, 2009). Il se situe à seulement 14 kilomètres de la côte sud espagnole, séparée par le détroit de Gibraltar. Sa position privilégiée le place entre deux mondes, d'un côté l'Europe et de l'autre le continent africain dont il fait partie. Sur le plan géographique, le Maroc est caractérisé par une grande diversité de paysages et possède une structure géomorphologique très diversifiée.

Il faut savoir que le Maroc est une monarchie constitutionnelle qui a été proclamée en 1962 par le Roi Hassan II et modernisée par la suite à plusieurs reprises. Pont entre l'Afrique et l'Europe et dans lequel les entreprises étrangères investissent de plus en plus, le Maroc est qualifié de pays émergent, au même titre que des pays comme l'Inde, la Chine, la Turquie ou la Tunisie (d'après le FMI). Il se distingue comme étant « la cinquième puissance économique d'Afrique. Il est la deuxième puissance économique maghrébine après l'Algérie. » (Offshore Incorpore, 2009).

Figure 2: Évolution annuelle du PIB (%)

Source: (Perspectives Monde, 2009).

Ce graphique montre l'évolution de la croissance du PIB marocain durant les quatre dernières décennies. Il est utilisé pour indiquer la situation économique du pays. Le taux de croissance en 2006 était de 8%, le plus élevé dans tout le Maghreb. Cependant, il faut noter que le chômage est l'un des problèmes majeurs du royaume, même si celui-ci a fortement diminué au cours de ces dernières années. En effet, à travers le tableau ci-dessous, nous pouvons constater qu'il y a eu une chute de 34% en 19 ans. Malgré cette baisse significative, le manque d'emploi reste l'un des problèmes majeurs pour le Maroc et davantage pour sa jeunesse.

Figure 3: Chômage (% de la main d'œuvre totale)

Source : (Perspectives Monde, 2009).

Il est intéressant de préciser que la région de Casablanca, ainsi que celle de Rabat-Salé, sont des zones où l'on retrouve un taux de chômage assez élevé. L'importance de l'effectif des chômeurs dans ces deux régions s'expliquerait, entre autre, par le poids de la population qu'elles supportent, contrairement aux autres régions. Après avoir situé le Maroc à travers une brève description, analysons dans cette deuxième partie le cadre humain qui compose le territoire. Tout un brassage social et culturel qui fait la richesse et l'histoire du Maroc.

2 Cadre humain

Durant l'histoire, le royaume a connu de nombreuses invasions, ces conquêtes vont être le résultat de la diversité qui peuple le Maroc d'aujourd'hui. Si l'on compte les différentes ethnies qui composent la population marocaine, les arabes ne sont pas majoritaires. Les gens sont arabophones, mais ça ne veut pas dire qu'ils sont d'origine arabe. Le nationalisme marocain s'est spontanément construit autour de l'islam et de la culture arabe, ce qui a créé quelques conflits avec les minorités ethniques du pays. « La population, d'origine berbère, a été islamisée par les conquérants arabes à partir du VIII^e siècle. Avec l'essor des villes, certains des autochtones ont abandonné leur mode de vie traditionnel et ont adopté la langue et les coutumes des nouveaux arrivants. » (Nature et Culture en Hautes-Terres, 2009). Au fil des années et suite à ce brassage constant entre les habitants et les nouveaux arrivants, le tissu humain s'est homogénéisé pour donner une communauté qui partage les mêmes traditions, les mêmes habitudes vestimentaires et les mêmes usages. Mais cela n'empêche pas que chaque région a ses particularités.

Le paysage linguistique marocain est le témoin de ces brassages : (Biblio Monde, 2009).

- L'arabe reste la seule langue officielle. Elle est aussi la langue de la religion dominante, l'islam. Il faut cependant distinguer l'arabe officiel, celui de l'administration, et l'arabe dialectal (la véritable langue maternelle : la darija) que parlent « tous » les Marocains.
- L'amazighe (langue berbère) est parlée par environ 40% de la population, mais n'a pratiquement pas d'existence officielle. Comme l'arabe, elle est divisée en plusieurs dialectes, notamment :
 - le rifain parlé dans le Rif.
 - le tamazight (ou barber) parlé dans le Moyen Atlas, une partie du Haut Atlas et plusieurs vallées.
 - le tachelhit pratiqué par les Chleuhs du Haut Atlas, du Sous et du littoral du sud du Maroc.

Par le biais de l'islam (religion de l'État), la langue arabe s'est peu à peu imposée au point de reléguer les langues berbères au second plan. Ainsi le royaume du Maroc est une terre berbère qui a été partiellement arabisée. Les résultats du passé ont eu des conséquences sur l'actuel présent. Dans le prochain paragraphe, examinerons les mouvements de la population marocaine qui ont donné la répartition d'aujourd'hui.

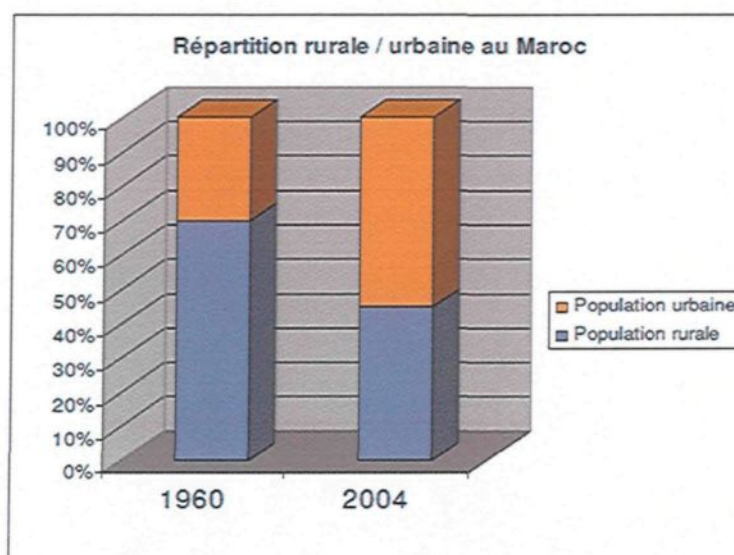
2.1 Répartition de la population

Le phénomène de l'exode rural¹³ qu'a connu le Maroc dans les années 1960 est dû à la paupérisation des campagnes. Des vagues de sécheresse vont conduire la population à abandonner leurs terres pour la ville, en quête de travail et d'une meilleure vie. En 1960, la population urbaine était d'environ 30%, alors que dans le même temps, la population rurale se chiffrait à environ 70% (figure 4). Aujourd'hui, les choses ont bien changé. En 2004, la

¹³ Voir page 11.

population rurale était d'environ 45%, alors que la population urbaine était d'environ 55%, les choses ont tendance à s'inverser (voir figure 4).

Figure 4: Répartition de la population rurale /urbaine au Maroc (1960 et 2004)



Source : (Samouelian, 2005 : 23).

D'où un déséquilibre de la population, en ce qui concerne l'occupation du territoire, entre les zones rurales et les zones urbaines.

Une concentration du phénomène urbain concourt au renforcement des densités de la population déjà très élevée, au niveau de la bande côtière Kenitra-Casablanca. [...] Les régions du Grand Casablanca, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et Tanger-Tétouan comptent actuellement plus de quatre urbains sur dix (Jamal : 61, 2009).

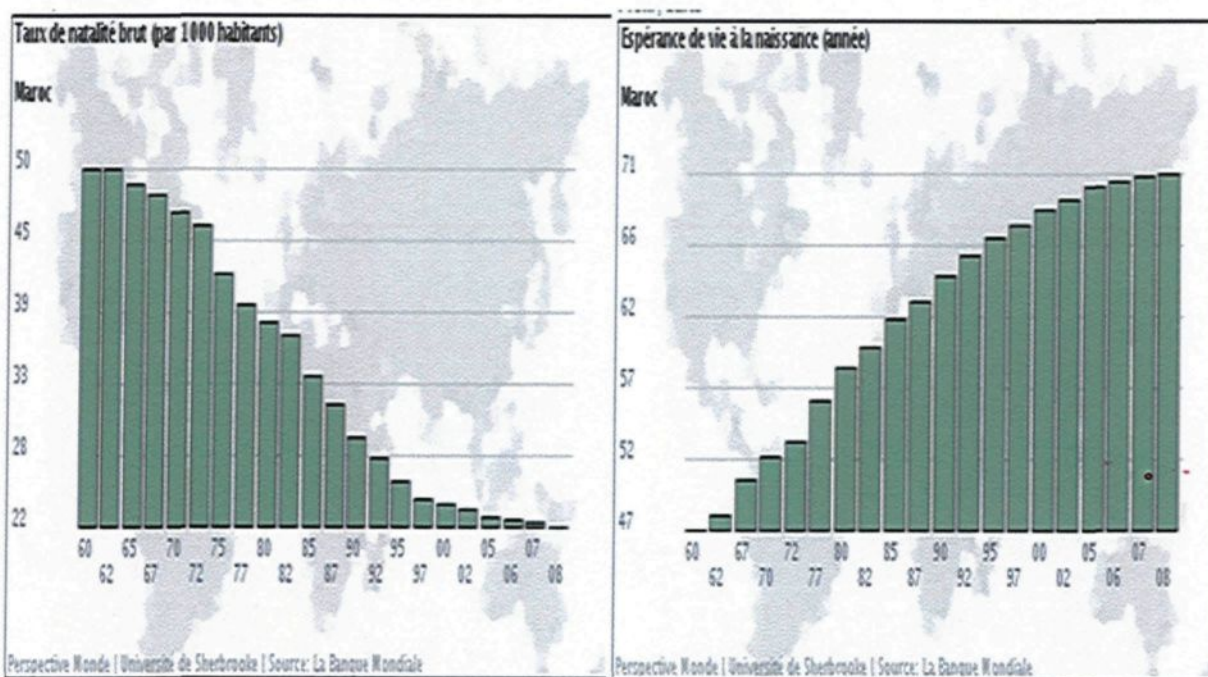
Dans cette zone métropolitaine se concentre l'ensemble du pouvoir économique et politique marocain. Entre Casablanca, capitale économique¹⁴ et Rabat, capitale politique, (rassemblant l'ensemble des administrations, des ambassades, des ministères), l'attractivité

¹⁴ La région urbaine de Casablanca réalise près de 50% de la population industrielle, compte la moitié des emplois (200 000 à 400 000) et attire la moitié des investissements (VERMEREN P., 2002, Le Maroc en transition, Ed. la Découverte/ Poche, Paris, p169-170).

de ces deux villes ne peut s'empêcher d'attirer de plus en plus de monde, sans pour autant garantir à cette population de répondre à ses attentes.

Par ailleurs, nous nous sommes penchés sur l'analyse du taux de natalité brut¹⁵ et de l'espérance de vie à la naissance, pour mieux comprendre l'évolution démographique marocaine.

Figure 5: Taux de natalité brut (par 1000 habitants). Figure 6: Espérance de vie à la naissance (année).

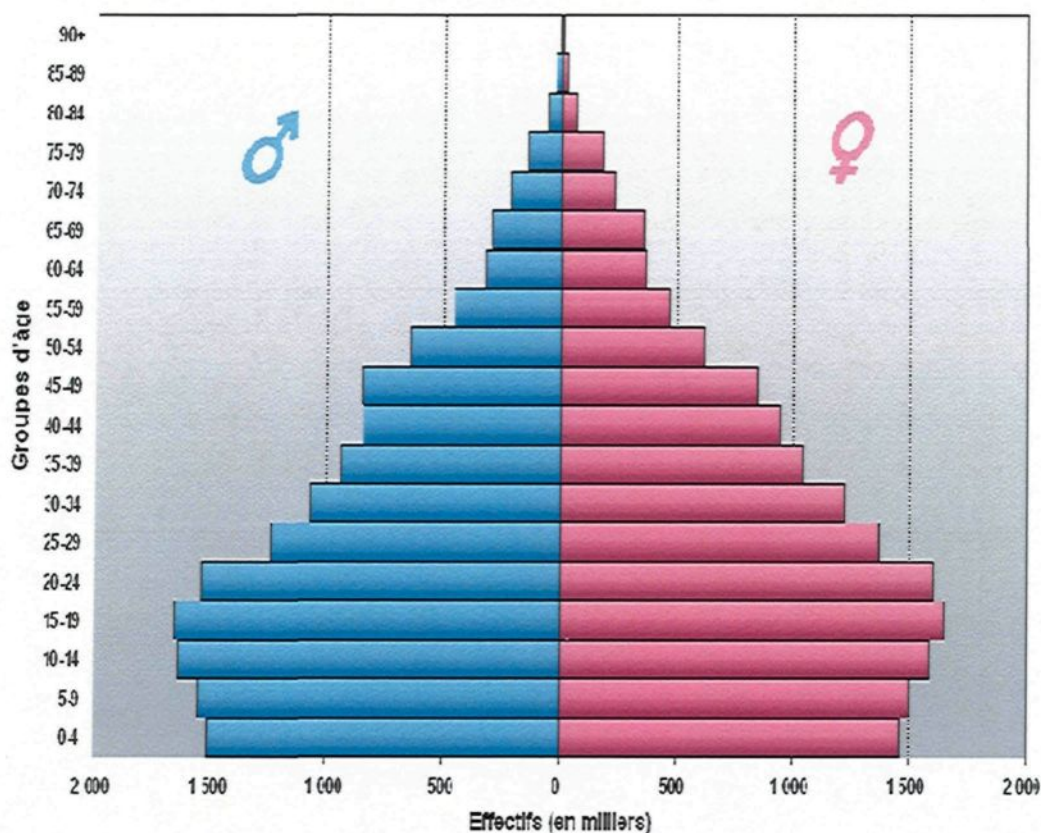


Source: Perspectives Monde, 2009.

Entre 1960 et 2006, on assiste à une baisse du taux de natalité (figure 5): il passe de 50.2 à 22.4, soit une chute de 55% en 46 ans. Cependant, on constate que dans le même temps l'espérance de vie augmente de 47 ans à 70 ans, soit une croissance de 51% (figure 6). Ces indicateurs nous permettent de mieux comprendre la pyramide des âges ci-dessous ainsi que la composition de la population actuelle.

¹⁵ Il s'agit du nombre de naissances enregistrées au cours d'une année par 1000 habitants.

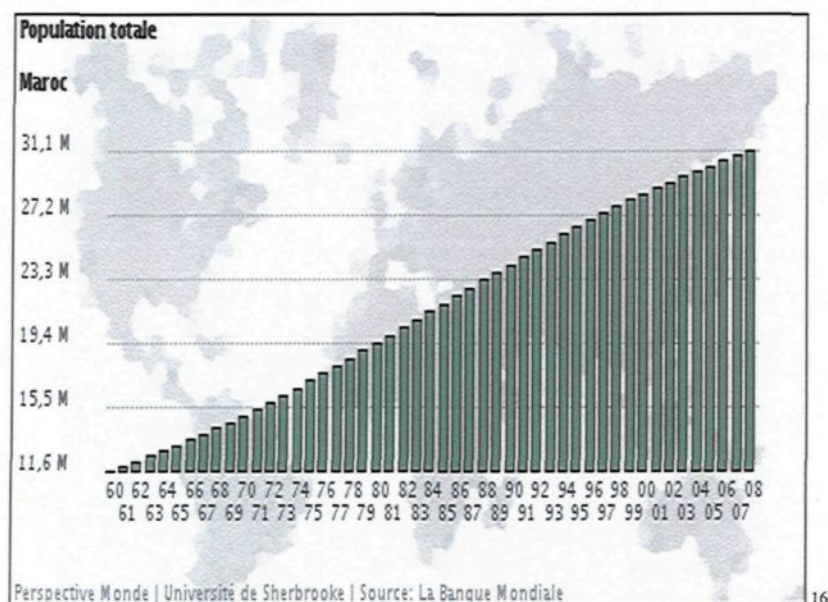
Figure 7: Pyramide des âges. Maroc. Année 2005



Sources : (Wikimédia, Pyramide des âges, Maroc 2005, 2009).

Cette représentation graphique (ci-dessus) illustre la répartition de la population marocaine par tranche d'âge et par sexe. Ce qui ressort de ce graphique est la prédominance des jeunes, puisque 54% de la population a moins de 25 ans. Cela résulte d'une fécondité qui était jusqu'aux années 1980 encore élevée (Ambassade du royaume du Maroc en France, 2009). En somme, l'évolution démographique qu'a connue le Maroc durant ces quarante dernières années conduit à la représentation actuelle du pays.

Figure 8: Évolution de la population totale



Source : Perspectives Monde, 2009.

Le graphique (ci-dessus) est très illustratif de l'évolution de la population de ces quatre dernières décennies. Il montre bien l'augmentation proportionnelle de la population totale du Maroc. « En 2008, la population marocaine était estimée à 34,3 millions d'habitants, soit une densité moyenne de 77 habitants au km², mais les Marocains sont inégalement répartis sur le territoire : les régions côtières et les plaines du nord enregistrent les plus fortes densités ». (Nature et Culture en Hautes-Terres, 2009).

Pour mieux comprendre les choses, nous avons tenu à commencer ce travail par une rapide description de l'univers marocain qui nous permettra de mieux nous situer et comprendre le développement à venir. La prochaine étape sera consacrée à délimiter notre terrain de recherche.

¹⁶ Les deux dernières années sont des estimations effectuées par *Perspectives monde* à partir des cinq données précédentes, selon un modèle de régression linéaire simple.

3 La zone d'étude et de recherche (Rabat-Salé, Casablanca)¹⁷

Le Maroc est un grand pays. Il était donc essentiel de délimiter notre terrain de recherche sur une superficie raisonnable, car le temps et le manque de moyens ne nous auraient pas permis d'élargir notre étude sur tout le royaume. Ainsi, dans un premier temps, nous nous sommes focalisées sur la région de Rabat-Salé et, dans la seconde partie du séjour, nous avons travaillé au contact des enfants de la ville de Casablanca.

3.1 Région de Rabat-Salé

3.1.1 La ville de Rabat

Située sur le littoral atlantique du pays et sur la rive gauche du Bouregreg¹⁸, Rabat fait face à Salé, d'où le nom de « cité jumelles ». Rabat est la capitale du royaume, cependant, on la qualifie plus de « capitale administrative et politique », où l'on retrouve les instances gouvernementales et les ambassades. Elle compte à elle seule 1,7 million d'habitants, mais malgré l'importance de sa population, elle reste une ville relativement calme. Elle fait partie des quatre villes impériales du Maroc. Ses monuments très typiques et ses nombreux lieux touristiques lui donnent une notoriété et attirent les foules.

3.1.2 La ville de Salé

De l'autre côté du Bouregreg, on retrouve la ville de Salé. Celle-ci « a toujours été considérée comme la sœur rivale de Rabat, elle dispose d'une culture et d'une identité spécifiques. Elle est aussi nettement plus ancienne que Rabat, la fondation de la ville remontant, en effet, à l'époque des Romains. » (Rabat tourisme, 2009). La population est passée de 75 799 habitants en 1960 à 751 572 habitants en 2004. Elle a été multipliée par 10 en seulement 44 ans (Haut commissariat au plan-recensement, 2004). Cette évolution est

¹⁷ Voir figure 1 à la page 41.

¹⁸ Fleuve marocain, qui sépare Rabat et Salé.

liée en grande partie aux flux migratoires de la population. Salé est très prisée par son positionnement géographique et par sa proximité avec Rabat et Casablanca.

Tout rapprochait les deux cités jusqu'au début du XX^e siècle. Aujourd'hui tout les oppose. [...] À l'image des perceptions opposées, les paysages urbains reflètent les contrastes entre les deux cités: à Rabat domine le calme, l'élégance et la modernité, tandis que Salé étale ses bidonvilles et ses cités populaires au pied de la médina surpeuplée. Rabat ignore Salé, mais les habitants de Salé viennent à Rabat. Pour leur travail, ils franchissent quotidiennement le pont à pied, en bus ou en taxi autorisé. Malgré son ancienneté et son passé glorieux, Salé n'est rien d'autre maintenant qu'un faubourg populaire étranger à Rabat, un lieu de relégation où il ne fait pas bon vivre. (Centre national de documentation pédagogique, 2009).

Ce mouvement migratoire quotidien, nous avons pu le vivre, lorsque nous devions nous rendre dans nos lieux de stage situés à Rabat ou encore à Ain Atig. Et par la même occasion, nous avons pu être témoin de ce flux humain qui chaque jour traverse le pont pour rejoindre Rabat. Salé est devenue la ville périphérique de Rabat, elle recueille les nouveaux arrivants qui ont fui la pauvreté et pensent pouvoir s'en sortir en ville, mais ce n'est pas toujours le cas.

3.2 La ville de Casablanca

Située sur la côte atlantique, à 95 km de Rabat, nous retrouvons Casablanca, la capitale économique du pays. Cette ville est notre second terrain de recherche. Pourquoi un tel choix ? Casablanca est fortement touchée par la problématique des enfants de la rue. C'est une réalité visible aux yeux de la société. De plus, nous ne pouvions pas réaliser une recherche sur le thème des enfants de la rue du Maroc sans entrer en contact avec l'association Bayti, une des premières associations à avoir mené le combat auprès de ces enfants et dont le siège principal se situe à Casablanca.

Ville récente, Casablanca connaît un peuplement sans précédent, les gens affluent des quatre coins du pays. Les motivations sont essentiellement économiques, de nombreux ruraux viennent en quête de travail dans cette ville où à l'époque (années 1980), la main d'œuvre y était recherchée. De nombreux commerçants marocains, venus de Marrakech, Fès et des autres villes du pays, trouvent un terrain propice pour développer leurs activités: commerces, restaurants, industries... « Casablanca est le siège d'une double série de mutations: celles qui font des citadins avec des paysans et celles qui transforment une société traditionnelle en une société moderne ». (Adam, 1972).

Dans ce flux migratoire se conjugue une urbanisation importante qui vient surcharger la ville avec ce surplus de population. Dans l'est de la ville se forment des quartiers informels, composés de bidonvilles, dépourvus d'équipements en matières d'hygiène et d'assainissement. Le tableau qui suit montre que les bidonvilles de Casablanca représentent 7.7 % du parc logements alors que l'habitat clandestin et les douars¹⁹ urbains représentent 2.1 % de ce parc. Un « certain groupement d'habitat précaire (bidonvilles et habitats clandestins) n'a pas été pris en considération vu qu'il relève des Communes rurales avoisinantes » (Meskine, 2008).

Tableau 2: Parc logements en milieu urbain - Région du Grand Casablanca (année 2002)

Parc logements en milieu urbain par type d'habitat (Année 2002)			
Type d'habitat	Parc logements	%	Ménages
Luxe (Villas)	43195	6.2	40221
Appartement dans un immeuble (y compris le collectif moyen)	229344	32.8	187317
Ancienne Médina	22387	3.2	28580
Habitat économique et social	330290	47.2	320261
Habitat clandestin	7601	1.1	9294
Bidonvilles	53915	7.7	57463
Douar urbain	7144	1.0	7032
Quartier administratif et touristique	6307	0.9	5539
TOTAL DU PARC LOGEMENTS	700183	100.0	655707

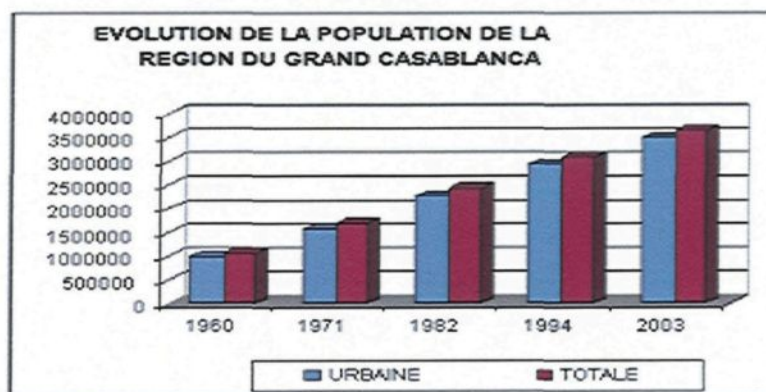
Source : Meskine, 2008)

¹⁹ Quartiers.

Une étude de l'association Darna (notre maison) et d'UNICEF (1999), « Le phénomène des enfants de la rue à Tanger », montre que (55%) des familles des enfants des rues vivent dans des quartiers populaires ou dans des bidonvilles (35%).

Casablanca, littéralement appelée « maison blanche », est la plus grande ville du Maroc. Elle fait partie de la région du « Grand Casablanca », la région la plus peuplée du pays qui compte quatre municipalités (Casablanca, Mohammedia, Nouaceur, Médiouna). À elle seule, elle compte 3 269 962 d'habitants. (World Gazetteer, 2009).

Figure 9: Évolution de la population de la région du Grand Casablanca



Source : Meskine, 2008

Le graphique en tuyaux d'orgue (graphique 9) nous permet de voir l'évolution de la population qui s'est opérée dans la région du « Grand Casablanca » entre 1960 à 2003. Dans un premier temps, on constate que la population urbaine du Grand Casablanca a progressé de 1 000 287 habitants en 1960 à 1 582 316 habitants en 1971, pour passer à 2 263 469 en 1982. Celle-ci a atteint 2 940 523 habitants en 1994 et se situe à 3 432 000 en 2002. Pour finir, en 2003, la population urbaine a atteint 3 500 000 habitants, soit un accroissement de 250 % entre 1960 et 2003. Une évolution qui est plus qu'importante. L'accroissement de la population dans cette région, et principalement dans la ville de Casablanca, est particulier et propre à cette partie du pays.

Nous venons d'analyser le cadre d'étude. Dans la partie qui suit, nous allons voir, les acteurs qui interviennent sur la question des enfants de la rue.

4 Les acteurs autour de la question des enfants de la rue

Vouloir comprendre la situation des enfants de la rue demande une grande analyse du sujet, mais aussi une connaissance des acteurs qui participent de près ou de loin à l'évolution de ce phénomène. Dans cette seconde partie, nous essayerons de décrire les acteurs qui jouent un rôle primordial dans le processus de vie des enfants de la rue.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la société marocaine a connu des changements depuis l'indépendance du pays. Le recul des formes de solidarités traditionnelles laisse place à l'émergence de nouvelles formes de solidarité. Procurer à l'enfant un environnement protecteur implique la mobilisation de tous les acteurs sociaux, à commencer par :

4.1 La famille : (parents, famille élargie)

« Selon l'article 54 du Code de la famille marocaine, les parents ont la charge de protéger la vie et la santé de leur enfant depuis la grossesse jusqu'à l'âge de la majorité » (UNICEF, 2007, 49). La famille est le premier lieu où l'enfant doit jouir d'une protection, elle doit répondre à tous ses besoins (survie, développement, éducation, bien-être...). Il est de son devoir d'assurer un développement équilibré de l'enfant, tout en l'éduquant à la non-violence.

Dans le temps, quand les parents ne pouvaient assumer leur rôle, c'était la famille proche qui prenait la relève. Le réseau d'entraide était élargi, avant qu'il ne connaisse certaines perturbations liées au changement de la société. Mais, cette forme de cohésion sociale de la famille a connu un certain recul, bien qu'elle continue d'exister dans certains

cas. On aboutit à une désuétude des institutions traditionnelles de solidarité, ce qui induit à la relève par d'autres acteurs.

4.2 L'État

Lorsque la famille connaît une déficience en ce qui concerne ses responsabilités, c'est l'État qui doit prendre la relève (voir l'article 54 du code de la famille marocaine). L'importance du phénomène de l'enfant de la rue au Maroc dépasse les pouvoirs publics. La prise en charge de tous les problèmes sociaux, par l'État, limite sa capacité à répondre à toutes les situations concernant les enfants de la rue. Cependant, il faut préciser que le gouvernement marocain s'est réellement engagé dans la protection des droits des enfants en ratifiant plusieurs textes de loi et en créant des projets destinés à améliorer la situation des jeunes (nous nous arrêterons plus longuement sur ce sujet dans le dernier chapitre).

Dans le cadre de notre étude, les principaux acteurs publics qui sont destinés à lutter en faveur des enfants de la rue sont les suivants :

- Le Secrétariat d'État chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes handicapées, créé en 2002 (ex-secretariat d'état chargé de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale) est très impliqué dans la protection des enfants victimes de maltraitance.
- L'Observatoire national des droits de l'enfant : En mai 95, sa Majesté le Roi Hassan II a pris la décision d'ériger le Congrès national des droits de l'enfant (CNDE) en Observatoire National des Droits des Enfants (ONDE). La mise en place de cette institution constitue l'engagement du Maroc dans la lutte des droits de l'enfant. Sa mission est d'analyser la situation des enfants en matière de protection et de promotion de ses droits. Depuis 2000, il a mis en place un numéro vert qui est accessible en continu, chargé d'orienter les enfants victimes de maltraitance.

4.3 Société civile

D'après Larry Diamond (1994), la société civile se caractérise comme « le domaine de la vie sociale organisée qui est volontaire, largement autosuffisante, autonome de l'État et régie par un ordre légal ou un ensemble de règles partagées. Cette vie sociale est distincte de la société en général. » C'est la société qui vient à s'organiser en association ou groupe, plus ou moins formel, en dehors du cadre étatique ou commercial.

➤ ONG : Au-delà de la famille, qui est conçue comme la première structure de prise en charge de l'enfant, des organismes voient le jour. Ils sont créés selon un certain contexte et des objectifs bien précis. Ils viennent combler le vide laissé par les pouvoirs publics, de façon plus ou moins efficace. « Les acteurs associatifs jouent un rôle important dans le domaine de la protection, des actions de solidarité et des services (survie, éducation, protection, microcrédits...) auprès des populations isolées et démunies. » (UNICEF, 2007 : 49). Pour l'État, le bénévolat et le volontariat sont des activités appréciables, car ils permettent de compenser, au moins partiellement, certaines défaillances des services publics.

Les principaux acteurs associatifs nationaux qui œuvrent en faveur des enfants de la rue sont :

- Bayti : Casablanca, Kenitra et Essaouira
- AMESIP : Salé, Rabat, Ain Atig, Agadir et Casablanca
- L'heure joyeuse : Casablanca
- Al Karam : Safi et Marrakech
- Darna: Tanger
- Samu social de Casablanca

- La Ligue Marocaine pour la protection de l'enfance (LMPE) : cette association non gouvernementale est reconnue d'utilité publique, elle a vu le jour en 1985. « La LMPE a pour objectif principal d'assurer la protection sociale de l'enfance et particulièrement celle des enfants abandonnés qui vivent dans des conditions sanitaires et éducatives pénibles. » (LMPE, 2009)
- Samu social de Casablanca : Inauguré le 5 septembre 2006 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Cette association de droit marocain a pour mission de rencontrer la population cible, de diagnostiquer les besoins, de proposer une aide médicale, sociale et psychosociale, tout en orientant et en accompagnant les personnes vers les structures compétentes. Cet acteur travaille en étroite collaboration avec d'autres associations de Casablanca. Durant notre stage avec Bayti, nous avons été amenées à collaborer avec eux pour le cas d'une jeune fille de la rue. Ce centre a pour principaux objectifs de:
 - Lutter contre l'exclusion sociale,
 - Répondre à la problématique de la prise en charge sociale des personnes de la rue (femmes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées) seulement dans la ville de Casablanca.

Malgré la volonté de faire changer les choses, les organisations se trouvent quelques fois limitées dans leurs actions. En effet, « l'insuffisance de leurs ressources matérielles et organisationnelles ne leur permet pas de mobiliser les fonds réguliers qui assureraient une certaine pérennité à leurs actions. » (UNICEF, 2007: 50).

4.4 Acteurs internationaux

Ces acteurs viennent soutenir l'État marocain, la société civile ainsi que la population dans leur engagement et la réalisation de certains projets.

- Agences des Nations unies : UNICEF, UNESCO, OIT.
- ONG internationales : Save the Children, Fondation terre des hommes...

- Banque mondiale et Institut arabe du développement Urbain (qui ont initié en 2004 un programme de lutte contre la vulnérabilité des jeunes dans les grandes mégapoles arabes).

4.5 Les médias

Ce sont des acteurs clés qui viennent dénoncer cette réalité qui a souvent été mise de côté. « Ils sont titulaires d'un droit à l'information vis-à-vis de l'État, des ONG et des organismes internationaux [...], comme ils sont détenteurs de cette obligation envers la population » (Unicef, 2007, 49).

4.6 Les intervenants de terrain

Pour finir, nous devons bien évidemment parler des intervenants-rue, ces personnes qui entrent directement en contact avec les enfants de la rue. Ils passent la majeure partie de leur temps dans la rue à travailler avec les enfants, à les écouter, à trouver des réponses et des solutions aux diverses situations.

Dans le prochain chapitre, nous verrons plus amplement le travail que ces personnes mènent auprès de ces enfants, à travers l'analyse des trois organisations que nous avons pu intégrer pendant notre recherche de terrain.

CHAPITRE II:

LES STRATÉGIES D'INTERVENTION MENÉES AUPRÈS DES ENFANTS DE LA RUE PAR LES TROIS ORGANISMES ÉTUDIÉS

Cette partie tient une place centrale dans ce travail de recherche, car elle va mettre en lumière les résultats observés sur le terrain et, dans le même temps, vérifier les hypothèses énoncées en introduction. Elle se découpe en deux grandes parties selon les deux organismes²⁰ que nous avons suivis dans leur travail d'intervention: l'Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire (AMESIP) et l'organisme Bayti.

Dans un premier temps, nous présenterons respectivement l'AMESIP pour ses particularités, son approche à travers l'intervention de deux de ces centres qui nous ont ouvert leur porte. Puis, dans un second temps, nous étudierons les stratégies d'intervention qui sont utilisées par Bayti auprès des enfants de la rue.

1. L'AMESIP

Les raisons qui nous ont poussées à nous tourner vers l'AMESIP et à étudier l'intervention qu'elle mène auprès des enfants en situation de précarité sont de plusieurs ordres. Mais la principale cause que nous retiendrons est l'engagement et le travail acharné qu'elle conduit envers les enfants de la rue de Rabat et Salé. Cinq centres sont implantés dans cette région, lieu de notre recherche. Nous avons pu en visiter trois, mais seulement deux retiendront notre attention pour ce travail de recherche.

1.1 Historique de la création de l'association

Devant « le nombre toujours plus élevé d'enfants sillonnant les rues de Rabat, pendant les heures scolaires, se livrant à la sauvette à des multiples activités parallèles. » (AMESIP, 2006 : 1), des hommes et des femmes se sont réunis dans le milieu des années 1990 pour amorcer la genèse du projet. Avant d'intervenir avec le public, les fondateurs de l'AMESIP ont engagé un diagnostic de la population. Ainsi, ils ont élaboré une enquête qui

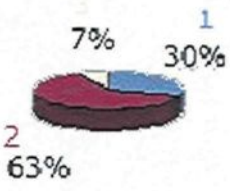
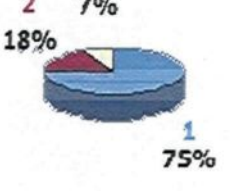
²⁰ Cependant, nous avons travaillé auprès de deux centres de l'AMESIP, d'où une présentation de trois organismes (deux de l'AMESIP et celui de Bayti).

servira plus tard au développement des centres. « Cette enquête a revêtu la forme d'interviews d'enfants dits « des rues » (Dès le départ, l'AMESIP s'est refusée à employer ce vocable. Le qualificatif « des rues » nous apparaît péjoratif et réducteur. En effet, aucun enfant n'est né **DE** la rue et n'a pas vocation à y résider...). » (AMESIP, 2009). Ils ont ainsi cherché à connaître les conditions de vie sociale, économique et sanitaire, le niveau de scolarisation, le mode de vie des enfants avec lesquels ils interviennent...

Les grandes lignes qui ressortent de cette étude sont les suivantes (AMESIP, 2006 :1) :

- La grande majorité de ces jeunes venait surtout de Salé et en partie de certains quartiers périphériques de Rabat.
- Tous ces enfants avaient une famille de parents proches, mais les liens familiaux étaient distendus ou quasi inexistant.
- Le pourcentage de fillettes par rapport aux garçons était très faible (environ 6%)
- La fourchette d'âges allait de 6 à 16 ans avec un « pic » autour de 11-14 ans.

Figure 10: Représentations des conditions de vie (Année 1996)

<p>Où les enfants dorment-ils?</p>  <p>1 - dorment chez eux 2 - dorment dans la rue 3 - alternent la rue et la maison</p>	<p>1 - dorment chez eux 2 - dorment dans la rue 3 - alternent la rue et la maison</p>
<p>Où les enfants mangent-ils ?</p>  <p>1 - mangent dans la rue 2 - mangent chez eux 3 - mangent alternativement dans la rue ou chez eux</p>	<p>1 - mangent dans la rue 2 - mangent chez eux 3 - mangent alternativement dans la rue ou chez eux</p>

Sources : AMESIP, 2009

Ces deux graphiques (ci-dessus) sont extraits de l'enquête qui date de 1996. Ils montrent le degré d'importance que prenait la rue dans le quotidien des enfants. Cette enquête, révèle que 63% des enfants interrogés dorment quotidiennement dans la rue. De plus, 75% des enfants qui ont fait l'objet de l'enquête mangent dans la rue, ce qui montre que la rue est très présente dans le quotidien des enfants.

Cette recherche a été menée dans plusieurs quartiers de Rabat (ancienne Médina, nouvelle Médina, Takkadoum, Youssoufia, Akrach, Agdal, Tour Hassan, Les Orangers, Océan), voire dans les parcs publics, stationnements, plages, cimetières, terminus de bus, marchés, gare routière, gares ferroviaires, remparts et ponts. Cette étude a duré pendant près de dix jours (du 28 mars au 06 avril). « C'est plus de 500 cas d'enfants vivant dans la rue qui ont été examinés. [...] La majorité est âgée de 11 à 17 ans, peu d'enfants sont âgés de moins de 11 ans. » (AMESIP, 2009).

Les résultats de cette enquête datent de 1996, c'est-à-dire vraiment au début de la création de l'association. La situation a évolué et le phénomène s'est même amplifié. Un des nouveaux points est la présence significative des filles. « Au moment de la création de l'association, il était prévu d'ouvrir un centre d'accueil réservé aux filles. Mais, après l'enquête, il nous apparaît plus judicieux, vu le petit nombre de filles rencontrées, de réserver pour elles une "aile" d'un centre prévu pour les garçons. » (AMESIP, 2009). Aujourd'hui la présence des filles dans les rues de Rabat et de sa région est nettement plus importante qu'avant, à un point tel que l'association va devoir s'adapter

1.2 Présentation de la structure

L'AMESIP est une association qui a vu le jour le 6 décembre 1996 suite au constat alarmant issu de l'étude sur les enfants de la rue dans la région de Rabat-Salé. Elle a un statut d'Utilité publique depuis le 18 février 1998. Plusieurs centres d'accueil ont été progressivement créés au cours des années et à travers tout le royaume. Chaque centre a sa particularité et des services variés, adaptés à la population ciblée. Les centres sont les suivants:

- Centre d'accueil SHEMS'Y de Moulay Ismaïl (Salé), en 1997.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Youssoufia (Rabat) en 1999.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Sidi Moussa (Salé) en 2000.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Atfalouna (Marrakech) en 2000.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Hay-N'Byat (Salé) en 2003.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Ain Atiq (Salé) en 2005.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Sidi-Moumen (Casablanca) en 2007.

1.3 Partenaires financiers

Pour répondre aux attentes des jeunes, ces centres ont besoin de fonds pour leur budget de fonctionnement. Ainsi l'AMESIP reçoit du financement de divers mécènes, des subventions de certains programmes et le soutien d'autres ONG.

Plusieurs ministères du royaume investissent dans des programmes de l'AMESIP : le ministère de l'Emploi, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Éducation nationale. Malgré ces subventions, l'AMESIP doit toujours se battre et trouver d'autres fonds afin de continuer sa lutte. « Hormis une subvention pour quelques enseignants dans le cadre de l'éducation non formelle, nous n'avons aucun revenu fixe et ne survivons empiriquement qu'au jour le jour par les moyens que nous exposons par ailleurs » (AMESIP, 2006 : 16).

Voici une liste, des partenaires de l'AMESIP: (AMESIP, 2009).

Soutien venant de l'étranger:

- Centre français de protection de l'enfance (parrainages d'enfants)
- Académie Annie Fratellini (école du cirque)
- El OSRA (Élan, Optimisme, Solidarité et Rapprochement)
- La Source (sauvegarde de l'enfance en difficulté)
- Cercle d'amitié franco-marocain

Les principaux mécènes:

- Les services de coopération des Ambassades de Belgique, du Canada, de France, du Japon et de Finlande (financement d'équipements divers, formation des cadres de l'AMESIP)
- Le Consulat général de France à Rabat
- L'Institut français de Rabat (aides multiformes surtout dans le domaine culturel)
- Les Supermarchés Marjane (Groupe Auchan), qui nous permettent d'organiser dans leurs établissements des collectes de denrées alimentaires

Partenariat avec les ONG local :

- SAMU Social
- AMSED (Association marocaine de solidarité et de développement)
- L'heure joyeuse (Alphabétisation et aide sociale à l'enfance)
- INSAF (Institution nationale de solidarité avec les femmes en détresse)
- AL KARAM (Association pour la sauvegarde de l'enfance)
- Ligue marocaine de protection de l'enfance
- Darma (Aide aux enfants en difficulté)

Partenaires et Instances Internationales :

- UNESCO
- BIT (Programme IPEC de lutte contre le travail des enfants)
- ONUDC (Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime)

1.4 Les objectifs

À travers ses neuf centres d'accueil, l'AMESIP prend en charge (partiellement voire totalement) des milliers d'enfants qui se trouvent en situation de précarité. « Elle se donne pour but, lorsqu'elle a recueilli un enfant, de l'accompagner jusqu'à ce qu'il soit engagé dans de bonnes conditions vers un cursus scolaire long ou bien vers une profession gratifiante et adaptée » à ses goûts (AMESIP, 2006: 2). Ils sont à l'écoute des enfants afin de répondre au mieux à leurs besoins, pour les aider à sortir de leur situation de précarité et les accompagner vers une vie décente.

Afin d'atteindre ses objectifs, l'AMESIP favorise un accompagnement qui se veut global en assurant aux enfants :

- Un soutien affectif et psychologique.
- Une formation à même de les aider à se réinsérer dans la société (communiquer, lire, écrire...).
- Une réinsertion de l'enfant dans sa famille chaque fois que possible.
- La prévention de la délinquance et des maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.)
- L'offre d'un "refuge" où ils peuvent venir librement, sans obligation d'y rester, mais où la qualité de l'accueil devra décourager le retour à la rue.
- L'habillement, la nourriture et les soins.

Très rapidement, l'intervention auprès du public aidant, et la compréhension des problématiques facilitant, d'autres objectifs ou sous-objectifs sont apparus :

- Participer à l'aide à la scolarisation des fillettes dans les régions rurales.
- Participer à la lutte contre l'exploitation des « petites bonnes ».

L'AMESIP vise à construire et à solidifier un parcours d'insertion au public en lui fournissant les outils nécessaires à sa sécurité et à sa stabilité. Ainsi, le centre vise à prévenir les risques de l'exclusion à tous ses niveaux, qu'elle soit familiale, sociale ou scolaire. Pour ce faire, il mobilise un ensemble de moyens stratégiques pour assurer un accompagnement social global.

1.5 Les stratégies d'intervention

Tenant compte des objectifs de l'AMESIP ficelés en fonction de publics fragilisés par une désocialisation, l'intervention de ses travailleurs ne devra être que plus réfléchie et progressive afin de permettre un engagement le plus important possible de l'enfant, dans son devenir. L'intégration du jeune étant basée sur le volontariat, les intervenants de l'AMESIP doivent faire preuve de diplomatie, de délicatesse et d'une grande qualité d'écoute, il s'agit d'un vrai travail de concertation et de médiation qui vise avant tout à faire de l'enfant un acteur dans les premiers temps de sa prise en charge. Pour présenter les stratégies d'intervention en questions, nous exposerons dans un premier lieu les points de convergence de tous les centres d'accueil. Dans un second temps, nous présenterons deux centres, plus particulièrement, pour les avoir intégrés directement dans notre terrain de recherche.

Tous les centres commencent leur travail de la même façon. Des éducateurs en milieu ouvert (EMO) sillonnent de jour (quelques fois la nuit) les rues, les quartiers dans le but de repérer les enfants errants, les enfants de la rue ou encore ceux qui travaillent. Une fois l'enfant repéré, le travail d'approche commence. L'éducateur ouvre la discussion en

cherchant à comprendre la situation de l'enfant et par la suite, selon son degré de situation de précarité, il essayera de le persuader de rejoindre l'un des centres. « L'accent est mis sur les dangers de la rue, les perspectives d'un avenir meilleur s'ils veulent bien accepter l'aide de l'association. Les familles sont aussi approchées, dès qu'elles ont pu être localisées. Ce processus peut être très long. » (AMESIP, 2009).

Une fois que l'enfant accepte l'aide de l'AMESIP, c'est le commencement de l'intervention, selon les attentes et les besoins de l'enfant. L'institution intervient dans différents domaines à travers diverses activités.

1.5.1 La scolarisation

Un grand nombre d'enfants au Maroc a quitté l'école tôt ou n'a jamais eu la chance d'y aller. Les enfants de la rue sont beaucoup touchés par cette problématique. C'est une des priorités de l'AMESIP que de redonner la chance à tous les enfants d'accéder à l'éducation et d'être scolarisés. « Tout enfant non scolarisé, mais en âge de l'être reçoit l'aide nécessaire pour s'inscrire à l'école, souvent après inscription à l'état civil. Les fournitures scolaires lui sont fournies et un suivi scolaire et social par les équipes de l'AMESIP lui est assuré. » (AMESIP, 2009).

L'intervention par le biais de l'école est l'une des méthodes les plus utilisées pour sensibiliser les enfants sur les dangers de la rue et les faire sortir de cette dépendance. Ils sortent de leur ignorance et découvrent les méfaits désastreux que peut avoir « la rue » à court mais surtout à long terme. Plusieurs programmes de scolarisation ont été développés, destinés à une population bien précise :

➤ *Enseignement préscolaire*

L'accompagnement pré-scolaire est important, car il introduit l'apprentissage des éléments fondamentaux. L'enfant acquiert les premières bases de la socialisation, tout en l'initiant progressivement à la scolarité. L'AMESIP a développé un programme d'enseignement préscolaire destiné à lutter contre la présence dans la rue d'un nombre trop important des jeunes enfants (3-6ans). Les deux centres suivants de l'AMESIP possèdent l'unité préscolaire :

- Centre d'accueil SHEMS'Y de Moulay Ismaïl, qui a commencé à la rentrée 1999.
- Centre d'accueil SHEMS'Y de Youssoufia, qui a vu le jour en 2002.

Tableau 3: Les effectifs des deux centres à la rentrée scolaire de 2007.

<p><u>Centre SHEMS'Y Youssoufia à Rabat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 58 enfants en éducation non formelle • 281 rescolarisés en cours de soutien • 30 enfants en préscolaire 	<p><u>Centre SHEMS'Y Moulay Ismaïl à Salé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 56 enfants en éducation non formelle • 230 rescolarisés en cours de soutien • 50 enfants en préscolaire
---	---

Source : (AMESIP, 2009).

➤ *Soutien scolaire (programme : "rester à l'école")*

Le défi n'est pas de faire venir l'enfant à l'école, mais c'est de le faire rester (à long terme). Beaucoup d'enfants ont perdu confiance dans l'école, pour eux elle ne répond pas à leurs besoins, et ils trouvent plus avantageux de travailler pour pouvoir gagner un peu d'argent. Ils mettent en avant leur présent, sans penser aux conséquences sur la vie future. Travailler est pour certains plus stimulant que de rester sur les bancs de l'école.

Ainsi, l'AMESIP lance une campagne pour sensibiliser les parents, en mettant l'emphase sur leurs devoirs de parents et leurs responsabilités. Un soutien scolaire est donné aux enfants pour les aider à mieux réussir à l'école, à mieux comprendre l'intérêt que peut leur apporter l'école à long terme.

De nombreux enfants qui étaient en état d'échec scolaire grave et susceptibles d'être renvoyés de l'école en fin d'année scolaire ont reçu dans nos centres et dans des salles mises à notre disposition dans les écoles du ministère après 18 heures, un soutien scolaire qui a permis un taux de réussite de 98 % à l'issue de l'année scolaire 1997/1998 et supérieur à 90 % les années suivantes. (AMESIP, 2009).

➤ *Alphabétisation non formelle*

Il n'est pas rare de voir des enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Leur âge ne leur permet pas de suivre un cursus scolaire « normal ». À partir de là, l'AMESIP propose à ces enfants, âgé de 11 à 16 ans, de suivre un enseignement de base. D'autres suivent des cours de remise à niveau en vue de rejoindre un centre d'apprentissage.

➤ *Réinsertion scolaire*

Suite à diverses situations, il n'est pas rare de voir des enfants quitter l'école. Avec son programme de réinsertion scolaire, l'AMESIP s'est donné pour mission de travailler avec ces enfants pour les réintégrer dans des écoles dites « normales ». « Après remise à niveau, de nombreux enfants ont, sur tests organisés à l'issue de chaque année scolaire, rejoint les écoles du Ministère. (L'AMESIP continue à les «suivre. ») » (AMESIP, 2006 :3).

Lorsque les enfants intègrent les programmes de l'AMESIP, les éducateurs doivent en premier lieu mener un travail sur le comportement des jeunes qui arrivent aux centres avec leur « héritage » de la rue. C'est tout un mode de vie, un comportement, une éducation qui est imprégné des valeurs de la rue. « L'association effectue un très gros travail éducationnel à travers toutes ses activités, particulièrement les cours d'éducation civique et religieuse, pour enraciner les valeurs d'entraide, de tolérance des différences, de respect de soi et des autres ... » (AMESIP, 2009).

La socialisation est un processus d'apprentissage, où l'individu intériorise tout un ensemble de normes et de valeurs liées à son groupe d'appartenance voire, au sens large, à la société dont il fait partie. En d'autres termes, cette socialisation est le résultat d'une interaction entre plusieurs agents sociaux, l'environnement et l'individu. L'école fait partie de ces agents sociaux au même titre que la famille et les groupes de pairs qui sont considérés comme les instances de socialisation primaires.

À travers la scolarisation, l'AMESIP cherche à reprendre le travail de socialisation, quelque peu interrompu, en inculquant les valeurs et les normes de base de la société dans laquelle les enfants vivent. Ce moyen d'apprentissage permet de transmettre des connaissances indispensables, à savoir une culture commune appartenant à la société dans laquelle vivent ces enfants. Elle met l'accent sur le savoir-vivre en collectivité, qui implique un certain respect d'autrui et dans le même temps de délaisser les anciennes règles de la rue. L'AMESIP va encore plus loin, en attirant l'attention sur les méfaits de la rue, en s'adressant non seulement aux enfants en situation de précarité, mais aussi à tous les enfants du quartier.

Les équipes pédagogiques effectuent des campagnes de sensibilisation auprès des enfants des écoles des quartiers afin de les prévenir contre les dangers de la rue et les risques auxquels ils sont susceptibles d'être exposés, l'accent étant mis sur le fait qu'il ne peut y avoir d'insertion efficace dans la société sans passer par l'école.(AMESIP, 2006 : 5).

1.5.2 Autres moyens d'intervention

➤ La formation

« L'une des règles absolues que nous nous sommes fixés est de ne jamais laisser un enfant nous quitter, à l'âge de 16 ans, ou plus tard, sans lui avoir donné un moyen décent de "gagner sa vie" ». (AMESIP, 2009). Quand elle est possible, la réinsertion scolaire est prioritaire pour l'AMESIP. Dans le cas où cela n'est pas envisageable, l'équipe pédagogique accompagne l'enfant à entrer:

- Soit dans une structure d'enseignement professionnel ;
- Soit dans une entreprise.

➤ *Les loisirs*

Les centres doivent être des lieux de joie et de plaisir, où peuvent s'épanouir les enfants. Vivre dans la rue ou en situation de précarité n'a pas toujours été une partie de plaisir, il a fallu passer du stade d'enfant à celui d'adulte, dans un laps de temps limité. Pour beaucoup, leur enfance a été laissée de côté et le simple mot « jouer » n'existe pas dans leur vocabulaire.

C'est dans ce sens que l'AMESIP accorde une grande importance aux loisirs et aux activités ludiques, l'ennui ne doit pas exister dans les centres, sinon les enfants risquent de vouloir le quitter. L'accueil de certains groupes d'étrangers est organisé (scouts, stagiaires...), comme c'était le cas pour le premier centre (Centre d'accueil de Hay N'byat-Salé) dans lequel nous avons été. Plusieurs stagiaires de différents pays (États-Unis, Canada, etc.) se sont succédés durant les deux semaines de notre stage. Cette présence étrangère a représenté pour les enfants une joie, ils portaient une certaine admiration envers ces personnes venues d'ailleurs, de pays qui stimulent en eux des rêves et des illusions. La barrière de la langue n'a pas empêché les enfants de manifester leur intérêt aux personnes via leurs comportements et leurs gestes, ainsi que par leurs attitudes à participer aux activités organisées par les stagiaires. Dans le même objectif, des activités sont proposées aux enfants ainsi que des jeux éducatifs organisés par les éducateurs.

➤ *Le domaine de la santé*

L'AMESIP intervient aussi dans le domaine de la santé, lorsque l'enfant rencontre des problèmes de santé, souffre de maladies liées au danger de la rue. « Lorsqu'un enfant arrive dans l'un de nos centres, il est souvent malade, couvert de divers parasites... Il est lavé, soigné, doté de nouveaux vêtements. » (AMESIP, 2006 : 4). L'AMESIP travaille en

collaboration avec les centres de santé, dans le cas où des enfants requièrent des soins, des éducateurs les prennent en charge et les conduisent dans les centres appropriés.

Nous venons de voir l'approche globale de l'AMESIP, commune à ses sept centres d'accueil. Dans la suite de ce chapitre, nous allons nous focaliser sur les deux centres qui nous ont ouvert leur porte et nous ont permis de suivre leurs stratégies d'intervention.

2 Le centre d'accueil de Hay N'byat (Salé)

Le centre de Hay N'byat a été le premier lieu où nous avons pu prendre contact avec les enfants. Durant deux semaines, nous avons intégré l'équipe de l'AMESIP où nous avons pu observer l'intervention qu'elle menait en faveur des enfants de Salé (principalement des quartiers défavorisés).

2.1 La genèse du centre d'accueil de Hay N'byat

Ce centre a pris racine suite à un projet de l'AMESIP qui avait pour but la réinsertion des jeunes en situation de précarité, par le biais du sport et de la scolarisation. Mais aussi de faire en sorte de lutter contre le travail des enfants, un problème important dans cette région. Une fois le projet adopté, c'est dans le quartier déshérité de Hay N'byat que la construction d'un terrain omnisports a été effectuée. À cela, vient s'ajouter une salle de classe, destinée à des cours de soutien et d'alphabétisation. Appuyé par l'UNESCO et le BIT, ce centre a ouvert ses portes en janvier 2003.

2.2 Son fonctionnement

L'organisation de ce centre ressemble fortement à celui d'une école. À la tête de cette structure se trouve un responsable qui gère le bon fonctionnement des activités en collaboration avec toute une équipe éducative qui fait un travail remarquable. Ce centre

accueille les enfants du matin jusqu'à la fin de la journée, d'où son appellation de centre ouvert.

Suite à son fonctionnement qui s'apparente à celui d'une école, beaucoup pensent que ce centre est ouvert à tous les enfants. Mais, celui-ci est sélectif et vise principalement des enfants en situation de précarité. Mais qui dit situation de précarité, ne veut pas dire enfant de la rue (au sens où nous l'entendons pour notre recherche). Ainsi cette institution est destinée aux enfants pour qui la rue faisait partie intégrante de leur quotidien ou encore elle constituait le lieu d'une activité économique. Cependant, ils gardaient une attache avec leur famille et rentraient chez eux pour dormir²¹. Suite à une enquête sociale, l'assistance sociale évalue la situation de l'enfant ainsi que celle de sa famille. À partir de là, on juge si la situation de l'enfant lui permet de jouir des services l'AMESIP.

L'AMESIP effectue une période « terrain » de prérentrée, où tous les membres du centre s'activent à inspecter les rues du quartier de Hay N'byat, mais aussi des quartiers voisins avec des zones d'intervention bien ciblées (marchés, bidonvilles...). Cette période peut durer jusqu'à un mois et le but premier est d'entrer en contact avec de nouveaux enfants dont la situation est inacceptable aux yeux de l'AMESIP (enfants qui travaillent, enfant errants, enfants non scolarisés...). Les convaincre de quitter leur situation actuelle s'avère pour certains un défi qui n'est pas toujours évident à relever. Mais une fois l'enfant convaincu, une fois que les parents ont accepté à leur tour, l'enfant devient membre de l'AMESIP et doit s'investir dans les programmes. L'âge est un des critères d'acceptation, l'enfant doit avoir entre 8 et 15ans pour être admissible au centre.

²¹ Nous tenons à noter que ces enfants ne constituent pas l'objet principal de notre étude. Cependant, nous avons trouvé intéressant de commencer notre terrain avec ce type de centre, car il nous a permis d'enrichir notre recherche. En effet, nous avons pu comparer l'organisation du centre, l'approche employée ainsi que les stratégies d'intervention, avec les autres. De plus, nous avons pu analyser le degré de précarité qui pouvait exister entre les différents types d'enfants.

Pour finir, notre passage dans ce centre nous a facilité l'accès à notre second stage, dans le centre de désintoxication d'Ain Atig, qui fait partie de la même association.

2.3 L'approche d'intervention utilisée comme moyen de réinsertion

À travers un ensemble de stratégie d'intervention, toute l'équipe de l'AMESIP travaille en collaboration pour aboutir à la réussite de ses objectifs. Son approche se base sur un travail organisé, des actions structurées, qui va conduire à la réalisation de la mission qu'elle s'est donné.

2.3.1 Par l'éducation et la formation professionnelle

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'AMESIP accorde une réelle importance à la scolarisation de l'enfant. À travers ses programmes, cet organisme propose différentes activités appropriées aux jeunes qui ont été admis dans le centre.

- ***Alphabétisation non formelle***: Des cours d'alphabétisation sont donnés aux enfants qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou ne pouvant pas continuer à suivre leur scolarité normalement. L'alphabétisation se définit comme «l'acquisition des connaissances et des compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution [et] un droit fondamental de la personne humaine » (UNESCO, 1997). Tous les enfants ont droit à l'éducation, c'est dans cette optique que l'AMESIP cherche à donner la chance à des enfants de pouvoir lire, écrire et compter, des savoirs élémentaires indispensables au quotidien. Des cours d'arabe et de français sont ainsi donnés par des professeurs avec des programmes différenciés selon le niveau des enfants

- ***Réinsertion scolaire*** : L'objectif de ce programme est de permettre à certains enfants qui ont dû quitter l'école depuis plusieurs années de reprendre leur scolarisation dans un établissement du ministère. Cette option est possible après une remise à niveau et suite à la réussite des tests.

- **La formation professionnelle** : Quand il n'est pas possible de réintégrer le cursus scolaire, l'AMESIP cherche d'autres options pour donner à l'enfant un minimum d'outils afin d'assurer son avenir. L'association a opté pour la formation professionnelle, celle-ci est destinée aux enfants de 14 -16 ans. C'est « avec l'aide des entreprises (usines de pâtes alimentaires, textiles, bijouterie fantaisie etc.) et d'artisans (potiers, ferronniers, etc.) citoyens nous avons pu à ce jour placer 375 adolescents en pré-apprentissages et apprentissage. » (AMESIP, 2006 : 6).

Suite à leur sérieux, certains enfants sont engagés par les patrons, à la fin de la formation.

À travers ces activités, l'AMESIP réalise un travail éducationnel où les résultats sont frappants. Le constat peut se faire en analysant le comportement de l'enfant, lors de son entrée au centre et une fois l'accompagnement fini : c'est une nouvelle personne.

Il faut noter ici que l'intervention est fortement orientée par des représentations sociales issues de l'enseignement donné. D'après Denise Jodelet (1997),

Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir du sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal.

Par l'éducation qui est transmise aux enfants, les intervenants font passer des messages simples et compréhensibles, qui illustrent une pensée commune de la société dans laquelle ils sont. Elles représentent une réalité collective inspirée pas la société aux individus. Cette démarche est une manière de sociabiliser l'enfant progressivement afin de le conduire vers sa réintégration sociale, tout en douceur.

L'enfant reste néanmoins un enfant, l'AMESIP ne l'oublie pas. Elle a programmé des activités ludiques qui permettent aux jeunes d'apprendre tout en s'amusant. Ainsi, le centre

assure aux enfants des cours de musique où ils découvrent une nouvelle activité qui stimule leur attention, leur concentration et un effort d'écoute. Des leçons de musique sont données aux enfants par des éducateurs africains en leur offrant la chance de pratiquer des instruments, une première pour la majorité d'entre eux. De plus, ce centre offre des cours de dessins et de peinture. Tout un matériel est mis à leur disposition pour pratiquer cette discipline. À travers cette activité, l'enfant peut s'exprimer à sa manière en extériorisant ses sentiments refoulés. Par ailleurs, ce qui fait la particularité de ce centre, c'est son terrain omnisports. Des pratiques sportives sont données aux enfants, opportunité qui n'est pas offerte à tout le monde. Cette activité fait la joie de beaucoup, ce constat a été fait lors de nos nombreuses observations. Il en faut peu pour faire le bonheur de ces enfants, un ballon, un terrain, et les voilà heureux, heureux de se sentir enfants pour quelques instants. Le centre est ouvert jusqu'au samedi, mais ce jour est réservé à la détente. Au programme, des activités d'amusement et des jeux éducatifs sont proposés aux enfants. Un moyen de leur procurer de la détente, de s'évader pour quelques instants, de rire tout simplement, mais aussi d'évacuer leur énergie superflue. Et, par la même occasion, ils acquièrent des connaissances : apprendre tout en s'amusant.

Nous venons de voir, quelle dimension ce centre de l'AMESIP accorde à l'éducation comme moyen de réinsertion sociale. Dans cette deuxième partie, nous tenons à souligner le remarquable travail de terrain qui est fait (dans la prise de contact avec les enfants, les campagnes de prévention menées auprès de la famille et des enfants, ainsi que dans le suivi personnel).

2.3.2 Le travail de terrain des intervenants

Chaque jour, les éducateurs de l'AMESIP effectuent un travail de terrain avec une grande détermination et cela malgré le manque de moyens matériels pour se déplacer. Ce sont des éducateurs dit de milieu ouvert qui réalisent ce travail de proximité, ils vont à la rencontre des familles, réalisent des suivis rigoureux tous les matins, lorsque l'enfant est

absent. Ce travail demande une grande énergie et de la volonté. Ils sillonnent les rues à pied, marchent de longues distances, parfois dans des quartiers pas très sécuritaires, pour se rendre au domicile de l'enfant, ou encore à la recherche de certains jeunes dont ils n'ont pas de nouvelles. Et cela, bien qu'il pleuve ou qu'il vente. Le suivi des éducateurs va encore plus loin, ils se déplacent dans les différentes écoles du quartier, pour évaluer l'assiduité des anciens membres de l'AMESIP, afin de vérifier que les enfants suivent toujours leur scolarisation.

Les éducateurs de milieu ouvert sont présents partout et sont polyvalents dans leur intervention. Il est question d'accompagner un enfant pour effectuer son inscription dans l'école voisine ou pour lui trouver une place pour sa réinsertion scolaire, les éducateurs sont là pour s'en charger. Nous les retrouvons aussi dans le cas où l'enfant rencontre un problème de santé et doit être accompagné aux urgences. On peut citer le cas de la petite S. qu'on a dû amener à l'hôpital pour lui enlever ses points de sutures suite à son agression avec une lame de rasoir, au visage, par un garçon de son quartier.

Durant nos deux semaines dans le centre, nous avons pu observer comment se déroulait le travail de terrain, son importance dans l'intervention envers les enfants. Cette étape peut être déterminante dans le choix que l'enfant fait, à savoir, sortir de sa situation de précarité et faire confiance à l'AMESIP ou rester dans sa dépendance « rue ». L'approche de terrain est intéressante, car elle permet d'aller au cœur du problème, d'observer cette réalité. Le terrain vient quelque peu confirmer certains énoncés faits en introduction.

Patrouiller les rues de Salé (quartier de Hay N'byat et des quartiers voisins, comme celui de l'Oued, un quartier avec une pauvreté importante) à la recherche de la maison²² du petit Y., qui habite au fin fond d'un bidonville, aller rencontrer la maman de S. pour parler avec elle au sujet de sa fille, c'est le quotidien des éducateurs de l'AMESIP. Les familles

²² Faut signaler, que dans certains cas, les adresses manquent réellement de précisions (pas de numéro de maison...), ce qui handicape le travail des éducateurs.

nous ouvrent leur porte, cet accueil est pour nous l'occasion de constater dans quelle situation elles vivent. Des situations de pauvreté intolérable, des habitations exigües surchargées, des familles disloquées, des conditions de vie insalubres, tant de faits qui viennent confirmer certaines hypothèses de départ, dans laquelle baignent les enfants.

Ce travail d'observation et d'approche a été plus que pertinent pour notre analyse et pour la vérification d'un certain nombre de données.

3 Le centre d'accueil SHEMS'Y de Ain Atiq

3.1 Présentation du centre

Le second centre de l'AMESIP qui nous a ouvert ses portes est celui d'Ain Atiq. « Le centre de désintoxication de Ain Atiq à Tamara », appelé aussi « la Maison du nouveau départ », est un établissement de soins destinés à des enfants de la rue qui s'adonnaient à la consommation de la drogue et des psychotropes. » (Moukine Billah, 2006 : 9). Situé à 20 km de Rabat, il se retrouve perdu dans la commune de Tamara. Ce choix n'est pas anodin, loin de là, car l'AMESIP voulait que ce centre soit isolé et loin de la ville. Inauguré le 25 février 2005, il propose dans le même temps une formation professionnelle liée au métier du cheval pour ces enfants, dont le but premier est de suivre le programme de désintoxication.

Ce centre prend en charge, à temps plein, des enfants de 8 à 17 ans et les encadre jusqu'à leur total sevrage. Cet établissement est qualifié de centre fermé, les 40 pensionnaires restent au centre, aussi bien le jour que la nuit.

3.2 L'importance de ce centre

Cette institution qui se consacre à la désintoxication des enfants de la rue est une grande première au Maroc. Mais pourquoi un tel centre ? Nous le savons, il n'est pas possible de parler de la rue sans parler de colle, de diluant, de « tchamkir »²³, de drogues et des pratiques qui vont avec. Les études²⁴ le montrent, la réalité aussi, les enfants de la rue s'adonnent à la consommation de drogues et aux psychotropes. Les drogues les plus utilisées par les enfants de la rue du Maroc sont la colle, le diluant ou encore le cirage, une petite quantité de ces produits, sniffée à l'aide d'un chiffon ou dans un sac, suffit pour provoquer des effets dévastateurs.

Vivre dans la rue n'est pas toujours facile, l'enfant a trouvé dans ces produits un moyen d'oublier, de surmonter son quotidien et de s'évader en rêvant à sa manière. Cette solution lui permet de fuir cette réalité et d'accéder à un monde imaginaire en se créant une autre vie. À travers des hallucinations visuelles, des sensations d'extase, ce sont des fous rires qui s'en suivent et selon l'humeur du jour, des réactions contraires peuvent se manifester (crises de pleurs entre autres). « Le jeune s'enferme dans son propre monde alors qu'en apparence, il erre sans but, chiffon collé sur le visage. Durant cet état, il est inaccessible, incohérent, en plein délire. Il ne se maîtrise pas, passant de l'impulsivité, de la révolte à la soumission. » (Maalla M'jid, 2000 : 23). Après l'inhalation de solvants, le jeune ressent des effets de bien-être. C'est le courage qui le gagne et lui donne des « ailes », il peut affronter le regard d'autrui et de toute la société, mendier en toute simplicité. De plus, la drogue lui permet de se soulager, d'oublier la faim et la douleur, de supporter le froid et les difficultés extrêmes de cette vie et des dangers.

²³ Action de sniffer dans le langage de la rue.

²⁴ Marie-Pierre Fernandez, Unesco. « Enfants de la rue, Drogues, VIH/SIDA : les réponses de l'éducation préventive », p 40.

Mais les conséquences ne sont pas toutes positives, loin de là. « Sur le plan respiratoire : ces solvants étant volatiles, entraînent insuffisance et fragilité respiratoire (asthme, bronchite chronique...)» (Maalla M'jid, 2000 : 24). À long terme, on assiste à la diminution de la vigilance et des réflexes. Petit à petit, la dépendance se crée et les doses doivent être augmentées pour pouvoir ressentir les effets. Voyons ci-dessous, un tableau qui résume les raisons d'une telle consommation.

Tableau 4: Les raisons pour lesquelles les enfants se droguent.

- Pour soulager et résister à la douleur, au froid, à la faim.
- Pour diminuer le stress, l'angoisse, la peur.
- Pour augmenter la force physique, le courage, la résistance.
- Pour échapper à l'univers quotidien et à ses problèmes.
- Pour adopter les pratiques du groupe de pairs.
- Pour s'amuser, se défendre avec les copains.
- Par attrait de l'interdit, pour expérimenter de nouvelles sensations.

Source : Fernandez, Unesco : 17

Après avoir exposé les causes de cette consommation, ainsi que ses effets, nous pouvons dès à présent mieux comprendre la pertinence d'un tel centre. Dans cette partie, nous nous penchons sur l'intervention qui est conduite par l'équipe de cet établissement.

3.3 L'approche utilisée comme moyen de réinsertion

3.3.1 Avant l'arrivée au centre

L'approche se déroule en plusieurs étapes. Tout commence dans la rue,

Les éducateurs de milieu ouvert (EMO) explorent de jour ou de nuit les rues des quartiers où sont repérés des enfants « errants ». Les enfants approchés de la sorte sont alors invités à venir dans l'un des centres de l'association. On les encourage par les perspectives d'un avenir meilleur s'ils veulent bien accepter l'aide de l'association et on les sensibilise aux dangers de rester dans la rue. Les familles sont aussi contactées après leur localisation. (Moukine Billah, 2006 :9).

Nous avons eu la chance de vivre l'expérience de terrain avec cette association qui est venue éclairer certaines interrogations. Cette sortie en milieu ouvert a été faite avec le directeur du centre et un autre éducateur. Nous nous sommes rendus à Rabat, plus exactement à Agdal²⁵, pour chercher de nouveaux cas et faire le suivi des anciens. Les deux éducateurs connaissent parfaitement les lieux et nous nous sommes directement dirigés vers l'un des squats des enfants de la rue surnommé le « palais ». Un grand bâtiment inachevé collé à un poste de police faisait face à un grand centre culturel et situé en même temps juste à côté d'une école américaine privée. Le bâtiment semblait vide en apparence, mais à l'intérieur des enfants étaient dissimulés à guetter l'étranger. Pendant que les intervenants discutaient avec certains enfants qu'ils connaissaient déjà, par mesure de sécurité, nous devions attendre à l'entrée du refuge, du fait que les enfants ne nous avaient jamais vus. Ce contraste total entre deux mondes qui se côtoient quotidiennement dans l'ignorance est quelque peu irréaliste. D'un côté, des enfants qui passent en voiture de luxe avec chauffeurs et de l'autre, ces enfants, sans rien, accrochés à leur chiffon imbibé de diluant qui leur permettent de rêver à ce monde qui défile sous leurs yeux.

²⁵ Il faut préciser qu'Agdal est l'un des quartiers les plus aisés de Rabat. Il abrite les administrations, les commerces, les restaurants...Petit à petit, il devient le nouveau centre-ville de Rabat.

3.3.2 L'intervention au sein même du centre

Il faut savoir que les nouveaux arrivants sont déjà connus par les éducateurs, suivis depuis quelques semaines voire des mois, ils sont arrivés à gagner une partie de leur confiance. Dès son entrée au centre, l'enfant doit s'adapter à ce nouveau mode de vie, de nouveaux camarades, de nouvelles règles à suivre, des interdictions de consommation liées à son sevrage, un nouveau lieu de vie, qui, malgré sa grande superficie, reste limité. Après une période d'adaptation qui diffère d'un enfant à l'autre, le jeune va finir par prendre ses repères et s'adapter progressivement.

La désintoxication se base sur un principe simple : occuper les enfants de 6h30 à 21h30 pour qu'ils n'aient pas le temps de penser à la rue, ni à leurs anciennes pratiques qui leur valent leur présence dans ce centre. Dans cette lignée, un emploi du temps bien programmé avec des horaires fixes a été dressé par l'équipe pédagogique. Trois repas quotidiens viennent cadrer leur journée. Les activités proposées sont très variées, mais elles se rapprochent dans un certain sens. Elles cherchent effectivement à renouer l'enfant avec certaines valeurs liées à la vie en communauté. Nous l'avons déjà mentionné plus haut, pour l'AMESIP, l'élément indispensable pour réussir une réinsertion passe avant tout par un programme éducatif.

➤ *Par le biais de l'éducation et la formation professionnelle*

Des cours non formels d'arabe, de français et de mathématiques sont donnés dans le centre. Pour les enfants qui ont le niveau requis, une réinsertion scolaire a pu être effectuée dans l'école voisine du centre, ils sont accompagnés quotidiennement par un éducateur et récupérés à la fin des cours. De plus, d'autres activités d'éveil et de socialisation sont proposées : cours d'histoire, de religion, d'art plastique, d'informatique, de théâtre, de chant et de musique, de sport, de gymnastique, leurs journées sont rythmées par toutes ces activités qui ont pour objectif de les former et ne pas laisser l'ennui les gagner.

De plus, une formation pour devenir maréchal-ferrant est offerte aux enfants. C'est une des spécificités de cette institution qui assure un enseignement lié au métier équestre. Le centre possède des écuries, des box ainsi que des chevaux, tout cela offert par les Haras nationaux, en partenariat avec la Société protectrice des animaux et de la nature (SPANNA).

➤ *Intervention personnalisée*

À ces programmes viennent s'ajouter un encadrement professionnel, des consultations médicales et un suivi psychologique destinés à accompagner l'enfant dans son travail de reconstruction personnelle. Des entretiens de groupe sont organisés, afin d'évacuer leur mal-être parfois refoulé et d'arriver à extérioriser un passé qu'il faut accepter pour savoir vivre avec.

Durant les discussions avec les intervenants du centre, à plusieurs reprises, ils ont soulevé le problème de la réinsertion familiale qui reste l'une des approches la plus valorisée par l'AMESIP. Mais, il faut noter que beaucoup de parents ne prennent pas la responsabilité qui les incombe. Ils désirent toujours et encore plus d'assistance, ce qui est totalement rejeté par la conception de l'AMESIP. Ainsi, on perçoit un grand manque de collaboration de la part des familles sur lesquelles il faut travailler.

Des activités culturelles et récréatives viennent également combler l'emploi du temps (organisation de spectacles, ateliers de photographie, jeux vidéo, rencontre avec des groupes étrangers - français, belges...-). Ces premières activités, liées à une réinsertion via l'éducation, ont pour objectif de socialiser au mieux l'enfant en lui donnant des outils pour vivre au mieux dans cette société.

Malgré la grandeur du centre et les longs couloirs, c'est une ambiance chaleureuse qu'on ressent, un accueil familial qui règne avec un message d'espoir. Dès l'entrée, on peut lire: « la Maison du Nouveau Départ ». Ce centre a quelque chose de magique, qui donne aux enfants l'envie d'aller plus loin de se battre et de se dépasser dans leur combat.

L'attention des éducateurs, des femmes de service et de toute l'équipe se fait sentir dans les relations qu'ils entretiennent avec les enfants. Tantôt éducateurs, tantôt confidents, tantôt femmes de service, tantôt « mères », tous les membres du centre se mobilisent pour offrir aux enfants l'amour d'une famille qu'ils n'ont pas toujours eu la chance d'avoir. On sent un sentiment de « bonheur » que ces enfants peuvent dégager.

Pour illustrer l'efficacité du travail de l'AMESIP, nous vous présentons ci-dessous des statistiques datant de 2008 et qui reflètent un travail de toute une équipe : (AMESIP, 2009)

- Depuis son ouverture, « la Maison du Nouveau Départ » a reçu 161 jeunes, de 9 à 16 ans.
- Actuellement le centre accueille 64 jeunes en traitement.
- 16 jeunes ont à ce jour été considérés comme sevrés et envoyés vers les autres centres de l'AMESIP.
- 65 jeunes ont été rescolarisés dans des écoles du Ministère de l'éducation nationale.
- 16 adolescents ayant terminé leur formation professionnelle ont été engagés dans des clubs équestres.

Pour son effort exceptionnel et sa lutte acharnée dans le domaine de l'enfance en situation de précarité, l'AMESIP s'est vue décerner un prix par les Nations Unies en 2006.

L'Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire (AMESIP) a été récompensée pour ses efforts d'assistance aux enfants de rue dans les quartiers périphériques de Rabat. Réinsertion sociale, désintoxication des enfants toxicomanes ou réintégration dans le système scolaire, l'AMESIP encadre les enfants en situation précaire à travers huit centres d'accueil. (Radio des nations unies, 2006).

3.4 Exemple d'enfant

Comme nous l'avons déjà mentionné, durant notre travail de recherche, nous avons été freinées dans la réalisation des entretiens semi-dirigés que nous avons envisagés. Cela est principalement lié à la sensibilité du sujet. La méfiance et le manque de confiance de l'enfant ne lui permettent pas de se dévoiler facilement au premier venu. Cependant, nous avons pu réaliser un entretien semi-dirigé (enregistré) avec un enfant de ce centre. Voici ce que nous avons pu en retirer.

S, garçon âgé de 14 ans.

« Pourquoi j'ai été dans la rue : j'avais des soucis avec chez moi, mon père se disputait avec ma mère, tout le temps ! Chaque jour, il y avait des disputes, ça devenait une routine, puis ils se séparent. Mon père ne travaille pas, je partais avec lui (père adoptif) pour mendier dans la rue. Souvent, il me battait. Aujourd'hui, mes parents sont divorcés. Chacun vient me voir de son côté.

C'est suite à ça, que j'ai commencé à fumer, dès l'âge de 6 ans, puis avec le temps, j'ai commencé à « tcheker » à sniffer avec mes amis du quartier. J'habitais à Salé, mais nous allions aussi à Rabat. Mon père me frappait parce que je me droguais, alors je dormais dehors, avec mes amis. J'ai appris à voler pour pouvoir fumer, manger. Je suis resté 3 ans dans la rue, jusqu'à l'âge de 11 ans.

Ensuite, j'ai intégré ce centre, c'est Mme Bouabid²⁶ qui m'a amené ici. Je lui ai demandé de me donner de l'argent, elle m'a demandé si je voulais manger, j'ai répondu oui. Alors je suis monté avec elle dans sa voiture, et au lieu de m'amener manger, elle m'a conduit à « la Maison du Nouveau Départ ». Ça fait 3 ans que je suis ici. Je ne connaissais rien, j'ai commencé à apprendre, à étudier, à faire de la gymnastique, du théâtre, du dessin.... Ils m'ont inscrit à l'école.

J'aimerais être un éducateur et parcourir Rabat dans le but de ramener tous les enfants de la rue dans ce centre. Je voudrais leur donner des conseils, les sensibiliser sur la rue et ses dangers. Je souhaite qu'ils arrêtent de sniffer, de se droguer !!

²⁶ Présidente de l'AMESIP.

J'espère réaliser mes rêves et être joueur de foot dans l'équipe nationale. »

Des histoires comme celle de S., nous avons pu en lire beaucoup lorsque nous avons eu accès aux dossiers des enfants. Elles se ressemblent toutes, pour beaucoup, les mêmes causes, les mêmes déclencheurs, mais il reste que chacun est différent et possède sa propre histoire, son propre vécu, son passé. À lui de savoir tirer partie de la main que l'AMESIP lui tend pour faire de son futur une réussite, un exemple.

4 Bayti

La deuxième structure avec laquelle nous avons collaboré pour la réalisation de notre étude est Bayti. Nous ne pouvions pas réaliser ce mémoire de recherche sans entrer en contact avec cette institution. Elle est l'une des associations les plus connues pour lutter pour les enfants de la rue au Maroc et à défendre leurs droits. Bayti a été la première ONG marocaine à développer un programme pour les enfants en situation de rue, mais aussi à prendre en charge une partie de ces enfants vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans ses centres.

Par ailleurs, son siège principal se trouve à Casablanca. Cela n'est pas le fruit du hasard, nous le savons, Casablanca est l'une des villes qui attirent et supportent le plus grand nombre d'enfants de la rue du Maroc. Pionnière dans le domaine des enfants de la rue, voyons dans cette partie comment Bayti entreprend son travail auprès de ces jeunes, afin de les sortir de cette situation de marginalité

4.1 Historique de la création de l'association

Bayti veut dire en arabe « mon chez moi », « ma maison », celle des enfants en situation de rue, construite avec, par et pour les enfants ! C'est une maison mobile, elle va vers les enfants, leur offre des alternatives à la rue. C'est une maison plurielle qui s'adapte à chaque enfant. C'est une maison dynamique, elle accompagne chaque enfant en vue de construire et de mener à bien son

propre projet vie ! C'est une maison ambassade des droits de l'enfant, éduquant l'enfant à promouvoir et défendre ses droits ! (Bayti, 2008).

Cette définition, que la Dre Najat M'Jid fait de Bayti, résume la vision générale de cette association. La Dre Najat M'Jid « est fondatrice, présidente et membre active de l'association Bayti. [...] Mme Najat M'Jid a également mené des travaux d'expertise auprès de conférences internationales et organismes en charge des questions de l'enfance » (Bayti, 2008). Elle se verra offrir plusieurs prix et des distinctions pour certaines de ses recherches (le Prix Nathalie MASSE (Centre international de l'enfance et de la famille, Paris 1997), Prix européen de pédiatrie sociale (1997), le Prix des droits de l'homme de la République Française (2000)). Suite à son expertise dans le domaine de l'enfance, Mme Najat M'Jid va se lancer dans le combat des enfants de la rue, qui s'étend de plus en plus sur tout le territoire marocain.

Bayti a été fondée en 1994 suite à un constat alarmant de l'expansion même du phénomène des enfants de la rue. La Dre Najat M'Jid, accompagnée de quatre éducateurs, a mené un travail de terrain avec les jeunes pendant un an et demi pour comprendre cette problématique et chercher les causes. Suite à cette analyse, le projet a commencé à prendre forme et, pour la Dre Najat M'Jid, la création de cette association est une réponse à la situation dramatique des enfants. Cette institution lutte « dans le domaine de la réintégration familiale, la réinsertion scolaire et socioprofessionnelle des enfants en situation difficile : enfants des rues, enfants au travail, enfants victimes de sévices, enfants abandonnés, enfants délinquants, enfants exploités sexuellement... ». (Bayti, 2008). Bayti travaille en collaboration avec d'autres acteurs, pour arriver à de meilleurs résultats :

Secteur étatique:

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique.
- Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité.
- Ministère de la Justice.

Secteur privé:

- ALCS (l'Association marocaine de lutte contre le Sida)
- Banque alimentaire
- INDH (l'Initiative nationale pour le développement humain)

Partenaires internationaux:

- Ambassade de France, Air France et Suez
- Programmes avec UNICEF et l'UNESCO

4.2 Les objectifs

La mission de Bayti est la défense des droits des enfants en situation difficile en favorisant : (Bayti, 2008).

- Prévention de l'exclusion, de la violence et de l'exploitation des enfants.
- Protection physique, psychologique, juridique et sociale des enfants.
- Participation de l'enfant dans son projet de vie²⁷.
- Réhabilitation psychosociale des enfants.
- Réintégration familiale et réinsertion sociale et socioprofessionnelle des enfants.
- Promotion des droits de l'enfant.

L'objectif global de l'association est de prévenir et de lutter contre l'exclusion sociale des enfants et la violence à l'égard des enfants.

Le travail que mène chaque jour l'association Bayti lui permet aujourd'hui de mieux comprendre le phénomène des enfants de la rue, mais aussi de réaliser les conséquences que peut occasionner le vécu au quotidien dans la rue sur ses occupants. La réinsertion de ces jeunes proposée par Bayti, qui est très réfléchie, se base sur une approche pensée et structurée. Celle-ci ne compte pas en rester là, elle veut des résultats encore plus visibles en

²⁷ Vous trouverez en annexe numéro deux, trois exemples de projets de vie d'enfants.

se donnant les moyens d'y arriver. Elle veut favoriser un multipartenariat entre les acteurs de la société, ce qui peut conduire à une réussite à long terme de la réinsertion.

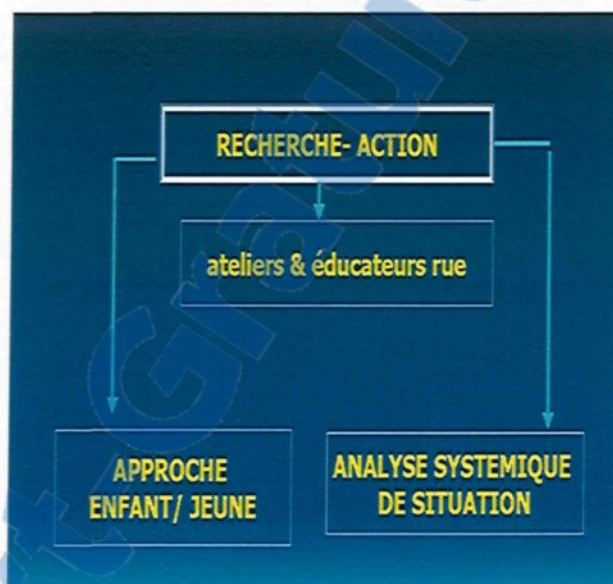
4.3 Les stratégies d'intervention

Des programmes d'intervention ont été développés pour répondre aux besoins de la population cible. La mise en place d'une méthodologie spécifique de travail a été rendue possible grâce à une équipe multidisciplinaire qu'il ne faut pas négliger. Celle-ci joue un rôle important dans la réussite des missions que Bayti s'est donné à réaliser. Éducateurs, assistantes sociales, psychologues, médecins, enseignants, chacun apporte sa touche personnelle dans l'intégration sociale de chaque enfant afin de le retirer de la rue (ateliers rue, ateliers pédagogiques personnalisés, soutien scolaire, formation professionnelle adaptée, insertion emploi, éducation parentale....).

Bayti l'a bien compris, la réussite du programme ne dépend pas seulement de l'association mais une grande partie pèse sur l'enfant lui-même et sa volonté de s'en sortir. L'enfant n'est pas un simple acteur, il est sujet à part entière, il a le choix de dire oui mais aussi non, si le programme lui convient ou non. Elle s'est donnée comme mission de travailler sur le jeune, pour et avec lui Ainsi, Bayti, en portant une attention particulière sur l'approche participative, est « basée sur un réel partenariat, le premier partenaire étant bien entendu l'enfant, est obligatoire pour réussir un programme de réinsertion. La famille, l'école, le secteur professionnel privé, les ONG, les structures étatiques sont également partenaires. » (Bayti, 2008). Suite aux résultats satisfaisants qu'a connus cette ONG, elle a décidé d'élargir ses programmes et d'en développer de nouveaux dans d'autres villes du royaume : Essaouira, Kenitra. Chaque centre a un programme propre, mais avec des bases communes à celle de l'approche Bayti.

Le schéma (ci-dessous) résume la première étape de l'intervention menée par l'équipe de Bayti. Celle-ci se base sur la méthodologie de recherche-action qui implique, dans la construction de la recherche, aussi bien l'acteur participant que le chercheur. Cette première étape sera analysée. L'association Bayti divise ses programmes en deux groupes : les programmes verticaux et les programmes transversaux.

Figure 11: Étape n°1 - Recherche-action



Source : Maalla M'jid, 2004.

4.3.1 Les programmes verticaux

Il existe trois modes d'intervention verticaux au sein de l'ONG, comprenant le programme rue, le programme d'accueil, et la ferme pédagogique.

➤ Programme rue (Casablanca, Essaouira)

Le programme rue est situé à Casablanca et à Essaouira. C'est l'une des premières étapes déterminante dans le processus de réinsertion, qui se base principalement sur une équipe encadrant. Les intervenants de ce programme, appelés éducateurs-rue, tentent une

première approche avec les enfants qui se trouvent dans la rue, cela permet dans un premier temps de savoir le degré d'attache que le jeune porte à la rue, de mieux comprendre et de cerner la problématique de départ. Leurs actions de terrain sont basées sur la prise de contact et la construction de liens avec les enfants. L'intervenant tente de gagner la confiance du jeune, tout en l'écoutant et en lui expliquant l'intérêt que celui-ci peut avoir en participant au programme.

Cette approche passe par les ateliers-rue. Ouverts à tous les enfants qui manifestent leur volonté de s'en sortir, les ateliers-rue viennent renforcer l'approche psychosociale des intervenants. Théâtre, hammam, excursions, sports, chacun peut y trouver son compte. Les objectifs de ces activités sont d'établir des liens durables avec les enfants et de confirmer l'intérêt que Bayti leur porte. Il faut savoir que derrière chacune des activités qui sont proposées, on retrouve un début de pré-socialisation. Le sport par exemple implique le respect de certaines règles régissant la vie en communauté, un début de socialisation découle de cette activité qui rompt avec les habitudes prises dans la rue. En effet, la perte de certains repères, tels que la notion de temps ou même d'espace, ne veut plus rien dire pour certains enfants, cela résulte de leur vécu « rue ».

« Quand on se réveille, il y a ceux qui partent pour mendier ou pour voler, d'autres pour sniffer. Chacun de nous fait ce qu'il veut ! Il y a ceux qui dorment le jour et d'autres qui dorment la nuit. M, enfant de la rue, 14 ans, Marrakech. » (UNICEF Projet, 2005: 190).

À travers les ateliers proposés, l'éducateur prépare les jeunes à un pré-apprentissage de la temporisation et de la spatialisation, en organisant les activités à divers points de la ville et à différentes heures (respect du temps, des horaires, des lieux). « Les ateliers-art (peinture, théâtre, danse, musique, chant, poèmes, jeux de rôle, mimes) sont une véritable psychothérapie de groupe, l'expression du non-dit : prostitution, abus sexuels, viols, inceste, violence voire torture, carence affective, relation parents-enfants ». (Maalla M'jid, 2000 : 50). Chaque activité a un objectif pour aider à la réinsertion sociale du jeune, qui

doit se faire étape par étape. Les éducateurs de terrain ont pour mission d'investir les zones où vivent et squattent ces enfants. Ces lieux ont été répertoriés par l'association :

Tableau 5:Lieux de vies des enfants.

<p><u>Espaces ouverts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Parcs ○ Carrefours ○ corniche 	<p><u>Lieux semi-fermés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Port ○ Marchés ○ Gare routière, ferroviaire 	<p><u>Lieux de sommeil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Squats ○ Lieux désaffectés.
---	---	---

À travers ces trois tableaux, nous pouvons observer les différents squats des enfants de la rue. Nous avons pu les localiser grâce à la pertinence du travail de terrain effectué par les éducateurs-rue.

Ces lieux ne sont pas anodins, ils représentent pour l'enfant un certain repère de vie, une protection (sommeil, dépôts de leurs vêtements...). De plus, ces types de lieux offrent aux enfants des possibilités économiques, c'est-à-dire un moyen de travailler pour gagner de l'argent (vente de poissons, de fruits et légumes, transport de cageots, cirage de chaussures...). « Ainsi, ils conservent une certaine intimité et une vie semi-normale (lieu de travail, lieu de vie). » (Maalla M'jid, 2000 : 31). La gare routière de Oulad Ziane est un lieu hautement fréquenté par les enfants de la rue. Nous avons jugé utile d'analyser plus en profondeur ce lieu que nous avons longuement investi durant notre terrain de recherche.

La gare routière de Oulad Ziane :

Lors de notre stage (deux semaines) avec Bayti, nous avons intégré le programme Rue. Accompagnée de trois éducateurs-rue durant les activités, nous sommes allées à la rencontre des jeunes (anciens jeunes, déjà répertoriés par les éducateurs), que nous retrouvions dans les lieux que nous avons cités plus haut. Toutefois, nous allons nous centrer sur un lieu bien précis où nous avons passé une grande partie de notre temps à observer l'intervention des éducateurs-rue de Bayti.

Les enfants de la rue sont de nature discrète, ce sont des enfants qui s'effacent et tentent de ne pas se faire remarquer. Ainsi, il est plus fréquent que l'éducateur face le premier pas vers l'enfant et lui tende la main, que le contraire. Pour faciliter la venue de l'enfant, Bayti a installé un point d'accueil au sein même de la gare routière Oulad Ziane, un des endroits les plus fréquentés par les enfants de la rue de Casablanca.

Un local a été réservé aux éducateurs de Bayti, ce bureau d'écoute est destiné aux enfants qui cherchent de l'aide, qui veulent parler ou tout simplement contacter l'association. Choisir la gare Oulad Ziane comme point de ralliement est très réfléchi. En effet, cette gare est avant tout un lieu d'atterrissage, on y croise les nouveaux venus qui débarquent des quatre coins du Maroc, venu conquérir « l'eldorado casablançais ».

La gare d'Oulad Ziane est un point de repère très important pour nous. C'est ici que débarquent pour la première fois les enfants qui viennent du rural, que leurs parents envoient travailler, ou qui fuient la misère des campagnes. Dès qu'ils sont en difficulté, c'est ici qu'ils reviennent, espérant trouver quelqu'un qui les aide à rentrer chez eux, [explique Rachid, un des éducateurs de Bayti] (Daïf, 2005).

Une permanence de jour est assurée quotidiennement dans ce lieu. Les éducateurs de rue de Bayti (l'équipe se compose de trois personnes : Tachefine, Jaarfer, Rachid) effectuent un relais lorsqu'il y a une urgence ailleurs. Pour connaître les caractéristiques des enfants de la rue qui squattent la gare routière nous effectuerons une analyse approfondie. Nous utiliserons une étude²⁸ réalisée par les éducateurs-rue de Bayti réalisée en 2009, avec la collaboration de 100 enfants, suite à leur travail de terrain.

²⁸ « Les caractéristiques sociodémographiques des enfants de la rue à la gare routières », par les éducateurs-rue de Bayti, Casablanca, 2009.

Tableau 6: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane par tranche d'âge.

Catégorie	Age	Nombre	%
LES ADOLESCENTS	- 18 ANS	- 13	- 13 %
	- 17 ANS	- 22	- 22%
	- 16 ANS	- 14	- 14%
	- 15 ANS	- 23	- 23%
		= 72	= 72%
LES PREADOS	- 14 ANS	- 12	- 12%
	- 13 ANS	- 6	- 6%
	- 12 ANS	- 6	- 6%
		= 24	= 24%
LES PETITS« ENFANTS »	- 11 ANS	- 0	- 0%
	- 10 ANS	- 2	- 2%
	- 9 ANS	- 2	- 2%
		= 4	= 4%
Total		100	100%

Source : Éducateurs-rue de Bayti, 2009.

À travers, ce tableau, nous pouvons remarquer que les adolescents âgés entre 15 et 18 ans dominant avec un pourcentage qui s'élève à 72%. L'explication que les éducateurs donnent est que les adolescents sont plus présents que les autres enfants, car ils détiennent les compétences adéquates pour résister aux risques que peut entraîner le système rue.

Tableau 7: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane par origine géographique.

N°	Région	Nombre	%
1	- GRAND CASABLANCA	- 30	- 30%
2	- MARRAKECH	- 22	- 22%
3	- FES MEKNES	- 11	- 11%
4	- RABAT SALE	- 10	- 10%
5	- ABDA DOUKALA	- 9	- 9%
6	- AGADIR SOUSS	- 7	- 7%
7	- CHAWIYA	- 5	- 5%
8	- ATLAS MOYEN	- 3	- 3%
9	- SUD	- 2	- 2%
10	- AUTRE	- 1	- 1%
TOTAL		100	100 %

Source : Éducateurs-rue de Bayti, 2009.

Ce deuxième tableau vient illustrer l'origine géographique des enfants de la rue qui peuplent la gare routière de Oulad Ziane. Ils proviennent majoritairement de la région du Grand Casablanca, mais aussi des grandes villes marocaines.

Tableau 8: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon les raisons de leur présence.

Raisons de présence	Nombre	%
- violence parentale	- 45	- 45%
- chercher un travail	- 38	- 38%
- mauvaise fréquentation	- 10	- 10%
- parents divorcés	- 7	- 7%
TOTAL	100	100%

Source : Éducateurs-rue de Bayti, 2009.

À travers ce tableau, nous voyons que les raisons qui conduisent l'enfant à quitter le foyer familial et à se retrouver à la gare routière sont les causes que nous avons déjà énumérées comme étant à l'origine du départ de l'enfant à savoir : la dislocation de la famille, la pauvreté, la violence envers l'enfant. Ce sont les causes qui reviennent le plus.

Tableau 9: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon les stratégies économiques de survie.

Stratégie économique	Nombre	%
- la mendicité	- 75	- 75%
- métiers informels « vendeur des cigarettes ; laveurs de vitres »	- 17	- 17%
- travail	- 8	- 8%
TOTAL	100	100%

Source : Éducateurs-Rue de Bayti, 2009

La mendicité se place au premier plan des stratégies utilisées par l'enfant pour survivre. Ce phénomène est très pratiqué au Maroc, aussi bien par les personnes âgées que par les enfants de la rue.

Tableau 10: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon le niveau de scolarité.

Niveaux scolaires	Nombre	%
- non scolarisé	(- 18) = 18	(- 18 %) = 18%
- 1 ^{re} année primaire - 2 ^e année primaire - 3 ^e année primaire - 4 ^e année primaire - 5 ^e année primaire - 6 ^e année primaire	(- 3 - 8 - 9 - 15 - 22 - 9) = 66	(- 3% - 8% - 9% - 15% - 22% - 9%) = 66%
- 7 ^e collège - 8 ^e collège - 9 ^e collège	(- 2 - 7 - 7) = 16	(- 2% - 7% - 7%) = 16%
TOTAL	100	100%

Source : Éducateurs-rue de Bayti, 2009.

En lisant ce tableau, nous pouvons constater que les enfants de la gare routière n'ont pas dépassé la 9^e année de collège. Et pour beaucoup, ils n'ont pas passé le primaire. Quant aux enfants jamais scolarisés, ils représentent 18%, un chiffre qui n'est pas négligeable.

Tableau 11: Les enfants de la rue de la gare Oulad Ziane selon la durée de présence au sein de la gare.

La durée	Nombre	%
- moins de 3 mois	- 72	- 72%
- plus de 3 mois	- 28	- 28 %
TOTAL	100	100 %

Source : Éducateurs-rue de Bayti, 2009.

Une grande partie des enfants ne dépasse pas les trois mois de présence à la gare routière. Après cela, les options sont multiples : rentrer chez eux, trouver un lieu de vie plus favorable à leurs besoins.

Suite à cette analyse, nous venons de mettre en relief les caractéristiques socio-démographiques des enfants qui occupent la gare routière de Casablanca. Ce lieu représente un endroit de passage pour les enfants, juste le temps de prendre ses repères et de tisser des liens pour continuer leur nouvelle vie. Cette étude nous montre qu'une grande partie des enfants ne reste pas plus de trois mois dans ce lieu. Après avoir pris ses marques dans la rue, l'enfant continue son aventure en découvrant d'autres coins de Casablanca qui peuvent lui être plus propices.

Avec les éducateurs de Bayti, nous avons eu la chance d'assister à deux permanences de nuit (de 20h00 à minuit) dans cette même gare. C'est tout un nouveau monde qui s'ouvre à nous. Avant tout, il faut évoquer le climat d'insécurité qui plane dans ce lieu, où les gens méfiants observent et guettent les moindres faits et gestes des passants. Nous rejoignons ces enfants aux quatre coins de la gare, dans des endroits bien dissimulés du regard des passants. Nous allons directement à la rencontre des enfants sans avoir besoin de les chercher, car les intervenants connaissent déjà les lieux. On les retrouve en groupe, un moyen utilisé pour leur survie. La situation dans laquelle ils vivent est plus que pitoyable, ils sont allongés par terre, utilisant des cartons pour dormir, dans des conditions d'insalubrité.

Contrairement aux autres provinces du Maroc, l'activité de Casablanca ne s'arrête pas la nuit. Dès le coucher du soleil le danger commence pour les enfants. C'est à partir de ce moment qu'ils prennent des drogues et, notamment, qu'ils sniffent de la colle. [...] C'est pourquoi les éducateurs de Bayti sillonnent les rues et mènent aussi leurs actions à la nuit tombée. (Ohl, 2006 : 91).

L'approche rue est basée sur une approche participative, c'est-à-dire que pour une réussite totale, il est indispensable que le jeune s'implique totalement et désire s'en sortir en quittant le monde de la rue. Pour cela, les deux parties promettent de respecter leurs engagements à travers un contrat qu'ils signent mutuellement, une fois que l'enfant accepte

de faire partie du programme Bayti (respect des horaires, tenue soignée, langage surveillé, interdiction absolue d'usage de solvants ou de cigarette durant l'atelier).

Approche personnalisée

Le schéma (ci-dessous) illustre l'étape suivante de l'intervention qui se veut plus personnalisée. Elle s'adapte à chaque situation d'enfant. L'éducateur travaille avec le jeune de façon individualisée. C'est le commencement d'un suivi plus précis, en essayant de comprendre son parcours, mais aussi ce qui l'a amené à une telle situation. Cette démarche vise à proposer la solution la plus adaptée selon le cas (accueil en foyer, retour en famille, formation...). Il cherche les éventuelles options qui peuvent se présenter aux jeunes, pour le faire sortir de sa situation actuelle. Une des solutions la plus envisagée est la réinsertion familiale, un retour chez les parents, si le jeune le désire et que les parents acceptent.

Figure 12: Étape n°2 - Projet de vie du jeune²⁹



Source : Maalla M'jid, 2004.

Ils priorisent la réunification familiale et la responsabilisation parentale. Dans le cas où cette option n'est pas envisageable pour une quelconque raison, mais que l'enfant

²⁹ Vous trouverez en annexe numéro deux, trois exemples de projets de vie d'enfants.

montre une réelle volonté de s'en sortir, Bayti tente de l'intégrer au sein de l'un de ses centres d'accueil. Cette étape ne peut se faire qu'à partir de certaines conditions que l'enfant doit remplir.

Dans tous les cas, les éducateurs préparent l'enfant au mieux pour qu'il réussisse sa réinsertion sociale. Une pré-socialisation est primordiale, car l'enfant ne peut pas réintégrer sa famille, ou même un groupe de pairs, tout en gardant ses habitudes, les valeurs de la rue, sans avoir d'objectif. Pour commencer, ils définissent ensemble un projet d'avenir, qui doit être cohérent et réalisable pour l'enfant.

Voici des exemples de projets que Bayti propose aux jeunes comme moyen de réinsertion sociale : (Maalla M'jid, 2000 : 52).

- Ateliers pédagogiques personnalisés : éducation non formelle à la carte (alliage pédagogique et ludique, théorique et pratique).
- Alphabétisation fonctionnelle : pour ceux qui n'ont jamais eu accès à l'école.
- Scolarisation
- Cours d'élaboration et de gestion de microprojets
- Formation professionnelle : pâtisserie, restauration, hôtellerie, menuiserie, cordonnerie, bâtiment, électricité, plomberie, bijouterie, jardinage, agriculture....

Tous ces projets sont soumis à un suivi rigoureux, permettant une évaluation régulière et d'éventuelles réorientations. Bien entendu, les projets tiennent compte de l'âge, des aptitudes et de la réelle motivation du jeune en complète adéquation avec la Convention internationale des droits de l'enfant. » (Maalla M'jid, 2000 :52).

➤ **Programmes d'accueil**

La deuxième approche transversale de Bayti est son programme d'accueil qui consiste à la prise en charge globale et permanente (24h/24h) des enfants. « Pour certains, dont la problématique familiale a été rapidement et correctement résolue, le retour au sein

de la famille se fait sans passage par le foyer. » (Maalla M'jid, 2000 :52). Mais Bayti ne les abandonne pas pour autant, l'éducateur référant de l'enfant continue d'effectuer un suivi familial afin de consolider la réintégration et pour éviter la rechute dans la rue. Pour les autres enfants, Bayti a développé comme autre projet 7 centres d'accueil (un foyer centre, cinq appartements et une ferme pédagogique), destinés à accueillir les jeunes dans un cadre de la protection de l'enfance. Les enfants sont confiés à l'association par ordonnance du juge.

1) Le foyer central:

Bayti a développé ce projet comme une réponse à la problématique de l'enfance en difficulté. Le foyer se présente comme un lieu de vie, qui prend en charge une partie des enfants qui ont suivi le programme-rue. « Le foyer doit faire office de pont entre la rue et la réintégration sociale définitive. Il s'agit d'un lieu de vie transitoire, délimité dans le temps ; la durée du séjour varie d'un jeune à l'autre et du degré de complexité de sa problématique. » (Maalla M'jid, 2000 : 65). Le fonctionnement de ces lieux dépend en grande majorité des jeunes qui l'occupent, l'éducateur est là, comme simple observateur. Ils régissent leur lieu de vie à travers un règlement intérieur établi collectivement ; les règles sont assez strictes, mais malgré cela, c'est une ambiance chaleureuse qui règne dans ce lieu.

Les conditions d'accès au foyer ne sont pas nombreuses, mais bien précises. La première condition dépend entièrement du jeune, il faut que celui-ci montre une réelle envie de quitter la rue, c'est le point de départ (régularité, ponctualité, arrêt de consommer des drogues, projet d'avenir élaboré). Cet état est observé par l'équipe Bayti, qui a constaté une évolution pertinente et une motivation du jeune. Les jeunes ne sont admis qu'après une évaluation de leur parcours, la décision est prise collectivement par l'équipe. Une fois dans le foyer, le nouvel arrivant doit s'adapter au fonctionnement de son nouveau lieu de vie.

Le foyer possède son propre conseil de jeunes, qui est élu par l'ensemble et qui a pour mission de veiller à :

- La discipline: sanctions, récompenses.
- La gestion des conflits entre jeunes.
- L'implication des jeunes à tour de rôle dans les tâches quotidiennes (cuisine, ménage, courses...).
- L'évaluation des programmes intra et extra foyer.
- La rédaction du rapport hebdomadaire remis aux éducateurs.

Une des particularités de ce foyer est son ouverture sur le monde extérieur, les enfants ne restent pas enfermés entre les quatre murs du centre. Bayti mise beaucoup sur le partenariat et le travail d'équipe. Une grande partie des activités se déroule en dehors du foyer, ce qui permet aux enfants de ne pas être coupés totalement de la société avec laquelle ils doivent entretenir un lien. L'école, les centres de formation sont des acteurs qui travaillent étroitement avec cette association. « Le foyer n'offre pas seulement le gîte et le couvert, mais encourage l'effort, consolide le projet d'avenir du jeune, l'outil pour être un futur citoyen, capable d'analyse, responsable, acteur de l'évolution de son pays. Une véritable éducation à la démocratie ! » (Maalla M'jid, 2000 : 67).

La vie au foyer n'est pas toujours évidente et il n'est pas rare qu'à certains moments, les enfants craquent (conflits, violence, crises, mensonges, fugues...). À ce moment là, l'éducateur prend la relève et l'importance de l'intervention de l'équipe prend place. Il est essentiel que celle-ci soit professionnelle et sache gérer toutes les situations. Dans cette vision, il est indispensable que l'intervenant connaisse la problématique de l'enfant de la rue, savoir sa trajectoire ainsi que le contexte dans lequel l'enfant a vécu. Il est important que l'encadrant personnalise son approche selon l'enfant qu'il a devant lui, car chaque jeune est une personne à part entière. Le corps intervenant doit connaître la typologie de l'identité rue du jeune, savoir écouter, analyser et observer en profondeur. Ce sont des qualités de base que doivent posséder les personnes qui travaillent avec les jeunes de la rue.

La pratique est certes indispensable, mais elle va de paire avec un bagage théorique déjà acquis. La Dre Najat Maalla M'Jid insistera fortement sur cette idée. (Maalla M'jid, 2000 : 44). Elle insistera en disant que « le centre a lieu d'être que s'il fait partie d'un programme complet et professionnel ».

2) Cinq appartements refuges Bayti

Après le foyer, Bayti possède aussi cinq appartements, dont elle doit gérer le fonctionnement. En 2006, un don de deux appartements a été fait à l'association Bayti, à proximité de son refuge principal. « Entièrement équipés, chaque logement abritera entre 8 et 10 enfants, dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans, en plus d'une maman par foyer. » (Hamdane, 2006).

Ces appartements restent avant tout des lieux de transition, comme les deux autres projets que nous avons vus précédemment. Il est perçu comme un outil aux yeux de l'association, qui leur permet d'arriver à leurs objectifs et d'appuyer leurs interventions. L'espace pour recueillir les enfants n'est pas toujours évident à trouver. Cependant, offrir un toit aux enfants est essentiel et indispensable à leur réhabilitation et leur réinsertion.

Ces appartements diffèrent quelque peu de l'organisation du foyer, l'objectif premier est de permettre aux enfants d'avoir un lieu de vie où ils se sentent chez eux, sans que le mot Bayti n'envahisse leur quotidien. Intégrer un des appartements Bayti fait partie d'une phase transitoire, avant un réel retour à une vie normale. Cette étape est offerte aux enfants qui ont montré un réel changement, une maturité exemplaire et un sens des responsabilités. La vie qu'ils mènent et les liens qu'ils tissent avec les autres enfants sont davantage de nature familiale. Cette situation les prépare progressivement à la vie future qu'il va falloir affronter, car en aucun cas, ces appartements ne sont une fin en soi.

3) Programme Ferme école (Région de Kenitra)

La ferme pédagogique est située dans la région de Kenitra, (à 200 km de Casablanca). Elle accueille et héberge des adolescents en grandes difficultés nécessitant une distanciation de la ville et un accompagnement spécifique. Durant leur séjour dans le centre, les jeunes vont être formés aux métiers de la terre et vont suivre une scolarité aboutissant à l'obtention d'un certificat professionnel. Le projet a été possible suite à un don d'un terrain de 11 ha, par Sa Majesté Mohammed VI. Mais aussi grâce à l'aide de Aquassistance et à la fondation SUEZ. Depuis 2006, la ferme école accueille les premiers enfants. Vingt enfants vivent dans cette ferme, isolée de la ville et des attraits de la rue, pour une durée de deux à trois ans.

« Au programme : rééducation, formation à l'un des métiers de l'agriculture dès l'âge de 15 ans et apprentissage de l'autonomie. Les enfants apprennent à se responsabiliser et à respecter l'environnement. Ils découvrent entre autres la plantation, l'arrosage, le tri des graines, l'entretien du matériel, le ramassage des récoltes, la préparation à la vente et la valeur de la vie même végétale » (MEDI AF, 2007). Par le biais de cette formation, l'enfant découvre un monde simple et naturel, dépourvu de vices et d'artifices qui existent en ville. Les résultats sont les suivants : « 17 jeunes y ont participé dont 16 sont en voie de recevoir un certificat de formation aux métiers de l'agriculture, de l'élevage, ou des métiers d'eau (irrigation) » (MEDI AF, 2007).

Si nous reprenons les trois structures d'accueil que Bayti a développées, nous pouvons voir qu'elles vont toutes dans le même sens : travailler ensemble pour la réussite de la réintégration sociale. « Ces centres permettent ainsi de développer l'esprit de citoyenneté des jeunes. Ils doivent devenir des acteurs de la société et une force de proposition. Cela bien sûr en accord avec la devise de Bayti de partenariat et non-assistanat. Rien n'est construit pour eux, mais tout est construit avec eux. » (Al-Ahram, 2003).

4.3.2 Les programmes transversaux

Tous ces programmes que nous venons de voir regroupent des objectifs communs. C'est sur une même base que le travail de réinsertion est mené. Que l'enfant fasse partie du programme rue, qu'il vive dans l'un des appartements Bayti, à la Ferme École ou encore au Foyer, il aura accès aux mêmes droits qu'un autre. L'association ne fait pas de différence entre les enfants, elle tend la main à tous ceux qui souhaitent s'en sortir et faire face à la rue.

Cet accompagnement se traduit par:

- Assistance médicale : vaccinations, dépistage, soins et accompagnement hospitalier quand il est nécessaire.
- Programme plaidoyer : activités de sensibilisation aux droits de l'enfant.
- Programme pédago-éducatif et scolarisation : lutte contre l'alphabétisme. Favoriser la scolarisation et l'éducation non formelle.
- Programme d'initiation et de formation professionnelle : réinsertion socioprofessionnelle par le biais de formation.
- Programme d'assistance administrative et juridique : défense des droits des enfants.
- Programme ludique : loisirs, excursions, sorties.

Programme famille :

« L'institutionnalisation a longtemps été préconisée comme une réponse à la problématique de l'enfance en difficulté (maltraitance, délinquance, éclatement familial, enfants des rues...). Actuellement, après des années de recul dans les pays développés, cette alternative est remise en question. » (Maalla M'jid, 2000 : 65). Néanmoins, ce choix d'organisation reste l'une des pratiques les plus utilisées en réponse à ce fléau et cela, malgré certaines limites qu'elle développe (ghettoïsation, marginalisation...). Pour Bayti, la priorité repose avant tout sur la réintégration familiale. Pour qu'un enfant s'épanouisse au maximum, celui-ci doit être entouré d'une stabilité familiale.

Dans le cas où la famille biologique est retrouvée et adhère au programme de Bayti, la réintégration se fait progressivement pour devenir définitive avec l'accord de l'enfant, tout en continuant un suivi rigoureux. Dans le cas où celle-ci est introuvable, Bayti opte pour des familles d'accueil, un concept qui est nouveau pour ce pays (Maalla M'jid, 2000 : 53). Néanmoins, dans les deux situations, l'enfant garde le contact avec son éducateur référant qui effectuera des rencontres régulières pour assurer un suivi au niveau de la réinsertion et sur l'évolution de son projet d'avenir (formation professionnelle, cours d'éducation non formelle ou d'alphabétisation...).

Le programme famille se base sur une approche participative afin que ce programme aboutisse aux objectifs visés : (Maalla M'jid, 2000 : 58).

- Meilleure connaissance de la problématique familiale.
- Une restauration du dialogue parents-enfants.
- Une éducation à la non violence.
- Une réduction de l'exploitation économique des enfants.
- Un encouragement de la scolarisation.
- Une responsabilisation, valorisation, sensibilisation, implications parentales.
- Une prévention du départ des enfants vers la rue.
- Un soutien et une guidance des familles en détresse.

À travers des groupes de paroles (analyse des problèmes, propositions de solutions et d'alternatives, dépassement des tabous..) et des ateliers de revalorisation parentale, Bayti cherche à faire retrouver ce statut de parent, que beaucoup ont délaissé. La responsabilisation et l'implication des parents prennent une grande part dans le programme familial. L'adulte doit retrouver son rôle de parent responsable et permettre à l'enfant de vivre son enfance et son insouciance. L'assistante sociale va sensibiliser la famille et l'accompagner dans sa démarche, c'est un accompagnement qui est là pour les guider et non pas pour les assister. La Dre Najat M'Jid insistera fortement sur cette idée avec les propos suivant : « Cessez d'être victimes d'une situation dont vous êtes en partie responsables. Un

peu de dignité, que diable ! Vous êtes des acteurs, des citoyens à part entière. Prouvez-le ! Nous vous aiderons, mais jamais au grand jamais nous ne vous assisterons » (Maalla M'jid, 2000 : 60).

Les « Filles de la rue »

Les enfants de la rue comptent de plus en plus de filles, même si celles-ci sont beaucoup moins nombreuses que les garçons à choisir la rue comme refuge. On les retrouve de plus en plus dans les rues de Casablanca et ce phénomène s'élargit à tout le royaume. L'histoire des filles de la rue se calque sur celle des garçons, même si quelques points les différencient l'une de l'autre.

« Les filles jeunes et moins jeunes investissent de plus en plus l'espace-rue. Âgées de 8 à 20 ans, elles représentent une réelle urgence, du fait du viol vécu dans la rue et surtout de la qualité de la réinsertion sociale » (Maalla M'jid, 2000 : 20). Au Maroc, l'espace-rue est davantage réservé aux garçons et l'arrivée d'une fille dans ce lieu se fait remarquer rapidement et laisse sous-entendre un parcours personnel marginalisé. La problématique des filles de la rue est étroitement liée au phénomène des petites bonnes.

De 8 à 18 ans, elles ont presque toutes le même profil. Celui de bonnes "vendues" par des parents à des employeurs aisés, contre 300 à 400 DH³⁰ par mois. [...] esclaves pendant un mois ou un an dans une famille qui les maltraite, et qui finissent par fuir, explique Hajiba Cherqaoui, une intervenante de Bayti. De plus, elle précise que « beaucoup de filles quittent le domicile parental, parce qu'un père ou un beau-père est violent, parce qu'une mère est alcoolique ou prostituée, ou parce que, simplement, la misère des parents fait que de plus en plus, les filles, comme les garçons, sont livrées à elles-mêmes et que très tôt elles doivent aussi ramener de l'argent à la maison.» (Daïf, 2005).

Ne pouvant plus supporter la situation dans laquelle elles sont, les plus courageuses, choisissent de fuir et n'ayant pas d'autre choix que la rue, c'est le début d'une nouvelle vie qui les attend. Ce qu'elles ignorent, c'est que la vie de la rue est synonyme de danger et

³⁰ Environ 41 à 55 dollars canadiens

d'insécurité et cela, encore plus quand il est question de fille (drogue, violence, prostitution, abus sexuels, MST...) On les retrouve à plusieurs endroits de la ville (centre-ville, l'ancienne médina, la gare routière de Oulad Zyane).

Des enfants fuyant des employeurs violents, Rachid et Hajiba en reçoivent régulièrement. [...] : « Il y a toute sorte de réseaux qui opèrent ici à Oulad Zyane. Des réseaux de mendicité organisée ou de prostitution qui recrutent des enfants à partir de 10 ans. En venant ici, un gamin sait qu'il y aura toujours quelqu'un pour lui proposer un moyen d'avoir 5 ou 10 DH pour acheter un bout de pain ou pour sniffer », et en trois ans d'exercice à la gare, Hajiba et Rachid sont unanimes : parmi les enfants qu'ils reçoivent, le nombre de filles ne cesse d'augmenter (Daïf, 2005).

Pour vivre, ou doit-on dire, survivre, beaucoup choisissent la voie de la prostitution.

Quand elles ne sont pas abusées, beaucoup sont initiées à la prostitution par des filles plus âgées. À Bayti, on ne peut être plus clair : "ces filles, c'est pour nous une urgence. Ce sont toutes des mères célibataires potentielles, donc, d'autres enfants qui vont grandir dans la rue. [...] Amina El Malih, chargée des programmes à Bayti se souvient des premiers cas de filles en difficulté qu'elle a eu à traiter : trois petites bonnes, trois mères célibataires et une petite fille souffrant d'un retard mental. C'était il y a sept ans. En 2004, 363 cas de filles des rues ont été traités par Bayti pour 496 garçons... Presque le même nombre : "Mais attention. De manière générale, filles et garçons des rues n'ont pas le même mode de vie. Les filles vivent de la rue plus qu'elles n'y vivent (Daïf, 2005).

Durant notre recherche avec Bayti, nous avons rencontré une de ces filles : Zineb. Agée de 15 ans, elle était enceinte de quelque mois, cela faisait quelques jours qu'elle dormait dans la gare Oulad Zyane. Repérée une première fois par Jaarfer (un des éducateurs-rue de Bayti), celui-ci créa le premier contact et écouta son histoire. Issue d'une famille recomposée, elle va fuir suite à des problèmes qu'elle a eus avec son père et sa belle-mère. Tombée enceinte par accident, elle décide de quitter sa ville, par peur des représailles. Ces quelques lignes résument l'histoire qui a conduit Zineb à se retrouver là où elle est. La gare Oulad Zyane est trop dangereuse pour elle, surtout dans son état actuel, il était essentiel de lui trouver une solution. Avec Rachid et Tachfine (les deux autres

éducateurs-rue de Bayti), nous nous sommes rendus au Samu social³¹ pour lui trouver une place. Après une longue discussion avec une des responsables du centre où nous avons dû plaider la cause de Zineb, nous avons enfin eu une réponse positive, bien que ce n'était pas évident vu le manque de place. Avec cette particularité qui est tout de même importante, Bayti a dû adapter ses programmes à ce type d'acteur.

De la même manière, une autre histoire corrobore l'insécurité des filles dans le milieu rue. Voici le récit d'une jeune fille que Bayti a prise en charge, après un passé difficile. Le témoignage de cette fille est extrait du livre du Dre Najat M'Jid (2000) à la page 88 « *Bayti : un ovni dans la planète rue* ».

R, fille âgée de 10 ans :

J'ai 10 ans, je suis née dans le bled (région d'Essaouira). Ma mère est morte à la suite d'une chute dans le puits. J'avais alors un an. Mon père s'est aussitôt remarié et a eu d'autres enfants. Nous sommes 6 enfants, jamais scolarisés. Ma sœur aînée a été placée comme bonne dans une famille à Casablanca, jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge du mariage.

Nous vivions dans 2 pièces : l'eau vient du puits, pas d'électricité. Nous sommes loin de tout. Une école a été construite, il y a 4 ans. Les conditions de vie sont très difficiles : climat, travaux agricoles, sécheresse.

A l'âge de 6 ans et demi, mon père m'amena à Casablanca et me laissa dans une famille. C'était horrible. Je pleurais tout le temps, je faisais pipi la nuit. On me frappait, m'insultait. Je trimais du matin au soir, je n'avais pas droit à la parole. Je voyais mon père très rarement et très brièvement, tous les 18 mois, 2 ans quand il venait chercher l'argent. Je n'ai jamais su combien on me payait.

Il y a 9 mois, j'avais 10 ans et demi, après une série de coups, dont je porte encore la trace, j'ai fugué. Je me suis retrouvée dans la rue, complètement désorientée et apeurée. Je me suis mise à pleurer. Une gentille dame m'a demandé ce qui se passait. Je lui ai raconté. Elle m'a prise dans sa

³¹ Le Samu social de Casablanca va à la rencontre et apporte une aide d'urgence sociale aux personnes ciblées en détresse et qui ne sont plus à même d'appeler les secours, qu'ils soient sociaux, médicaux, psychiatriques ou psychologiques. Elle cible les personnes en situation de rue et spécifiquement les personnes handicapées, les enfants et les petites filles, les femmes et les personnes âgées. (Samu social de Casablanca, 2006).

voiture, m'a amenée chez elle. Puis après une heure, j'ai vu arriver Amina, éducatrice –Bayti, qui m'a parlé, m'a expliqué ce que c'était Bayti. Puis, nous sommes parties au foyer. Les autres garçons et filles de mon âge m'ont gentiment accueillie.

On m'a inscrite à l'école. Puis, pendant les vacances scolaires, je suis partie rendre visite à mon père en compagnie de l'éducatrice. Je viens de finir mon année scolaire, je vais en colonie de vacances avec les autres enfants puis je réintègre chez moi, pour aller dans une école à Essaouira. Je serai suivie par l'équipe Bayti Essaouira.

Bayti a porté plainte contre la famille qui m'exploitait. J'en suis contente. Comme cela, il n'y aura pas d'autres petites filles maltraitées par cette famille.

4.4 Exemples d'anciens enfants de la rue qui ont réussi

Cette expérience au sein de l'association Bayti nous a permis de rencontrer ces enfants de la rue, enfants qui sont sujets de questionnement par toute la société tout en étant rejetés et soumis à ses préjugés. Cette expérience nous a permis de côtoyer un milieu, un monde qu'il aurait été difficile d'approcher par nos propres moyens.

Cependant, à travers le programme-rue, le type d'enfant que nous avons pu observer est essentiellement constitués d'enfants qui vivent encore dans la rue et commencent le programme de réinsertion. Par manque de temps, nous n'avons pas eu la chance de connaître les autres programmes destinés à la réinsertion sociale. Et de la même manière, nous n'avons pas pu entrer en contact avec les anciens enfants de la rue, qui ont été pris en charge par cette association qui les a amenés à une réinsertion exemplaire. Quand bien même la rencontre n'a pu aboutir, les exemples existent.

- « Ali Zaoua : le prince de la rue » est un des enfants de la rue les plus connus au Maroc et même au-delà des frontières. « Ali Zaoua » retrace l'histoire de ces enfants qui restent dans l'ombre et qu'on livre à eux-mêmes. Suite à une enquête de terrain qui a

duré près de deux années, Nabil Ayouch³² a voulu dévoiler au grand jour ce phénomène social. Il a choisi le Maroc, son pays d'origine, pour réaliser son film, mais aurait pu le tourner ailleurs dans le monde. A travers ce film, il retrace l'histoire de quatre garçons de la rue, qui interprètent le dur quotidien de tous ces enfants et des problèmes qu'ils ont eu à surmonter. C'est avec la collaboration et l'aide de Bayti que M. Ayouch va pouvoir entrer en contact avec les enfants. « Pendant ces deux années de préparation le réalisateur vit comme un éducateur de l'association Bayti, il sillonne les rues et fréquente assidûment les appartements refuges. » (Le France, 2009). Pour réaliser ce film, Nabil Ayouch a choisi des vrais enfants de la rue. Avant de jouer dans ce film, « Hicham Moussoune a fait partie de l'association Bayti, durant plusieurs années. » (Le France, 2009). « C'est à travers cette association que Hicham a pu établir le contact avec Nabil Ayouch. Il était l'unique enfant de l'association à décrocher un rôle dans le film. Après avoir réussi le casting, il incarna « Boubker », le benjamin des trois enfants démunis. » (Siraj, 2009). Une fois le film terminé, il s'est lancé dans une autre aventure qui a duré trois ans, en jouant le rôle de « Awina » dans la sitcom marocaine « Lalla Fatima » (très connue au Maroc). « Sincèrement je n'ai jamais prétendu être un artiste. D'ailleurs, si je l'avais envisagé, je ne pense pas que j'aurais pu atteindre ce degré de réussite » déclare Hicham à ALM. (Siraj, 2009). Voilà une belle histoire de réussite, il est parti de rien, mais on lui a tendu la main et il a su la saisir. Ces enfants ont beaucoup à donner, il faut juste savoir leur donner leur chance.

Un projet de vie réussi aboutit naturellement à une insertion sociale et professionnelle. Adibou, 20 ans, d'abord apprenti, est aujourd'hui polisseur fraiseur. Grâce au dévouement des éducateurs Bayti et à leur approche intelligente, personnalisée et attentive, Adibou a trouvé la volonté de s'en sortir et de reprendre son destin en main. Il travaille aujourd'hui dans une entreprise de sculpture.

³² Réalisateur marocain.

5 Comparaison des stratégies d'intervention des trois organismes

Pour atteindre leurs objectifs, ces trois organismes ont chacun développé une stratégie d'intervention. Une des approches favorisées par les trois institutions est l'importance de l'éducation, en assurant le retour au système scolaire à travers une éducation formelle et informelle (ateliers d'alphabétisation). Pour d'autres, c'est la formation et l'apprentissage d'un métier qui sont proposés par les centres. Ces approches favorisent l'autonomie sociale des enfants, qui les conduisent jusqu'à leur émancipation personnelle. Malgré les approches différenciées, ces trois établissements ont un objectif commun qui est de lutter en faveur des enfants de la rue tout en les réinsérant socialement et en les accompagnant dans la réussite de leur projet de vie. Protéger l'enfant et défendre ses droits, voilà l'idéologie de ces centres.

Cependant, nous pouvons constater une différence dans l'approche qui est menée par Bayti. Elle cherche à résoudre le problème à la racine, en menant une approche plus communautaire. En effet, des actions sont conduites aussi bien auprès des enfants qu'envers leur famille. Ce second acteur est au cœur même de la socialisation de l'enfant, ce qui permet d'affronter le phénomène à la base. Si l'on se réfère à notre terrain, et aux enfants que nous avons rencontrés durant cette période d'analyse, on observe que la composition des familles de ces jeunes, au moment du départ pour la rue, est loin d'être composée des deux parents biologiques, beaucoup sont restés avec leur mère. On rencontre aussi la situation où l'enfant vivait avec d'autres membres de la famille (autres que les parents), ce sont souvent des enfants issus de familles recomposées, qui ont été rejetés par l'un des deux parents. D'autres ont fui le foyer familial suite aux mauvais traitements et aux violences qu'ils subissaient par l'un des membres de la famille. Néanmoins, il ne faut pas généraliser, car durant notre exploration de terrain nous avons rencontré des enfants de la rue dont les relations avec leurs parents peuvent être qualifiées de « normale » voire bonne.

En ce qui concerne les enfants et leurs jugements par rapport aux organismes qui les soutiennent, la grande majorité éprouve un sentiment de reconnaissance pour les actions, menées en leur faveur. Souvent incompris voire déçus par l'adulte, ils ont perdu confiance en lui. Ils seront davantage méfiants, et redonneront leur confiance une fois qu'ils se sentiront en sécurité. Ces associations sont là pour les protéger, défendre leurs droits et les enfants l'ont bien compris. Des gens qui leur tendent la main sans avoir une arrière pensée malsaine, sans demander en retour un « service », se font rares. Pour cela, les enfants remercient ces associations qui se battent pour « eux », pour les aider à avancer et sortir de leur situation de précarité. Nous avons rarement (pour ne pas dire jamais) entendu de commentaire négatif à l'encontre des actions et du travail qui est fait par ces organismes, de la part des enfants.

« Pendant trois ans, ma vie a été un cauchemar : rue, prostitution, travail comme bonne dans les maisons. En octobre 1999, je fus orientée vers Bayti. Je ne voulais pas aller dans une institution, dans un centre fermé. Je redoute les portes fermées et les clés. Cela signifie pour moi : prison, viol.

Puis, un jour, me sentant au creux de la vague, j'ai décidé d'y aller. J'ai rencontré les éducatrices. Le courant est passé. Elles m'ont expliqué ce qu'était Bayti, m'ont donné une semaine pour réfléchir. Le 25 octobre 1999, j'ai passé ma première nuit à Bayti. Peu à peu, j'ai fait ma place. Depuis, encouragée, rassurée, écoutée, comprise et surtout non jugée, j'ai réalisé de très gros progrès. Je suis actuellement des cours de jardinière-éducatrice. J'assiste l'éducatrice responsable des plus petits. Je revois régulièrement ma famille adoptive. Depuis cinq mois, je vis dans un appartement loué par Bayti, en compagnie d'autres jeunes filles au parcours ardu.

Enfin, j'ai rencontré l'amour : un homme m'aime pour ce que je suis ; il connaît mon passé, mais ne me juge pas. Je me marie prochainement. Je me sens fière de moi : j'existe, j'ai un statut. J'ai repris confiance en moi mais à part l'équipe Bayti, je n'arrive pas encore à donner ma confiance aux autres. Une requête : beaucoup d'adolescentes souffrent. Donnez-leur la chance. Je vous prie : écoutez-les, comprenez-les. Bayti m'a donné l'essentiel, à savoir, le respect de soi et la confiance en soi. Je vis ! » (S, jeune fille, âgée de 20 ans, Récit de cette fille est extrait du livre du Dre Najat M'Jid à la page 89 (2000) : Bayti : un ovni dans la planète rue).

L'analyse de ces trois organismes nous a permis de voir comment ces associations pouvaient se démener pour redonner une vie décente à ces enfants si souvent délaissés à leur malheureux destin. La volonté de faire changer les choses est là, cependant l'action de ces organismes est freinée par des carences et le manque de moyens. Des problèmes dans la gestion des organismes conduisent à une perte de temps et ralentissent l'avancée des opérations. De plus, les institutions doivent reformer leur communication, diffuser leurs messages à toute la société, élargir leur sensibilisation sur tout le territoire marocain, car le monde associatif est essentiellement urbain. Il est évident que le manque de moyens (financiers, matériels, humains) est l'une des causes qui handicapent le travail de ces structures. Elles doivent s'adapter au mieux à ces lacunes, en faisant avec les moyens du bord. Pour cela, ils doivent se tourner davantage vers les autres acteurs et chercher dans l'intervention commune une réponse à leurs limites. Travailler en collaboration est le moyen de mieux lutter contre le problème. L'État reste un acteur principal quand il est question de développement humain et de lutte contre la précarité. Quel est le degré d'autonomie de ces organismes par rapport à l'État et les politiques gouvernementales ? Ces interrogations seront l'objet de notre prochaine partie.

CHAPITRE III :
LES INITIATIVES, LE DÉFI DE LA RÉINSERTION

Redonner à l'enfant la chance de connaître une vie normale, des plus simples, est l'objectif de l'ensemble des acteurs qui luttent en faveur de ces droits. Quand un groupe de personnes s'est donné ce but commun, il reste à savoir comment l'atteindre.

Nous avons vu dans les chapitres précédents que les enfants avec lesquels nous sommes intervenues, n'avaient pas le capital social nécessaire pour se reconstruire. À travers divers témoignages, les difficultés familiales couplées à un décrochage scolaire, marquent un destin social incertain plus proche de l'exclusion que de l'insertion sociale souhaitée par les différents intervenants. Et plutôt que de parler d'insertion, il serait plus approprié d'adopter le terme de « réinsertion » dans le sens d'un « processus consistant à remettre dans un groupe donné une personne qui se serait écartée des règles, des normes et des valeurs préétablies par ce groupe en lui faisant bénéficier des mesures (soins, soutiens de diverses natures, accompagnements etc.) (Noubatoingar Logto, 2009).

Intervenir auprès des enfants de la rue pour leur restituer une place dans la société, qui leur revient de droit, en les accompagnant dans cette réintégration n'est pas chose facile. Cette étape que nous pouvons qualifier d'épreuve tant elle est difficile pour les enfants, repose sur tous les acteurs de la société marocaine sans exception, et plus encore, jusqu'à la communauté internationale.

Voyons dans cette dernière partie comment l'État marocain, acteur primordial, investit la question des enfants de la rue et quel est son degré d'implication dans le domaine. Nous verrons, par la suite, les acteurs internationaux qui s'impliquent à défendre les droits de ces enfants. Et pour finir, nous essaierons d'analyser quelles peuvent être les alternatives à la rue et nous proposerons par la même occasion des pistes de solutions pertinentes pour notre analyse.

1. Quelle est la place de l'État dans la question des enfants de la rue ?

Il était essentiel de consacrer une partie entière à l'État marocain et à son degré d'implication dans cette problématique sociale, qui ravage son territoire. Durant ces dernières années, le Maroc s'est orienté vers une stratégie sociale axée sur la lutte contre la pauvreté et la précarité dans le but d'accroître le développement humain pour l'essor de tout le pays. En effet, chercher à diminuer les différentes précarités qui freinent l'avancée du Maroc amène l'État à travailler avec et pour sa population, notamment avec les divers groupes défavorisés. Cette approche, qui vise à réduire le niveau de la pauvreté, influera positivement sur le développement économique et social, qui aura lui-même des répercussions favorables sur l'indice de développement humain (IDH), indicateur qui mesure le progrès général du pays.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et la population rurale sont des catégories socialement vulnérables que le gouvernement cherche à favoriser à travers de nouvelles orientations politiques. Le Roi Mohammed VI va faire de la question du paupérisme et de l'exclusion une « cause nationale », une réalité qui était quelque peu taboue pour son père l'ancien Roi Hassan II « qui estimait que ces populations n'étaient guère dignes d'intérêt. » (Bot, 2009). L'arrivée du nouveau Roi Mohammed VI va être marquée par l'importance de l'implication du nouveau gouvernement dans le domaine social. On ira jusqu'à qualifier Mohammed VI comme étant « le roi des pauvres ».

Par conséquent, l'État va réinvestir le champ social dans son ensemble, mais quelles en seront les répercussions, précisément pour nos acteurs : les enfants de la rue ?

Au cours de ces dernières années, le discours politique va intégrer, petit à petit, le thème de l'enfance en situation difficile dans sa globalité et des enfants de la rue en particulier. Le royaume du Maroc va s'engager dans la protection de l'enfance, en adoptant un grand nombre de conventions relatives aux droits de l'enfant, d'où une évolution de la

législation durant ces deux décennies. Elle ne s'adresse pas spécifiquement aux enfants de la rue, mais englobe l'enfance dans sa généralité, il faudra attendre les années 1990 pour voir apparaître une conscientisation du problème sur les devants de la scène politique.

1.1 L'État et son engagement dans le domaine de l'enfance

Au plan international, le Maroc a d'abord adopté puis ratifié plusieurs textes de base, dans le domaine de l'enfance, en voici les principaux : Le Réseau Marocain de Coopération Judiciaire Internationale, 2009.

- La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) de 1989 est l'instrument le plus complet, relatif au droit des enfants. Elle a été ratifiée par le Maroc le 14.06.1993 et publiée le 21 novembre 1996. Si l'on se réfère à l'article 19, l'État doit s'engager à prendre :

Toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

- La convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) n° 182 et la recommandation n° 190 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, adoptées par la conférence générale de l'organisation internationale du travail à sa 87^e session tenue à Genève le 17 juin 1999. Elles ont été ratifiées le 03 juin 2003.
- Le protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, fait à New York le 25 mai 2000 a été ratifié par le Maroc le 04 décembre 2003.

- Le protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants, a été fait également à New York le 25 mai 2000. Il a été ratifié par le Maroc le 04 décembre 2003.

L'évolution du droit dans le domaine de l'enfance a aussi fait une avancée notable dans l'année 2003-2004, en ce qui concerne la législation nationale³³. On note une amélioration majeure en matière de protection des enfants, qui vient s'ajuster aux dispositions des conventions internationales, déjà ratifiées.

Nous venons de dresser le tableau de la législation marocaine qui vient régir la question de l'enfance dans différents domaines. Ce renouveau législatif qu'a connu le Maroc montre bien la volonté de l'État qui cherche à s'investir dans la protection et la défense des droits de « ses » enfants. Certes, un premier pas a été fait en ratifiant ces lois et ces conventions, mais le but premier reste de les rendre effectives en pratique. Étudions maintenant le degré d'engagement du gouvernement quand il est question d'enfants en situation difficile et plus précisément dans cas des enfants de la rue.

1.2 L'État et les enfants de la rue : quelle est sa place ?

Longtemps considérée comme un sujet tabou, la question des enfants en difficulté (les enfants de la rue, les enfants abandonnés, les enfants victimes de violence, les petites bonnes...) est devenue, depuis la fin des années 1990, l'objet d'une dénonciation sur la scène publique. Des associations, des journalistes, des intellectuels, la famille royale, se sont mobilisés pour sensibiliser les citoyens à la maltraitance et à l'exploitation des enfants démunis. (Zahi, 2007 : 5).

³³ En annexe : liste de la législation nationale sur le domaine de l'enfance.

On assiste à un véritable bouleversement, c'est le passage de l'ignorance à celui de la reconnaissance. De ce fait, des répercussions vont avoir lieu suite à cette sensibilisation qu'a connue la société marocaine. Elles vont conduire à :

la révision et l'amélioration des procédures législatives relatives à la protection de l'enfant contre la violence (nouvelles dispositions protectrices du code pénal, nouvelle loi sur l'état civil, nouvelle loi sur la kafala (adoption), introduction dans le code pénal de nouvelles infractions sanctionnant les violences à l'égard des enfants, code de la famille...) (Zahi, 2007 :5).

Les pouvoirs publics s'impliquent fortement afin de faire reconnaître un statut juridique à ces enfants qui voient leurs droits bafoués sans pouvoir se défendre.

Il est vrai que la loi interdit l'errance et toute forme de « vagabondage » au Maroc, par l'article 329 du Code pénal. Ainsi, il est fréquent que les services de police organisent ce que l'on appelle des « rafles » (terme quelque peu choquant, mais nous reprenons simplement le mot employé au Maroc). Ces « rafles » représentent des actions d'interpellation envers les jeunes de la rue, sur des lieux et à des heures stratégiques. Suite à ces interpellations, les personnes sont arrêtées pour ensuite être détenues pendant une période pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois. L'association Bayti intervient auprès de ces services de police, pour proposer un accompagnement par le biais du programme-rue, comme alternative à l'incarcération. De cette collaboration ressortent des résultats positifs. Des nouveaux droits sont accordés à ces enfants, mais en contre-partie, ils ont aussi des devoirs à suivre, qui leur sont dictés par cette même législation.

➤ *Exemples de lois en faveur des enfants de la rue :*

Pour les enfants privés de l'environnement familial, il faut se reporter à l'article 20 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) de 1989 :

Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial ou qui, dans son propre intérêt, ne peut être laissé dans ce milieu, a

droit à une protection et une aide spéciales de l'État. Les États parties prévoient pour cet enfant une protection de remplacement conforme à leur législation nationale. Cette protection de remplacement peut notamment avoir la forme du placement dans une famille, de la kafala de droit islamique, de l'adoption ou, en cas de nécessité, du placement dans un établissement pour enfants approprié. Dans le choix entre ces solutions, il est dûment tenu compte de la nécessité d'une certaine continuité dans l'éducation de l'enfant, ainsi que de son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique (UNICEF Projet, 2007: 112).

Cette loi engage directement l'État à résoudre la situation de précarité dans laquelle se trouve l'enfant, et cela, en lui trouvant une solution qui conviendra au mieux à son cas. L'État est responsable de la protection de ces enfants quand la personne responsable n'est plus apte de répondre à ses devoirs.

Par ailleurs, il est pertinent de citer les articles, compris entre 326 à 330, du code pénal. Ils se rapportent à l'exploitation de l'enfant aux fins de mendicité. Nous le savons, l'une des raisons qui conduit un grand nombre d'enfants à côtoyer la rue est la pauvreté. De là, découle le phénomène de mendicité qui conduit l'enfant à devoir gagner de l'argent pour aider sa famille. Des familles envoient (dans certains cas, c'est une obligation) leurs enfants mendier dans la rue, ou bien les prennent pour les accompagner, afin de susciter un plus grand sentiment de pitié. À travers cette pratique, l'enfant est exploité par sa propre famille voire par des inconnus. L'État lutte fortement contre le phénomène de mendicité, qui va à l'encontre de la crédibilité du Maroc, elle touche les bases essentielles de la solidarité et de la coopération.

L'article 330 sanctionne les pères, mère, kafil³⁴, tuteur ou patron et généralement toute personne ayant autorité sur l'enfant ou en ayant la garde qui le livrent, même gratuitement, leurs enfants, pupilles ou apprentis âgés de moins de dix-huit ans, à des vagabonds ou individus faisant métier de la mendicité. La peine fixée est l'emprisonnement de six mois à deux ans. (Zirari, 2004 : 72).

³⁴ Famille adoptive.

Derrière cette répression, l'État cherche à défendre les droits des enfants de la rue, mais est-ce la seule vraie raison? Par delà les initiatives, on décrypte l'intention de vouloir changer l'image du Maroc, en éliminant du paysage toutes les lacunes visibles qui témoignent des problèmes sociaux du pays, au grand jour. Nous avons pu visiter le centre social de Tit Mellil à Casablanca et celui de d'Ain Atiq (région de Rabat), deux centres sociaux où sont rassemblés toutes sortes de personnes ainsi que les mendiants dit « professionnels »³⁵ qui sont arrêtés et placés dans ces institutions. Par ailleurs, on retrouve aussi des enfants de la rue qui font partie de ce brassage social, mais est-ce la bonne solution que de les enfermer dans ce type de centre?

Pour renforcer ces nouveaux acquis législatifs en matière de droit de l'enfant, des mesures spéciales ont été prises. Un engagement fort en faveur des enfants s'est également manifesté au plus haut niveau de l'État avec la création de la Fondation Mohamed VI et l'existence de l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) présidé par la Princesse Lalla Meriem.

Les résultats de cette reconnaissance de la part des pouvoirs publics se sont traduits par la mise en place de nouvelles institutions étatiques afin de développer des programmes à destination de ces enfants en difficulté. Nous citerons deux institutions qui interviennent conjointement dans le domaine de l'enfance et spécifiquement dans celui des enfants de la rue, par le biais de nouveaux programmes :

➤ Le Secrétariat d'état chargé de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées (SEFEPH) :

Cette institution a été créée au sein du gouvernement en 2002. Le SEFEPH s'est donné pour mission d' « œuvrer pour la protection de l'enfance, et lutter contre tout abus, exploitation, abandon, maltraitance ou violence à l'égard des enfants » (SEFEPH, 2007: 5).

³⁵ Nous entendons par mendiants professionnels toutes personnes qui pratiquent cette activité comme un travail, au sens premier du terme. Alors que dans le même temps, ces personnes ne sont pas dans le besoin financier.

➤ Le Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité :

Ce nouveau ministère est chargé de développer et de coordonner avec les autres ministères et les partenaires sociaux toutes les actions et les mesures de nature à assurer la prévention, la protection et la promotion sociale dans le cadre de la réglementation en vigueur, en particulier : la promotion sociale de la famille, de la femme et de l'enfant, notamment de l'enfant abandonné. (Zahi, 2007 : 6).

La politique de ces institutions sera orientée par plusieurs plans, qu'elles auront adoptés. En 2002, suite à une Session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies, « tous les pays ont unanimement adopté une Déclaration et un plan d'action "Monde digne des Enfants ", dont l'objectif d'ici 2015 est d'améliorer la situation des enfants dans le monde. » (Ministère du développement social de la famille et de la solidarité, 2009). Par ailleurs, un second plan viendra guider la stratégie politique de ces ministères : le Plan d'Action National pour l'Enfance 2006-2015 : « un Maroc digne de ses enfants », qui a été adopté en 2006. Celui-ci a pour objectif d'améliorer le bien-être de tous les enfants du Maroc, en leur assurant une bonne santé, un enseignement de qualité et en les protégeant contre toutes les formes de maltraitance.

C'est dans cette approche que plusieurs programmes seront élaborés pour coordonner la politique dans le domaine de l'enfance en situation difficile, qui sous-entend les enfants de la rue. Après avoir défini et posé les bases du cadre conceptuel, l'État a mis en place un programme destiné principalement aux enfants de la rue.

Le Programme de réinsertion des enfants des rues INDIMAJ :

Ce programme s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'Action National pour l'Enfance 2006-2015 « Maroc digne de ses enfants ». L'objectif de ce programme est la « tolérance zéro pour les enfants en situation de rue ». Le but est d'aboutir à l'éradication du phénomène des enfants des rues. Ce projet cible aussi bien les enfants de la rue, les enfants sortis de la rue, que les parents et les familles de ces enfants. Après avoir mené ce

programme pilote, dans un premier temps, à Casablanca, il sera étendu à tout le territoire, visant les villes de : Marrakech, Rabat, Tanger, Mohammedia, Salé, Fès et Tétouan.

Objectifs généraux:

- Développer des approches territoriales pour limiter le phénomène des enfants en situation de rue ;
- Proposer des alternatives et des réponses de réinsertion sociale pour les enfants des rues à travers un réseau de services regroupant les acteurs gouvernementaux et les associations œuvrant dans le domaine.

Objectifs spécifiques:

- Réintégration des enfants en situation de rue dans leur famille ;
- Création de centres d'accueil spécialisés en matière de réadaptation et de réinsertion en assurant la prise en charge médicale et thérapeutique, scolaire et éducative ;
- Mise en place d'un système de coordination, de suivi et d'évaluation du phénomène ;
- Mise en place des mécanismes de sensibilisation et de conscientisation sur la gravité du phénomène auprès des enfants, des familles et des citoyens ;
- Formation des agents sociaux dans le domaine de la problématique des enfants en situation de rue ;
- Élaboration d'études et d'enquêtes dans ce domaine.

Il a fallu attendre 2005 pour voir enfin un programme exclusivement dédié aux enfants de la rue. Déjà cinq ans et quels sont les résultats d'un tel programme ? Aucune étude n'a encore été faite pour analyser les impacts d'un tel projet. Il aurait été intéressant de voir le prolongement de ce travail des retombées en faveur de qui ? Des enfants de la rue, eux-mêmes ? De l'État et de tout le pays ? De la société marocaine ? La question reste ouverte. Il est vrai que l'objectif global de ce programme est la « tolérance zéro pour les enfants en situation de rue ». En analysant l'intitulé de l'objectif, on remarque que celui-ci est très axé sur la répression, plus que sur la réinsertion. À travers cet objectif et la

dénomination qui lui est donnée, le reflet qui ressort de cette vision politique est perçu comme n'ayant aucun état d'âme envers ces enfants. Tolérer leur présence ne sera plus admis, ce qui sous-entend une remise en question de leur propre personne.

Programme de lutte contre le travail domestique des petites filles INQAD :

Mis en place en 2006, ce programme est orienté par le Plan d'Action National pour l'enfance 2006 - 2015 « Maroc digne de ses enfants », principalement dans le volet protection. Le projet a pour but de lutter contre le travail domestique des petites filles, avec un objectif de tolérance zéro en 2010.

Les objectifs spécifiques de ce programme sont les suivants :

- L'amélioration de l'arsenal juridique relatif à la protection des petites filles domestiques par l'élaboration d'une loi régissant les gens de maisons qui est actuellement au Secrétariat général du gouvernement.
- La sensibilisation sur la nécessité de mettre l'accent sur la prévention du travail des enfants dans les zones pourvoyeuses.
- La formation des acteurs sociaux relevant des ONG œuvrant dans le domaine dans ces zones pourvoyeuses
- L'appui aux associations œuvrant dans le domaine.

En cherchant à éradiquer ce problème, l'État mène un double travail qui joue à la fois sur le phénomène des « petites bonnes » et sur celui des filles de la rue. Cela sous-entend une intervention indirecte sur la prolifération des filles de la rue, car nous le savons, le problème des « petites bonnes » est une source qui conduit les filles à la rue.

« Ville sans enfants en situation de rue en 2010 » :

Ce projet est l'idée du ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité. « Il s'agit de lancer une expérience pilote à Casablanca qui s'appellera « ville sans enfants en situation de rue en 2010 » et qui s'accompagnera de création de nouveaux centres sociaux de proximité. » (Le Reporter, 2009). L'objectif de ce projet est d'éliminer le phénomène des enfants de la rue d'ici 2010, en collaborant avec tous les acteurs sociaux de la ville. Pour la ministre Nouzha Skalli. « C'est un objectif ambitieux et réalisable », elle ajoute que le phénomène des enfants de la rue est inacceptable dans un Maroc du 21^e siècle.

Ce tableau (figure 7 ci-dessous) met en lumière les principaux projets qui ont pour but la protection de l'enfance en situation difficile. Il met en évidence les principaux partenaires internationaux qui apportent une contribution à ces programmes.

Tableau 12: Les principaux partenaires internationaux dans le domaine de l'enfance.

Domaine	Projet	Partenaires
Enfance	Plan d'action national pour l'enfance- PANE	UNICEF
	Projet INQAD de lutte contre le phénomène des petites filles domestiques	UNICEF/Programme ADROS
	Projet INDIMAJ d'intégration des enfants en situation de rue	UNICEF

Source : Bilan du Secrétariat d'État chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées, 2007 :47.

Nous venons de dresser le tableau de l'intervention et de l'engagement que s'est donné l'État, depuis les années 1990, en matière de protection auprès des enfants en situation difficile.

Le gouvernement marocain a décidé de lever le voile sur plusieurs problèmes sociaux, d'intégrer de nouvelles approches dans la gestion des politiques sociales et d'impliquer de nouveaux acteurs sociaux dans cette transition. Cependant, malgré la mise en place des nouvelles procédures législatives, il

existe un grand écart entre la volonté politique et la réalité de l'intervention sociale auprès des enfants en difficulté. Si le sort de ces enfants, comme celui de toutes les autres populations vulnérables [...] a acquis une reconnaissance officielle et une visibilité sociale, force est de constater que les actions des pouvoirs publics manquent de coordination, de clarification des rôles des divers intervenants et d'efficacité en terme de suivi des actions et de valorisation des ressources humaines. (Zahi, 2007 : 11).

Lors d'un entretien³⁶, Mme Najat M'Jid, la présidente de Bayti, se prononce sur l'engagement de l'État auprès des enfants de la rue. Pour elle, « Mohammed VI a mis la cause sociale en tête d'affiche. Via la Fondation³⁷, il a résolu beaucoup de problèmes. Mais dans les faits, il faudrait que le gouvernement se bouge. Ce n'est pas Mohammed VI et sa baguette magique qui vont tout faire. Il faudrait améliorer le pouvoir d'achat, les écoles, les quartiers, le dialogue. Il n'y a pas de formation préscolaire, pas de formation adéquate. C'est cela les causes du problème auquel il faut s'attaquer. Les choses sont en train de se faire. Le roi est d'avant-garde mais le concret met du temps à décoller. ». Mme Najat M'Jid est au cœur même du sujet, elle a été une des premières à dénoncer ce phénomène en créant l'association Bayti. Son point de vue est intéressant, dans le sens où elle est bien placée pour répondre à la question, qu'elle a vu évoluer durant tout son parcours de militante en faveur de cette cause.

Ainsi, on constate qu'il existe des contradictions notables entre la détermination de l'État de faire changer les choses et la réalité qui persiste. Les avancées réalisées ne peuvent effacer la présence, encore trop importante, de ces enfants de la rue qui souffrent encore dans leur quotidien. De ce fait, pour parvenir à un réel changement, il faut coordonner la volonté de l'État, les réformes en cours avec des stratégies et des plans d'action développés.

³⁶ Source de l'entretien : BRANGER, Véronique, 2003 « Le rôle politique des ONG dans le Maroc de Mohammed VI : Le cas des enfants des rues », 134 pages.

³⁷ La Fondation Mohammed V pour la Solidarité, créée sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999 et reconnue d'utilité publique (décret du 21 rabia I 1420 / 5 juillet 1999), contribue avec les autres acteurs sociaux, à la lutte contre la pauvreté selon la devise: « Unis pour aider les démunis » (fm5. 11/2009).

2. Les acteurs internationaux

Nous avons porté nos efforts à analyser le phénomène des enfants de la rue qui sévit sur le territoire marocain. Cependant, il faut noter que ce pays n'est pas une exception, le problème n'a pas de frontière, il s'empare de certaines régions, là où on l'attend le moins. D'où une mobilisation mondiale, pour lutter contre ce fléau. On retrouve des organisations internationales (OI), acteurs incontournables qui s'imposent dans la littérature et produisent dans le même temps des pratiques en faveur de cette jeunesse. « Les OI sont des agences spécialisées qui ne constituent qu'une partie du système international dont l'ONU représente théoriquement la superstructure administrative. C'est l'ONU en effet qui fournit les fondements théoriques ou idéologiques formels et normatifs, qui orientent l'action des OI. » (Rivard, 2004 : 130). De même, les actions informelles s'inspirent elles aussi de ce cadre théorique. Guidée par les discours internationaux des OI, la pratique des activités informelles se base sur des textes de lois qui définissent les droits des enfants de la rue, approuvés par la communauté internationale.

Pour notre part, les institutions spécialisées que nous avons retenues en raison de leurs interventions directes ou indirectes auprès des enfants de la rue sont : Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et l'Organisation internationale du travail (OIT). Chaque institution dispose d'un champ de compétences³⁸, avec des missions qui sont propres à ses sujets d'intervention. « Or, l'UNESCO et l'UNICEF sont les agences qui font le plus clairement preuve de conceptions favorables envers le jeune, Sujet et acteur, dans leur discours et par certaines mesures qu'elles ont mises en place. En effet, toutes deux ont prévu des mécanismes concrets pour conserver et alimenter leurs liens avec les jeunes du monde » (Rivard, 2004 : 132). Malgré le niveau international de l'organisme, celui-ci reste attaché aux acteurs qu'il défend, en leur donnant une place importante dans le discours qu'il propose. Laisser penser que le fait

³⁸ « La santé pour tous » (OMS), « la nourriture pour tous » (FAO), « l'éducation pour tous » (UNESCO), « l'intérêt supérieur de l'enfant » pour tous (UNICEF).

qu'il soit international met une distance avec les publics, or, il veille à conserver des liens avec les jeunes. C'est une volonté intéressante et à développer, elle permet d'avoir des projets qui ne viennent pas que d'en haut et donnent aussi la chance aux jeunes d'y prendre part entièrement en se sentant écoutés par des institutions avec un tel discours. Par contre, quant à la mise en place de l'accessibilité, les mécanismes d'expression, le relevé des paroles de terrain, il reste à voir son application.

2.1 L'UNESCO

L'UNESCO cherche à promouvoir une éducation pour tous, essentielle au développement de l'enfant. À travers divers programmes, cette organisation va donner la chance à ces enfants de pouvoir profiter d'un enseignement et d'une éducation, un droit individuel qui devrait être naturel et accessible à tous. En 1990, se déroule en Thaïlande (à Jomtien) la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous.

La Communauté internationale a déclaré qu'il y a plus de quarante ans, les nations du monde affirmaient, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que "toute personne a droit à l'éducation" (...). (En conséquence), «Tous les enfants, tous les adolescents et tous les adultes devraient avoir accès à l'éducation fondamentale. Il faut s'attacher activement à éliminer les disparités éducatives qui peuvent exister au détriment de certains groupes. Les pauvres, les enfants des rues et les enfants qui travaillent (...) ne doivent subir aucune discrimination dans l'accès aux formations. » (Déclaration de Jomtien, article 3).

Suite à cette Conférence, un nouveau programme a été adopté : Le Programme mondial d'éducation des enfants de la rue et des enfants travailleurs. L'UNESCO veut donner « à ces enfants et à ces jeunes l'accès à l'éducation fondamentale et à la formation professionnelle en tenant compte de leurs besoins éducatifs et vitaux. » (UNESCO, 2009).

À travers son programme, l'UNESCO s'est donné des orientations précises, via des activités qu'elle a développées.

- Sensibilisation des décideurs et du grand public en mettant un accent particulier sur la promotion de la volonté politique des gouvernements de lutter contre l'exclusion sociale des enfants et des jeunes
- Soutien financier aux projets et programmes sur le terrain et coopération technique avec les professionnels de terrain (formation des éducateurs et des travailleurs sociaux des enfants de la rue; renforcement des capacités professionnelles de la police et des juges d'enfants, etc.)
- Mise en réseau des projets et promotion des partenariats au sein des États membres de l'Organisation pour répondre aux besoins prioritaires des enfants de la rue et des enfants travailleurs, ainsi qu'à ceux de leurs éducateurs et des gestionnaires de programme
- Lancement de projets spéciaux impliquant la collaboration entre les gouvernements et les ONG pour pourvoir à l'éducation durable des enfants de la rue et des enfants travailleurs.

(UNESCO, 2009).

« Depuis 1993, l'intervention de l'UNESCO en faveur des enfants de la rue dans les États membres a consisté à financer les besoins éducatifs des enfants au sein de projets de réhabilitation et d'éducation mis en place sur le terrain par des organisations non gouvernementales. » (UNESCO, 2009). Ces différentes orientations se déclinent par exemple dans les limites de notre recherche, dans le domaine précis des enfants en situation difficile au Maroc. Nous donnerons l'exemple de la collaboration de l'association SOS Village d'enfants avec l'UNESCO, qui a eu lieu dès 2002, pour le lancement du projet du village de Dar Bouazza, un village près de Casablanca. La devise de cette association, « Ensemble, construisons un avenir meilleur pour les enfants sans soutien familial et en danger » démontre l'adéquation avec les objectifs du programme de l'UNESCO. » (UNESCO Rabat, 2009). L'appui de l'UNESCO va se traduire par le financement et la

construction du 4^e village d'Enfants SOS de El-Jadida, qui prend en charge une centaine d'enfants. « Les infrastructures, financées par l'UNESCO, visent à encourager la participation des enfants aux activités et à la vie culturelle, dans le meilleur intérêt de l'enfant. » (UNESCO Rabat, 2009). L'UNESCO investit le champ de l'éducation, de la science et de la culture, dans sa généralité en voulant donner la chance à tous d'y accéder. Contrairement à l'UNICEF, ses programmes ne se limitent pas à viser l'enfant comme sujet principal. Cette dernière se focalise entièrement sur l'enfance et son environnement. Voyons dans le prochain paragraphe l'intérêt que l'UNICEF porte, plus précisément, aux enfants de la rue et les démarches qu'elle a entreprises en leur faveur.

2.2 L'UNICEF

L'UNICEF travaille dans le but de défendre l'enfant et de contribuer à la promotion de ses droits, en essayant de répondre aux lacunes que l'État n'a pas pu combler. Les droits qu'elle défend sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.

La coopération entre le gouvernement du Maroc et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) est régie par l'accord de coopération de base, modifié et ratifié en avril 2001. Cet accord encadre le Plan d'action du programme pays (CPAP) qui définit les détails de ces programmes de coopération et indique les objectifs des activités planifiées, les obligations de l'UNICEF, du gouvernement et des organismes participants et le budget estimé pour l'exécution des programmes. (Maroc-UNICEF, 2009).

Le CPAP 2007-2011 vient répondre aux insuffisances et continuer, en même temps, le travail de l'ancien programme (2002-2006). Le premier accord de base pour un programme de coopération entre le gouvernement du Royaume du Maroc et l'UNICEF a été signé à Rabat le 25 juillet 1957. (Maroc-UNICEF, 2009). Néanmoins, il a fallu attendre les années 1990 pour voir apparaître les premiers projets en faveur des enfants de la rue. « Durant cette décennie, l'UNICEF [...] a appuyé le travail des associations qui se développaient, notamment pour aider les enfants de la rue et lutter contre l'exploitation des

enfants au travail. » (UNICEF Maroc, 2009). Plus récemment, elle a collaboré avec les départements ministériels concernés, dans le programme national « IDMAJ » qui vise une meilleure réinsertion des enfants de la rue.

Ces acteurs interviennent par les approches qu'ils développent, les discours qu'ils fondent, les recherches qu'ils mènent, tout un cadre théorique, qui vient appuyer et renforcer le travail pratique, conduit sur le terrain. Par ailleurs, ces organismes contribuent à appuyer certains projets locaux, par divers moyens qu'ils offrent (financiers, matériels...). C'est le cas pour Bayti,

Oui, nous avons une coopération internationale depuis le début. [...] On a enfoncé des portes pour les obtenir. On fait aussi des programmes de travail avec l'UNICEF, l'UNESCO mais ils ne nous donnent pas d'argent. Le roi est un bailleur de fonds avec sa Fondation et le secteur privé marocain aussi, des entreprises [affirmera Mme Najat M'Jid, lors d'un entretien.] (Branger, 2003: 105).

Cependant, ces aides ne sont que ponctuelles. À long terme, le pays doit chercher d'autres solutions pour continuer le travail qui a été commencé.

L'intervention de l'ensemble des acteurs est un point fondamental, qu'elle vienne de l'international ou bien du local, elle ne doit pas être négligée. À travers chacune des approches, de nouveaux apports tentent de faire avancer le travail. Cependant, il est bon de se demander si les initiatives entreprises procurent des résultats satisfaisants à long terme? L'approche théorique venue d'en haut est-elle efficace une fois sur le terrain? En d'autres termes, les propositions faites, sont-elles crédibles et réalisables? La partie qui suit est dédiée à analyser les alternatives à la rue, comme lieu de vie. Des alternatives réalistes, qui sont privilégiées par les intervenants.

3. Quelles alternatives à la rue ?

« La plupart des enfants de la rue aspirent à retrouver une vie conforme au modèle qu'ils ont de la société : aller à l'école, apprendre un métier, fonder une famille et s'occuper de leurs enfants mieux qu'on ne l'a fait pour eux. » (Pirrot, 2004 : 117). Ils ne demandent rien d'irréalisable, juste de vivre une vie « normale ».

Tout commence par la volonté de l'enfant, de vouloir sortir de la rue : c'est la base fondamentale pour réussir la réinsertion. Une fois que cette condition est solidement valide, la réintégration sociale peut se faire, en étudiant la meilleure situation appropriée à son cas. Les alternatives à la rue sont peu nombreuses, nous retrouvons deux types de réinsertion, qui sont utilisées par les institutions qui travaillent avec ces enfants :

3.1 La réinsertion familiale

« La grande majorité des associations œuvrant pour les enfants de la rue considère la réinsertion familiale comme une priorité absolue. La cellule familiale est en effet le milieu de vie naturel de l'enfant, le lieu où il devrait normalement s'épanouir. » (Pirrot, 2004 : 118). Bayti et l'AMESIP partagent cette conviction et mettent la réinsertion familiale au centre de leur stratégie d'intervention. Pour l'association Bayti, « les familles concernées sont d'abord les familles biologiques, l'association fait tout un travail de médiation et de suivi pour renouer et renforcer le lien familial, cependant le taux de réussite (37%), reste relativement au-dessous des espérances de l'association malgré les efforts fournis. » (Bayti, 2009).

Cependant, cette réinsertion n'est pas toujours possible et peut même être dangereuse pour l'enfant.

Le premier environnement susceptible de prendre en charge l'enfant semble évidemment être à première vue la famille, beaucoup d'intervenants s'accordent à questionner sa pertinence à l'égard des enfants qui l'ont fuit. Dans quelle mesure la famille peut-elle réellement apporter un soutien à un enfant qui y est battu, exploité ou négligé ? (Tessier, 1998: 238).

Si les raisons du départ étaient d'ordre ludique et n'avaient pas de liens avec la pauvreté, le comportement des parents, la réinsertion familiale sera positive, car la situation de départ n'exclut pas l'enfant. D'où une approche personnalisée, du cas par cas, en se basant sur le parcours personnel de l'enfant et le contexte familial, qui doivent être analysés préalablement, sinon la réinsertion est voué directement à un échec. « La réinsertion n'est cependant acquise dans la durée. » (Pirot, 2004 : 125).

3.2 L'institutionnalisation

La prise en charge par le biais d'une institution est la seconde forme de réinsertion qui est envisagée par un grand nombre d'intervenants. Les enfants qui n'ont personne pour s'occuper d'eux, ont l'option d'intégrer un « foyer » s'ils remplissent les conditions requises qui sont propres à chaque centre d'accueil. Ces centres sont qualifiés de milieux fermés³⁹, en opposition à l'intervention qui est menée en milieu ouvert, c'est-à-dire dans la rue. Mais la question de ce type de prise en charge a créé quelques controverses. « L'admission dans un centre d'accueil permanent doit rester une exception. En effet, outre le problème du coût de telles structures, la prolifération de foyers d'hébergement accueillant sans aucun critère des enfants de la rue (ou supposés tels) ne fait généralement qu'aggraver le phénomène. » (Pirot, 2004 : 124).

L'un des arguments qui est mis en avant par les opposants à ce type de structure est que l'on favorise les parents à délaissier leur responsabilité à ces centres. Lors d'un entretien avec le directeur du centre de l'AMESIP, d'Ain Atig qui affirmait rencontrer des difficultés

³⁹ Malgré son appellation, « les enfants, accueillis en foyer doivent toujours rester libres d'en repartir : le respect de leur liberté est une condition *sine qua non* de leur réinsertion. » (Bernard Pirot, 2004 : 126)

avec les familles des enfants; il existe un manque de collaboration, de la part des parents, certains vont jusqu'à lui proposer de lui confier un second enfant pour qu'il soit, lui aussi, pris en charge par le centre. L'accompagnement ne satisfait pas les familles, elles veulent être assistées !

Les foyers seraient ainsi des structures artificielles qui, à terme, ne feraient que déresponsabiliser les parents et encourager le phénomène : si telle ou telle ONG prend en charge l'hébergement et l'alimentation des jeunes de la rue, il devient en effet très difficile de sensibiliser les familles pour y réinsérer leurs enfants. (Pirrot, 2004 : 126).

Pour aboutir à des résultats pertinents et éviter l'échec d'un tel travail, il faut que dès le départ l'accueil ne soit pas envisagé comme une fin en soi, « mais bien comme un outil pédagogique au service de la réinsertion de l'enfant. » (Pirrot, 2004 : 132). L'intégration de ces organismes n'est qu'une phase de transition, jusqu'à ce que l'enfant possède les outils nécessaires afin de vivre convenablement, en société. Bayti et l'AMESIP défendent cette conception, à travers l'approche qu'elles utilisent.

D'autre part, favoriser des unités de petite tailles à la place de foyers d'hébergement de grande taille se révèle être une solution pertinente, sur laquelle il faudrait travailler. « L'expérience montre que la solution est des unités de taille réduite, discrètes et aussi proches que possible d'une véritable famille, laissant à chacun des enfants le plus de responsabilités possibles sur la vie quotidienne. » (Pirrot, 2004 : 127). Le concept des « appartements refuges » qu'a développé Bayti est un bon exemple d'institutionnalisation qui laisse tout de même une certaine autonomie à l'enfant, pour se responsabiliser et organiser son futur. Il serait intéressant que les acteurs travaillent sur le sujet et essayent de trouver des alternatives innovantes qui pourraient répondre aux besoins de l'enfant tout en redonnant aux parents les rôles qui leur reviennent de droit. Pour finir, nous proposerons quelques pistes de solutions, sur lesquelles il serait intéressant de porter un effort particulier.

4. Des pistes de solution à mettre en œuvre

Le phénomène des enfants de la rue demande un travail permanent et acharné de la part de toute la société. Dès que l'un des acteurs rencontre des limites pour exercer son devoir, la relève doit se faire et l'enfant doit être pris en charge par une autre personne-ressource possédant les compétences pour intervenir. La collaboration s'avère un élément primordial pour combattre ce phénomène, il permet de mener une lutte plus efficace qui conduira à des résultats visibles. De ce fait, les acteurs doivent favoriser la communication entre eux pour répondre plus rapidement aux situations d'urgence, plus de rencontres d'échanges doivent être organisées et la collaboration au sein du travail doit être valorisée.

De plus, un effort doit être porté sur la sensibilisation du public, à la reconnaissance de ces enfants en tant que citoyens de la société. L'ignorance et le manque d'information conduisent certaines personnes à bafouer les droits et à abuser de ces enfants. Il faut encourager la production et la propagation de l'information, au niveau national et international. Il est clair que le sujet des enfants de la rue, dans sa généralité, regroupe une masse importante de données. Mais lorsque nous avons pointé du doigt le Maroc comme lieu de recherche, nous avons vu la documentation se limiter. Ce manque doit être corrigé en publiant une base de données, en y incluant les documents de recherche qui sont produits par les acteurs (ONG, l'État, médias, chercheurs...).

Pour éradiquer ce fléau, il faut travailler à la base du problème, en trouvant des solutions solides aux causes profondes qui conduisent l'enfant à la rue (la dislocation familiale, la pauvreté, l'exclusion sociale, la non scolarisation et la déperdition scolaire...). En effet, nous avons évoqué le fait que les parents délaissent leur rôle pour l'assistanat, mais qu'est-ce qui favorise cette attitude ? Pourquoi se dépossèderaient-ils de leur rôle d'éducateur pour laisser l'État et les institutions prendre leur place ? Le quotidien difficile de ces familles fait de pauvreté et d'urgences, favorise l'utilisation des plus faibles, les enfants, et nourrit l'individualisme au détriment de la cohésion familiale. Les enfants se

retrouvent à la rue et hébergés dans des centres d'accueil et de réinsertion, mais les parents sont-ils aidés ? Sont-ils accompagnés ? Le travail doit être porté à aider les familles, développer des outils en faveur des parents pour intervenir dans l'éducation de leur enfant dans une telle situation. Accompagner l'enfant est une chose essentielle, mais soutenir plus efficacement la famille devient primordial dans la lutte de ce phénomène. Bayti le sait, la famille est un acteur primaire dans le bon développement et l'éducation de l'enfant et collaborer avec elle ne peut être que positive dans l'avancée de ce combat. C'est pourquoi, elle travaille activement à l'amélioration de son Programme Famille, pour combler les lacunes qui persistent.

Donner plus de moyens aux travailleurs sociaux et aux éducateurs-rue, en valorisant davantage leur travail qui s'opère parfois dans des conditions contraignantes.

Des aides permanentes doivent être débloquées (par des acteurs locaux, nationaux, internationaux...), pour financer les projets en faveur de ces enfants, encourager la création des centres d'accueil de transition conformes aux normes internationales pour réussir la réadaptation et la réinsertion de ces enfants dans la société. Malgré les critiques de cette alternative à la rue, elle s'adapte convenablement au problème et, en l'absence de meilleure solution, elle reste la pratique la mieux appropriée. Cela nous amène à nous pencher sur des recherches destinées à identifier d'autres formes de prises en charge des enfants de la rue qui seraient plus innovantes.

Après réflexion, une des solutions proposées par l'association Bayti, comme alternative à l'insertion familiale défailante, est celle du nouveau dispositif de famille d'accueil, un nouveau concept au Maroc.

La famille d'accueil est un contrat entre l'institution responsable de l'enfant et une famille qui voudrait bien prendre un enfant. Cette famille doit répondre à un ensemble de critères de bonne conduite. [...]La famille doit s'engager à accueillir l'enfant, à lui donner un espace familial, à le protéger et à le traiter comme le sien. L'enfant ne dépend pas complètement d'elle. L'enfant reste

attaché à l'institution qui fait le suivi, et le prend partiellement en charge. (Bayti, 2009).

Selon les éducateurs, une des limites qui peut entraver ce nouveau projet est l'absence du cadre juridique, qui ne permet pas de protéger l'enfant de la famille d'accueil, dans le cas d'abus.

Les travailleurs sociaux précisent que, sans le cadre juridique, le dispositif de la famille d'accueil ne peut prendre réellement forme dans la société marocaine, il existera toujours dans l'informel une situation qui n'est bonne ni pour les enfants qui vivent avec des familles d'accueil, ni pour les familles d'accueil qui voudraient recevoir des enfants en situation difficile. (Bayti, 2009).

Enfin, en ce qui concerne l'État, nous l'avons vu, son intervention est incontournable quand il est question de la protection de l'enfance. « Il ne fait aucun doute que sans la volonté politique des états, nul ne peut prétendre résoudre ce problème qui est assurément indissociable du fonctionnement de la « fabrique » des sociétés. C'est donc dans l'État que se trouvent les solutions radicales au problème d'exclusion sociale des enfants. » (UNESCO, 1999 : 11). Il est essentiel de rappeler que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Ils représentent donc le capital de base du développement économique et social de tout pays. D'où l'intérêt de les protéger de tous les dangers de la rue et de faire en sorte qu'ils jouissent d'une vie saine pour satisfaire leur bien-être. Ces suggestions ne sont que des pistes à exploiter, il n'y a pas de solution miracle au problème. Ce qu'il faut c'est chercher des moyens concrets et durables.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, nous avons pu voir que le phénomène des enfants de la rue, tel que nous l'avons présenté et analysé, se retrouve au cœur des enjeux de développement social et humain. L'objet même de cette recherche a été de déterminer les causes du phénomène des enfants de la rue au Maroc, ce qui nous a permis d'aboutir à une analyse approfondie de leurs situations de vie. Nous avons pu conclure que ce processus de marginalisation est le produit de la convergence de contraintes socio-économiques qui orientent l'enfant vers la rue. Nous avons montré que la croissance de la population urbaine a des conséquences sur la qualité et la quantité des infrastructures, l'occupation de l'espace, ce qui est venu surcharger des villes qui n'étaient pas préparées à cette urbanisation massive. Aussi, le changement de la structure des familles marocaines, accompagné également de l'évolution des mentalités et des comportements sociaux, vient s'ajouter aux causes premières de ce phénomène.

En effet, la défaillance du système parental, le recul des liens de solidarité communautaire et du progrès de l'individualisme sont des éléments qui nécessitent d'être relevés, pour l'importance de leur impact sur le phénomène des enfants de la rue. « Rappelons d'ailleurs ici que la déstructuration de la cellule familiale apparaît bien comme le principal moteur du processus de production d'enfants de la rue. » (Pirrot, 2004: 171). Ainsi, ce changement social qui, comme dans de nombreux pays, s'est soldé par une urbanisation démesurée avec son lot de désavantagés, contraints de subir le rythme effréné et les conditions de réinsertion que leur dicte la ville. Celle-ci installant une distance sociale et spatiale qui, conjuguées à des problèmes familiaux, éducatifs, sanitaires et sociaux, éloignent ces enfants de la rue de l'insertion sociale.

D'ailleurs, le problème des enfants de la rue voit dans la pauvreté une condition favorable à sa progression. Néanmoins, il faut préciser que le facteur économique n'est pas déterminant dans cette marginalisation, même s'il l'influence fortement. Lutter contre la

pauvreté, en développant des mesures sociales permettrait à certains enfants, issus de familles pauvres, d'éviter de se retrouver sur le marché du travail pour devoir aider leur famille et par la même occasion, d'accéder à une scolarité normale.

La question du dysfonctionnement du système éducatif et de la formation professionnelle sont aussi pointées du doigt. La défaillance du système scolaire marocain conduit l'enfant à délaisser l'école pour la rue, car elle ne répond pas à ses attentes. Paradoxalement, comme nous l'avons démontré, la scolarisation et la formation professionnelle sont des moyens efficaces, utilisés par un grand nombre d'intervenants dans la réinsertion et la resocialisation des enfants. Elles vont même jusqu'à éveiller et sensibiliser les jeunes sur l'ignorance des méfaits de la rue. Il s'agit de mesures préventives qui prennent toute leur importance dans des campagnes de lutte contre des fléaux sociaux qui naissent de la convergence de facteurs sociaux néfastes au développement humain. Il est nécessaire que des réformes soient prises dans le domaine éducatif afin de permettre à tous les enfants d'accéder à un enseignement et de croire en l'utilité de cet apprentissage.

Il est important de noter que la présence d'un tel problème nous a amenés à nous questionner sur l'intervention qui est menée auprès des enfants de la rue du Maroc. Une intervention conduite par un grand nombre d'acteurs, du simple intervenant de terrain, en passant par l'État jusqu'aux instances internationales. La mobilisation des concepts et des données du terrain nous a permis de déterminer qu'une intervention bien orientée, selon la situation et le vécu de l'enfant, conduira à la réussite de sa réinsertion sociale. Il s'agit, en effet, d'un accompagnement global intégrant toutes les caractéristiques de l'enfant, toutes les particularités de son parcours et toutes les singularités de sa situation sont nécessaires pour adapter au mieux l'intervention à la personne. Cette réflexion globalisante nous amène à préciser qu'à l'échelle du travailleur social, l'intervention regroupe aussi bien l'action de terrain qui touche directement l'enfant, que les discours idéologiques qui viennent régir et cadrer celle-ci. C'est toute une chaîne d'acteurs positionnés à différents niveaux qui investit

ce champ et contribue à de nouveaux apports et, par la même occasion, à des résultats favorables. Il est donc primordial de maîtriser le sujet ainsi que son environnement.

Pour qu'un travail de recherche conduise à des résultats utiles, il s'avère essentiel que dans l'approche, le chercheur adopte un regard neutre et un jugement objectif. Pour comprendre l'enfant de la rue, il devra mettre les lunettes de l'enfant qui lui permettront de visionner le monde de la rue tel que ces jeunes le conçoivent, sans se laisser influencer par la simplicité de ce qui est visible et par ce qu'il perçoit de ce visible.

Cette démarche permettra de répondre positivement aux attentes de cette jeunesse et aboutir à de nouvelles théories de l'intervention, qui déboucheront de fait sur des solutions et des alternatives innovantes dans le domaine des enfants de la rue.

Au terme de cette réflexion, nous avons pu voir l'importance que suscite une bonne intervention dans l'approche destinée aux enfants marginalisés. En effet, une étude telle que celle-ci, accompagnée d'un travail de terrain, nous a permis d'explorer les diverses stratégies d'intervention auprès des enfants de la rue, afin de comprendre comment agir avec cette population pour arriver à les sortir de leur situation de misère. De là, des alternatives à « la situation de rue » et des pistes de solution durable ont été proposées en réponse à ce problème. Les résultats de notre recherche nous ont permis de saisir le poids d'une telle situation sur la vie future de l'enfant et les séquelles qu'elle peut laisser. Ainsi, l'éradication de ce phénomène trouve sa source dans une intervention personnalisée, conduite par un accompagnement jusqu'à la réinsertion totale.

Notre travail de recherche s'est appuyé sur les discours, les perceptions et le professionnalisme des intervenants de trois associations qui ont nourri notre terrain. L'enfant de la rue est souvent considéré comme un être faible, fragile, vulnérable, victime de violence et de misère et plus il est jeune, plus il est perçu comme une victime qu'il faut protéger. Cette vision de misérabilisme est l'image d'un grand nombre de personnes,

véhiculée à travers des publications simplistes. Nous le savons, vivre dans la rue n'est pas chose facile, il faut essayer d'aller plus loin dans l'analyse que ces caricatures et ces préjugés réducteurs. Nous estimons que cet ensemble d'images vulgarisées conduit à une dramatisation de leur situation et fait de l'enfant une « victime », dans le but d'attirer l'attention des donateurs en suscitant la pitié. De plus, il apparaît évident qu'elle ne tient pas compte de l'unicité de chaque enfant, de sa trajectoire personnelle et des situations complexes que révèle le monde de la rue. Cependant, le terrain était là pour en témoigner. Cette réalité nous a permis de comprendre la pertinence et l'effort que l'intervenant doit mettre dans l'action de terrain, en l'adaptant en fonction de l'enfant qu'il a devant lui. Cette conviction est approuvée par les associations que nous avons suivies sur le terrain marocain. Aussi bien dans l'approche de Bayti, que de l'AMESIP, on retrouve ce point fondamental qui s'illustre à travers l'intervention personnalisée conduite auprès de l'enfant.

Il a clairement été démontré qu'il était pertinent de donner à l'enfant une place importante dans le déroulement de l'intervention. Mettre l'enfant au centre de l'intervention doit s'accompagner d'un droit de parole et d'une écoute particulière. Travailler pour l'enfant est une chose, mais travailler avec lui en est une autre. En d'autres termes, il doit être à la fois sujet mais aussi acteur pour déterminer l'orientation de sa vie future. La participation de l'enfant de la rue dans le processus d'intervention permettra d'éliminer certaines idées reçues liées à cette problématique. Mais surtout de permettre à l'enfant de s'approprier pleinement la démarche, de se responsabiliser et de reconquérir des droits humains internationaux qui lui étaient jusqu'ici privés, c'est une voie à l'émancipation qui leur est tracée, une voie qu'il aborde, et qu'une fois bien outillé, il continue de tracer selon leur propre aspiration.

Pour mieux saisir l'importance du phénomène qui sévit dans la région étudiée, nous avons tenu à mettre en lumière notre recherche, à travers la pratique du terrain et des exemples concrets issus des trois organismes, que nous avons pu observer. En effet, le présent rapport nous a éclairées sur l'importance du travail de terrain, qui est à la base

même de la première prise de contact avec ces enfants. Approcher l'enfant dans son propre milieu, à travers des petits pas, qui, à la longue, permettront l'aboutissement du grand pas pour beaucoup de jeunes.

En ce qui concerne les trois organismes étudiés, malgré certaines divergences de forme, un objectif commun les réunit dans les démarches qu'elles mènent auprès des enfants. De ce fait, les trois associations partagent la même idéologie, qui est de lutter en faveur des enfants de la rue, en passant par la réinsertion sociale et un accompagnement dans le projet de vie de ces enfants. L'éducation est mise au premier plan de l'intervention. Dans le même temps, ils développent des programmes destinés à répondre aux besoins de jeunes avec lesquels ils travaillent. L'élaboration de ces projets cherche à développer l'autonomie sociale du jeune, qui le conduira jusqu'à son affranchissement, via la socialisation, l'éducation, la formation ou encore la réinsertion. Les résultats restent cependant limités, non pas sur le caractère qualitatif de l'approche, mais plus par rapport aux manques de moyens auxquels s'ajoute dans le même temps, l'augmentation des enfants de la rue.

De plus, l'étude a révélé que la rue était perçue comme un lieu négatif pour les enfants, en inspirant à une sous-culture déviante et à des pratiques risquées. Cette situation justifie la mise en place de programmes et d'actions spécifiques, orientés selon les besoins de l'enfant, dans le but de les protéger et de défendre leurs droits. La resocialisation et la réinsertion de l'enfant qui souhaite quitter la rue est un processus long et difficile, qui demande une approche progressiste. Favoriser le maintien du lien familial et pourquoi pas, aboutir à la réussite de la réinsertion au sein même de la famille, lorsqu'elle est possible, est une option recommandée par l'ensemble des acteurs qui travaillent sur le sujet. Dans le cas où celle-ci n'est pas plausible, il faut étudier l'hypothèse des foyers d'accueil et des familles d'accueil. Ce que nous retiendrons des foyers d'accueil est qu'ils doivent rester un lieu de transit, utilisé seulement dans les périodes de crise relationnelle et dans un temps limité. À long terme, ce type de lieu ne répondra plus aux exigences d'une telle population.

Le retour familial est primordial pour assurer l'avenir de ces enfants, quand bien même elle ne peut se faire dans sa famille d'origine, la famille d'accueil doit être envisagée.

De plus, nous avons identifié l'intérêt que l'État marocain porte à la problématique des enfants de la rue. Le nouveau gouvernement, qui date de 1999, a fait de la question sociale une priorité politique depuis ces dernières années. À travers des engagements, la réalisation de nouveaux programmes, des réformes législatives, l'État a manifesté une volonté de faire changer les choses, en investissant le champ social dans sa globalité. Mais qu'en est-il précisément et concrètement de l'implication du gouvernement, dans la question des enfants de la rue ?

Cette recherche témoigne qu'effectivement, on assiste à une manifestation de l'engagement politique dans le domaine de la protection de l'enfance. De nombreux textes de lois ainsi que des conventions vont être adoptés. On peut citer la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, qui fête actuellement ses vingt ans et qui est l'un des textes de base en matière de protection de l'enfant et de sa reconnaissance. Cependant, force est de constater que la reconnaissance politique de ces enfants marginalisés ne se fera qu'à la fin des années 1990. Et nous avons dû attendre l'année 2006, pour voir apparaître un réel programme politique dédié aux enfants de la rue, alors que le phénomène existe depuis bien longtemps. Pourquoi un tel retard de la part de l'État ? Le phénomène des enfants de la rue est un frein au progrès social, lorsqu'un membre du corps est malade, cela affaiblit l'ensemble du corps. De ce fait, la responsabilité de l'État est incontournable pour les enfants de la rue et pour l'équilibre social de tout le pays.

L'implication de l'État se fait ressentir davantage dans l'élaboration des instruments de réglementation, que dans le domaine de prévention des enfants de la rue. Mais une fois les textes adoptés, sont-ils appliqués ? Sont-ils pertinents ? En somme, malgré les démarches entreprises par l'État et son désir de vouloir changer les choses, nous constatons qu'en réalité il manque une certaine coordination avec l'action de terrain. La volonté

d'éradiquer le phénomène est bien présente surtout pour l'image du pays, mais l'effort déployé n'est pas à son maximum. Peut-être qu'il serait envisageable que des responsabilités soient déléguées à des acteurs locaux, des antennes locales et que des postes coordinateurs/coordinatrices soient mis en place, pour mettre en application les directives de l'État en articulation avec les acteurs de terrain. De même cela se fait dans des domaines limitrophes (réussite éducative/lutte contre l'échec scolaire...), comme en France par exemple.

Les acteurs internationaux vont venir apporter un appui à l'État et à tous les organismes qui œuvrent pour ces enfants, un soutien qui se présente sous différentes formes (projets, financements, littérature sur les enfants de la rue...).

En conclusion, nous retiendrons qu'il n'y a pas de solution miracle au phénomène des enfants de la rue. Les intervenants apprennent de leurs expériences sur le terrain, grâce auxquelles ils fonderont de nouvelles approches innovantes et adapteront leur travail face à l'évolution. Une intervention ciblant la famille, noyau de base de la socialisation d'un enfant, conduira à s'élever contre la racine du problème.

La plupart des pays africains⁴⁰ ont ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant, qui est actuellement au cœur de l'actualité suite à son vingtième anniversaire. Il est intéressant d'explorer l'impact que cette convention a pu avoir dans le monde de ces enfants marginalisés durant ces deux dernières décennies. Malgré cet engagement étatique, il semble que les États ne se donnent pas assez de moyens pour s'occuper efficacement de ce problème. Faut-il que les choses empirent et prennent des proportions encore plus inquiétantes pour entreprendre plus sérieusement le combat, contrairement aux simples tendances répressives imposées par la législation. Une des pistes de recherche future consistera à déterminer, plus précisément, des moyens concrets, mais aussi durables, qui s'opposeront à l'émancipation du phénomène.

⁴⁰ Excepté la Somalie.

Peut-être que l'articulation des directives et des initiatives de l'État, ainsi que des remontées locales serait un bon questionnement à soulever, pour tenter d'apprécier son impact dans l'émancipation des enfants de la rue. Ceci permettrait également de juger des répercussions d'une telle entreprise sur l'équilibre social et notamment d'apprécier différentes pistes de réinsertion sociale, voire l'engagement de l'enfant en tant que futur citoyen.

Au-delà de la réinsertion sociale qui se dégage clairement comme un objectif de ces actions menées par les différents organismes, et l'intérêt que porte la communauté internationale pour cette problématique, amènent à poser une question subsidiaire, à savoir celle de la construction d'un futur citoyen du monde, et du moins, d'un citoyen marocain, responsable. On peut alors se demander, quelles sont les pistes d'insertion efficaces pour ces jeunes de la rue ? L'État est-il vraiment efficace dans ses démarches ? Peut-être se voit-il même détrôné par les engagements des institutions internationales ? Ces questions restent ouvertes.

ANNEXE 1 :

Canevas du guide d'entretien

Introduction :

L'animateur se présente et fait la connaissance de l'enfant de façon à ce que le participant sente l'importance de sa participation. Ensuite, j'explique d'une manière simple et succincte les objectifs de la recherche et les axes qui seront abordés durant la séance.

Premier axe : Les représentations des enfants de leur situation et de leur mode de vie quotidien :

1. Depuis votre réveil le matin jusqu'au coucher le soir, comment passez-vous votre journée ?

(Questions de relance) :

- Où dorment-ils ?
- A quelle heure se réveille-il ?
- Comment ?
- Les premiers gestes accomplis ?
- Les tâches et / ou les travaux accomplis tout au long de la journée ?
- Comment prend-il ses repas ?
- Comment passe-il son temps libre ?

2. Durant toute la journée, vous entrez en permanence en contact avec d'autres enfants et avec des adultes. Par quoi se caractérisent ces relations ?

(Questions de relance) :

- Les relations avec les pairs, avec les mères et les pères, avec les éducateurs et les encadrants.
- Quelles sont les caractéristiques des relations avec chaque groupe ? (amour et entente, respect, peur, violence,...)
- Comment les membres du groupe perçoivent-ils ces relations et comment ils les expliquent ?

3. Quels sont les principaux problèmes rencontrés et les pressions subies quotidiennement par les participants ? Comment expliquent-ils leurs causes ? Comment les classent-ils par ordre d'importance ?

4. A travers cette revue de votre vécu quotidien, estimez-vous que les enfants de l'autre sexe ayant le même âge et la même situation que vous vivent quotidiennement de la même manière que vous et subissent les mêmes contraintes ?

- Est-ce que la situation des deux sexes est identique ? mieux ? pire ? Pourquoi ?

Deuxième Axe : La représentation et l'interprétation des enfants de leurs propres situations :

5. Quelles sont, selon vous, les raisons qui ont fait de votre vie actuelle ce qu'elle est ?

- Les enfants au travail : L'âge au premier emploi, les raisons (les causes ?) qui ont poussé l'enfant à travailler, les relations avec sa famille, avec les autres employés, l'exposition aux violences physiques ou verbale
- Les enfants de la rue : L'âge de la première fugue, les causes et les raisons les relations avec sa famille, avec les autres, l'exposition aux violences physique au verbale.

6. Les enfants de cette ville sont-ils vraiment victimes de violences physiques ?

- Est-ce que ce jugement est vrai ou faux ? Demander aux enfants de donner des exemples.
- Dans les deux cas, pourquoi ? Qui exerce cette violence ? La famille ? Les pairs ? Les éducateurs ? Les patrons ? Les autorités ? Les adultes en général ?
- Quelles sont les formes de violence les plus répandues ?
- Qui exerce habituellement cette violence ? Pourquoi ?
- Comment les enfants réagissent à la violence ?

7. À votre avis, comment les rapports doivent-êtr entre les enfants et les adultes ?

- Rapports basés sur le respect et l'entente ? La crainte et la peur ?
- Quand jugez-vous la violence émanant des adultes légitime ? De la part des parents ? Des éducateurs ? Des employeurs ? Autres ?
- Légitime sous certaines conditions ? Lesquelles ?

8. À votre avis, comment les relations entre les pairs doivent-elles être ?

- Basées sur l'entente ? La complicité ? Le respect ? L'entraide mutuelle ? La peur ? La violence ? Quel rôle joue le groupe d'amis ou de pairs dans l'organisation de leur vécu quotidien ?

9. En cas de problème sérieux, à qui vous adresseriez- vous en premier lieu ?

- Le père ? La mère ? Les frères ? Les parents ? Les pairs ou les amis ? Les voisins ? L'employeur ? Le professeur ? L'éducateur ? La police ?

10. Quels sont les problèmes, jugés importants, qui vous préoccupent actuellement ?

11. Quels sont les objectifs prioritaires que vous espérez atteindre ?

- Dans l'immédiat, à moyen terme, à long terme

12. Quels sont, à votre avis les droits dont l'enfant doit jouir ?

- L'enfant doit-il avoir des droits ? Pourquoi ?

Troisième axe : Les comportements à risque

Après avoir épuisé les thèmes du premier et du deuxième axe, introduit et développe cet axe en fonction du profil et de la tranche d'âge des participants.

13. On constate que beaucoup d'enfants et de jeunes de votre âge, dans cette ville, fument. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

- Quelles sont les causes ?
- Comment et dans quelles conditions l'enfant ou l'adolescent commencent-ils à fumer ?
- Comment les enfants et les adolescents se procurent-ils les cigarettes ?
- Considérez-vous la pratique de la cigarette comme un comportement valorisant ou dévalorisant ? Pour les garçons ? Les filles ? Les deux sexes ?

14. On remarque aussi qu'un nombre grandissant d'enfants et d'adolescents touche aux drogues. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

- Quelles sont les véritables causes ?
- Quel est, à votre avis, l'effet recherché ?
- Quels sont les types de drogues que vous connaissez ?
- Comment peut-on combattre ce phénomène ?

Quatrième axe : Les solutions proposées

15. Si on met entre vos mains le pouvoir de décision et les moyens, quelles mesures prendriez-vous en faveur des enfants ?

- des enfants en général, de votre âge, en situation précaire.
- Quelles sont les priorités ?
- Quelles sont les trois mesures les plus urgentes ?

16. Quel est, à votre avis, le rôle qu'un enfant de votre condition peut jouer pour revendiquer les droits de ses pairs et les faire respecter ?

17. Si vous avez l'occasion de faire entendre votre voix auprès des responsables de la protection des enfants, quels sont les recommandations ou les revendications que vous voulez faire parvenir (aux parents, aux familles, aux employeurs, aux responsables de l'Etat, aux autorités publiques, aux ONG...)

Conclusion : A la fin de la séance, l'animateur résume les principaux thèmes discutés et demande aux participants si les débats n'ont pas omis un axe ou un thème qu'ils jugent important.

Rapport-Gratuit.com

ANNEXE 2 :

Exemples de projet de vie.

Trois projets de vie d'enfants qui ont été pris en charge par Bayti.

Projet de vie n° 1

Nom /Prénom : M/N

Sexe : féminin

Date de naissance : 09/01/1986

Niveau scolaire avant intégration Bayti : 6^e année primaire

Date d'entrée au programme : 10/02/2000

Historiques :

- orpheline des deux parents
- rejet de la belle mère et des demi-frères
- rupture scolaire

Motif de prise en charge :

- Terminer mes études
- se réconcilier avec ma famille
- être autonome
- unir ma petite famille « mon frère et mes sœurs »

Parcours dans l'association :

- réintégration scolaire
- j'ai bénéficié de l'accueil 24/24 dans un foyer transitoire
- j'ai bénéficié du programme semi-autonomisation avec un groupe réduit de filles dans un appartement loué par l'association
- participation aux activités pédao-éducative
- j'ai été élue par les enfants de l'association comme avocate dans le comité de jeunes sages
- je suis membre du comité de jeunes journalistes de Bayti
- j'ai représenté Bayti au congrès nationaux et internationaux de la jeunesse
- on m'a choisie pour expliquer les programmes de l'association au 1^{er} ministre marocain et à d'autres personnalités lors d'une visite
- j'ai pratiqué le sport particulièrement le karaté, j'ai participé à plusieurs compétitions et championnats nationaux
- j'ai bénéficié de plusieurs sorties telles que :
 - visite de l'association Bayti Essaouira
 - Bayti Meknès avec le groupe de jeunes journalistes et j'ai fait des interviews avec des acteurs célèbres
- actuellement je suis en 2^e année du lycée et l'année prochaine « inchallah » j'obtiendrai mon bac avec mention
- Projet de vie : finalité : journaliste

Objectifs généraux :

- obtention du bac
- exercer le métier de la presse
- être autonome

Objectifs spécifiques :

- Soutien en mathématique, anglais et en langue française

Projet de vie n°2

Nom & Prénom : O/ M

Sexe : féminin

Date et: 1989

Niveau scolaire : 3^e année primaire

Programme: filles adolescentes

Historique familial

Jeune fille de parents divorcés

Avait connu plusieurs placement et déplacement inter familiaux

Antécédent psychiatrique et pénitentielle du père

Était victime de violence psychique, physique et sexuelle

Motif de la prise en charge par l'association

Exploitation sexuelle « inceste »

Rejet parental

Vécu rue

Les objectifs de la prise en charge

La protection contre la rue

La protection contre les formes d'abus

Renforcer mes compétences en savoir-faire et savoir-être

Autonomisation via l'élaboration de mon projet de vie

Parcours au sein de l'association

Accueilli par l'association en 2002, actuellement je fais partie d'un effectif de 26 filles adolescentes

J'ai bénéficié d'une formation d'un an d'une façon discontinue en pâtisserie

J'ai bénéficié des cours de langue française au centre culturel français pendant un an

J'ai participé à des journées de sensibilisation à travers le théâtre «à fez contre l'exploitation économique et sexuelle des filles avec l'UNICEF pièce théâtrale AICHA»

J'ai réalisé pas mal de poésie que je garde pour moi-même, je suis très intentionnée par la lecture et la poésie

Projet de vie

Finalité : Pâtissière

Les objectifs généraux	Les objectifs spécifiques
Formation en 2 ans en école de pâtisserie « école Alima »	Renforcer mes compétences en la matière
Recherche de stage de performance	Renforcer mes acquis
Production des recettes	Concrétiser mes acquis
Intégrer le milieu professionnel	Mettre en valeur mes acquis

Calendrier de suivi et d'évaluation

L'évaluation de mon parcours se base sur les éléments suivants

- 1/ Degré d'investissement dans le projet
- 2/ La capacité de l'innovation et de la créativité
- 3/ La capacité de chercher des commandes
- 4/ La qualité relationnelle avec la clientèle

Fiche de projet n°3

Nom & Prénom : L/N

Sexe féminin

Date et lieu de naissance : 1988

Niveau scolaire : Jamais scolarisée

Programme: filles adolescentes

Historique familial

- Je suis issue d'une famille de péri urbain
- Dysfonctionnement économique et affectif majeur,
- J'ai été prise en charge par ma grand-mère depuis l'âge de 2 ans
- Ma mère m'a récupérée à l'âge de 13 ans pour travailler et depuis j'ai connu plusieurs placements comme enfant domestique (petite bonne)
- J'ai vécu dans la rue pendant une courte durée
- J'ai intégré l'association en mars 2002

Motif de la prise en charge par l'association

- Exploitation économique
- Rejet familial

Les objectifs de la prise en charge

*Prévention et protection contre l'exploitation économique de mes parents et particulièrement ma mère.

*Élaboration de projet de vie :

Alphabétisation (arabe et français), mise à niveau.

*Formation professionnelle en couture moderne et traditionnelle+ stylisme...

Autonomisation via l'élaboration de projet de vie.

*Apprendre à être responsable.

*confronter les problèmes de la vie

Parcours au sein de l'association

-Accueillie dans l'association en 2002, actuellement je fais partie d'un effectif de 26 filles adolescentes.

-J'ai bénéficié d'une formation de deux ans en modélisme

-J'ai participé dans des expositions de peinture à la villa des arts

J'ai bénéficié des cours de la langue française au centre culturel français

Mes dons en dessin et en peinture ont été consolidés durant mon séjours à Bayti.

Actuellement je fais partie d'un groupe de 5 filles en semi-autonomisation au tour d'un projet de couture « micro projet »

Projet de vie

Finalité : styliste et couturière (couture traditionnelle)

Les objectifs généraux	Les objectifs spécifiques
Formation consolidée de 3 mois sur le stylisme et la coupe	Renforcer les compétences en la matière
Recherche de stage de performance	Renforcer mes acquis
Production des articles	Concrétiser mes acquis Rechercher les marchés
Créer mon propre atelier de production et de vente	Recherche du local Achat de matériels Créer sa clientèle

Casablanca le 15/04/2005

ANNEXE 3 :

La législation nationale concernant le domaine de l'enfance.

Il convient de citer en particulier ⁴¹:

1. **Le Code de la Famille** : (*Loi 03-70 promulguée par dahir, B.O du 5 Février 2004*), basé sur l'égalité entre les sexes, il améliore la protection de l'enfant, notamment à travers les nouvelles règles relatives à l'intervention obligatoire du ministère public dans toutes les affaires concernant le code de la famille (Art. 3), l'élévation à dix-huit ans de l'âge du mariage (Art. 19), la protection des droits de l'enfant (Article 54) et l'attribution de la garde (Art. 166 et suivants).

2. **Le Code Pénal** (*loi n° 24-03 promulguée par dahir n° 1-03-207 du 11 novembre 2003, B.O du 5 janvier 2004*) constitue un indiscutable progrès dans la protection de l'enfant contre les mauvais traitements, notamment en élevant l'âge jusqu' auquel l'enfant a droit à une protection spécifique, en accentuant la sévérité des sanctions pour les infractions commises sur les enfants et en créant de nouvelles incriminations.

3. **Le Code de Procédure Pénale** : (*Loi n° 22-01 promulguée par dahir n° 1-02-255 du 3 Octobre 2002, B.O. n° 5078 du 30 Janvier 2003, entré en vigueur le 1^{er} Octobre 2003*) fixe la majorité pénale à 18 ans, organise les tribunaux pour enfants, la procédure qu'ils doivent suivre et les mesures applicables aux mineurs et réinstaure des juridictions pour mineurs, la loi relative aux établissements pénitentiaires et son texte d'application posant des règles spécifiques au mineur

4. **Le Code du Travail** (*promulgué par dahir n° 1-03-194 du 11 septembre 2003, B.O. n° 5167 du 8 décembre 2003, entré en vigueur le 8 juin 2004*) relève l'âge d'accès au travail de 12 à 15 ans révolus.

⁴¹ Secrétariat charge de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées, 2004 : 5.

5. **La loi sur la Kafala des enfants abandonnés** (*Loi n° 15-01 promulguée par dahir n° 1-02-172 du 13 juin 2002, B.O. du 5 septembre 2002*) permet, dans la mesure où ses textes d'application interviennent, d'améliorer le sort de plusieurs enfants abandonnés.

6. **La loi sur l'État Civil** (*Loi n° 37-99 promulguée par dahir n° 1-02-239 du 3 octobre 2002, B.O. 7 novembre 2002*) apporte de réels progrès, notamment, en rendant la déclaration de naissance obligatoire, en réglant le problème du nom de « l'enfant naturel », ainsi que le code de la nationalité de 1958, rend la déclaration de naissance immédiatement obligatoire et pose des dispositions claires en ce qui concerne le nom de l'enfant naturel.

ANNEXE 4 :

Lexique du langage de la rue.

Ce lexique témoigne de « la culture de la rue », où les enfants de la rue développent un langage qui leur est propre. Ce lexique a été tiré du livre de « Bayti : un ovni dans la planète rue » de Maalla M'jid Najat (2000).

Argot-Rue	Signification
Alcar	Le verre
Belahmer	Personne qui vole l'or
belek	Voler
Bidonze ou Drague	Pain dur offert lors des arrestations par la police
Bourya	Personne ivre facile à attaquer
Centraoui/ould leblad	D'origine casablancaise, grande expérience de la ville
chmakria	Groupe de personne qui sniffe de la colle
Chmoula	5 dirhams
chmoule	Pain
coine	Lieu pour dormir en hiver
Deri diali	Mon conjoint sans acte
djelouike	Errance sans but
ejkir	Mendicité
El gourda	Porte-feuille
El khebri	Paysan
elachra	Clan d'enfants solidaires
elghalia	Haschich
essenbouk	5 centimes

ezzebeitia	Les policiers
farchkha	Fumer le déchet de haschich
Hamra ou touzna	10 dirhams
jlalide	Couverture utilisée dans la rue
kazza	Fesses
keffacha	La main
Laachir	Ami très intime
lafraoui	Rasoir
lamda	Couteau
legert	La cigarette
manouela	Alcool
mertal	Cigarette
mfayere	Association de diverses drogues
nike	Cicatrices sur la joue
ramha	1 dirham
saara	Bagarre
skia	Une dose de colle
stika	Une dose de haschich
talaa	Extase
tchemkir	Action de sniffer
tfarchikh	Bagarre violente
toula	100 dirhams
zerka	200 dirhams

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, André. 1972, *Casablanca. Essai sur la transformation marocaine au contact de l'occident*, Paris, Centre national de recherche scientifique, 895 p.

AMESIP.2006, *Nous somme tous concernés*, anonyme, 18 p.

ANONYME. 2005, « *Ain Atig, les enfants drogués ont leur centre* », Ousra Magasine, p 72-74.

ASSOCIATION DARNA et UNICEF. 1999. *Le phénomène des enfants de la rue à Tanger*.

BOT, Olivier. « *Mohammed VI, dix ans de petits pas* », Tribune de Genève, 30.07.2009.

BOURQIA, Rahma. 2005, *Société, Famille, Femmes et Jeunesse : 50 ans de développement humain au Maroc*, Université Hassan II- Mohammedia, 64 p.

BRANGER, Véronique. 2003, « *Le rôle politique des ONG dans le Maroc de Mohammed VI : Le cas des enfants des rues* », Mémoire de maîtrise, Université Lumière à Lyon, 134 p.

CHEDATI, B. 2004, *Pour une stratégie nationale de lutte contre l'abandon scolaire : évaluation des activités du programme gouvernement du Maroc*, UNICEF, 69 p.

DIAMOND, Larry. « *Towards Democratic Consolidation* », Journal of Democracy, 3.07.1994, p 5.

DURKHEIM, Émile. 1897, *De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, 8e édition, 416 p.

EL MOUKET, Abdesselam. 2008, *La promotion de l'action socioculturelle à Sale*, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de salé, 56 p.

Entraide Nationale. 2006, *Les Précarités au Maroc*, 183 p.

FERNANDEZ, Marie-Pierre. *Enfants de la rue, Drogues, VIH/SIDA : les réponses de l'éducation préventive*, Unesco, 40 p.

GADAL, Sébastien. « *Urbanisation et dynamiques de peuplements : Casablanca, 1994-2002* », Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 12 p.

- GANDOLFI, Paola. 2003, *La société civile au Maroc : signification et issues des processus de changement sociale et politique*. Université Ca'Foscari, Venise, 34 p.
- GAUTHIER Benoit. 2009, *Recherche Sociale, De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'université du Québec, 767 p.
- JODELET, Denis. 1989, *Les représentations sociales*, Paris, Presse Universitaire de France.
- KURIAKI, Tsoukala. 2007, *Les territoires urbains de l'enfant*, Harmattan, 281 p.
- LEGENDRE, Renald. 1988, *Dictionnaire actuel de l'Éducation*, Paris-Montréal: Larousse, 680 p.
- LENOIR, René. 1985, *Le Tiers Monde peut se nourrir*, Fayard, 210 p.
- LUCCHINI, Ricardo. 1993, *Enfants de la rue. Identité, sociabilité, drogue*, Droz, Paris/Genève, 272 p.
- LUCCHINI, Riccardo. 1999, *Enfant de la rue*, Droz, 248 p.
- LUTTE, Gérard. 1997, *Les enfants des rues au Guatemala, princesses et rêveurs*, Harmattan, 264 p.
- MAALLA M'JID, Najat. 2000, *Bayti: un ovni dans la planète rue*, inconnu, 102 p.
- MAALLA M'JID, Najat. 2004, *Bayti : l'école de la rue*, [Diaporama PowerPoint], 44 p.
- MARGUERAT, Yves et POITOU Danièle. 1994, *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Paris, Fayard, 622 p.
- Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. 2008, *Le travail des enfants en bref*, Programme internationale du travail, 114 p.
- MOUGNIOTTE, Alain. 2001, *L'éducation précoce des jeunes enfants aux dangers de la rue*, Université de Franche -Comté, 13 p.
- MOUKINE BILLAH, Zakarya. 2006, « *Redonner gout a la vie* », Libération press Maroc, p 9.
- OHL, Vincent. 2006, *Maroc Enfants des Rues*, Marval, 181 p.
- ONU. 1989, *Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant*.

PIRA, Kouakou Fiendi. 2006, « Les organismes d'intervention auprès des enfants de la rue à Abidjan (Côte D'Ivoire) : représentations sociales et stratégies d'intervention ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 137 p.

PIROT, Bernard. 2004, *Les enfants des rues d'Afrique Centrale, Douala et Kinshasa. De l'analyse à l'action*. Paris, Karthala, 197 p.

Plan d'Action National Pour l'Enfance 2006-2015 *Maroc digne de ses enfants*. 2006, 116 p.

RAJJA MEJJATI, Alami. 2002, *Le travail des enfants au Maroc: approche socio-économique.*, University of Rome "Tor Vergata", Faculty of Economics, V. Columbia 2, 85 p.

RIVARD, Jacinthe. « *Des pratiques autour des jeunes/enfants des rues : une perspective internationale* ». Nouvelles pratiques sociales, vol. 17, n° 1, p 126-148.

SAMOUELIAN, Annick. 2005, « Exode rural au Maroc : Insertion par l'activité économique. Opportunités et limites » Mémoire de master économie sociale management des projets et des compétences, Université de la Méditerranée, 121 p.

Secrétariat d'État chargé de la Famille de l'Enfance et des Personnes Handicapés, 2007, *Bilan du Secrétariat d'État chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées 2002-2007*, Rabat, 52 p.

Secrétariat d'état chargé de la famille de l'enfance et des personnes handicapés. 2004, *Réponse de l'État partie aux observations finales établies par le comité des droits de l'enfant après l'examen du 2^{ème} rapport périodique*, 34 p.

Secrétariat d'état chargé de la famille de l'enfance et des personnes handicapés. 2006, *Samu sociale de Casablanca*, 9 p.

SIRAJ, Mounir. 2009, « *Que sont devenus les enfants de «Ali Zaoua » ?* », Aujourd'hui le Maroc.

STÖCKLIN, Daniel, 2000, « Les enfants en situation de rue, dans: Enfants des rues en Chine », *Enfants des rues en Chine*, Paris, Karthala, p. 29-52.

TESSIER, Stéphane. 1995, *Langages et cultures des enfants de la rue*, Paris, Karthala, 146 p.

TESSIER, Stéphane. 1998, *À la recherche des enfants des rues*, Paris, Syros, 470 p.

TESSIER, Stéphane. 2005, *L'enfant des rues : Contribution à une socio-anthropologie de l'enfant en grande difficulté dans l'espace urbain*, Paris, Syros, 471 p.

UNESCO. 1999, *Programme d'éducation des enfants en situation difficile Enfants de la rue, enfants travailleurs...*, 26 p.

UNICEF Projet. 2005, *Analyse de la situation des enfants : À Fès, Marrakech et Tanger*, 242 p.

UNICEF Projet. 2007, *La situation des enfants au Maroc : Analyse selon l'approche basée sur les droits humains*, 127 p.

ZAHI, Khadija. 2007, *Les politiques publiques au Maroc et la question des enfants en difficulté*, université Cadi Ayyad, Marrakech (Maroc), 12 p.

ZIRARI, Michèle. 2004, *Textes législatifs et réglementaires relatifs à l'enfance*, 97 p.

Articles en ligne :

AL-AHRAM. *Une pionnière arabe*, [En ligne]. (15.01.2003). Adresse URL : <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2003/1/15/doss1.htm> (Page consultée le 11/2009).

Bayti. *Enfants des rues*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.Bayti.net/> (Page consultée le 11/2008).

Bayti. *Projet Famille d'accueil*, [En ligne]. (17.06.2009). Adresse URL : <http://www.Bayti.ma/spip.php?article40> (Page consultée le 11/2009).

Biblio Monde. *Maroc, les langues*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.bibliomonde.com/donnee/maroc-les-langues-32.html> (Page consultée le 04/2009).

Centre national de documentation pédagogique. *Rabat-Salé de l'autre côté du fleuve*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau> (Page consultée le 06/2009).

DAÏF, Marie Maria. *Filles des rues et enfants des rues à Casablanca*, [En ligne]. (2005). Adresse URL : <http://www.telquel-online.com/> (Page consultée le 11/2009).

Fondation Mohammed V pour la solidarité. *La Fondation en bref*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.fm5.ma/fondation> (Page consultée le 11/2009).

FORGEOT, Alain. *La notion d'exclusion sociale*, [En ligne]. (1993). Adresse URL : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-426.html> (Page consultée le 05/2008).

France Diplomatie. *La présentation du Maroc*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/maroc_410/presentation-du-maroc_997/index.html (Page consultée le 02/2009).

HAMDANE, Abdelhakim. *Notre but est que les enfants n'aient pas d'étiquette « Bayti »*, [En ligne]. (2006). Adresse URL : <http://www.infosdumaroc.com/modules/news/articles-3257-notre-but-est-que-les-enfants-n-039-aient-pas-d-03.html> (Page consultée le 10/2009).

JAMAL. *Chapitre 5 : Répartition de la population, urbanisation, habitat et environnement*, [En ligne]. Adresse URL : <http://doc.abhatoo.net.ma/DOC/IMG/pdf/chapitre5.pdf> (Page consultée le 11/2009).

La Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance. *Présentation de la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.lmpe-oujda.org/Qui-sommes-nous.html> (Page consultée le 05/2009).

Lereporter. *Villes sans enfants de rues ?*, [En ligne]. (2009). Adresse URL : <http://www.lereporter.ma/info/politique/1463-villes-sans-enfants-de-rues-.html> (Page consultée le 11/2009).

Les droits de l'enfant. *Les enfants des rues*, [En ligne]. (2008). Adresse URL : <http://www.droitsenfant.com/rue.htm> (Page consultée le 06/2009).

Maroc-UNICEF. *Maroc-UNICEF : cinquante ans de coopération en faveur des enfants*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.unicef.org/morocco/french/overview_3095.html (Page consultée le 11/2009).

MEDIAF. *Maroc : une ferme-école pour la réinsertion des enfants des rues*, [En ligne]. (12.09.2007). Adresse URL : http://www.reportersdespoirs.org/collaboration/oif/070912_maroc_enfantsrues.pdf (Page consultée le 11/2009).

MESKINE, Ahmed. *Le transport urbain à Casablanca: Diagnostic et problèmes*. [Mémoire en ligne]. (10.2008). Adresse URL : <http://www.memoireonline.com/10/08/1564/le-transport-urbain-a-casablanca.html> (Page consultée le 08/2009).

Ministère du développement social de la famille et de la solidarité. *Promotion des droits de l'Enfant*. [En ligne]. Adresse URL : <http://www.social.gov.ma/fr/index.aspx?mod=2&rub=9&srub=107> (Page consultée le 11/2009).

NOUBATOINGAR LOGTO, Jacob. *La réinsertion familiale des enfants de la rue dans la ville de Ndjaména au Tchad: État des lieux et perspectives*, [Mémoire en ligne]. (07.2009). Adresse URL : http://www.memoireonline.com/07/09/2251/m_La-reinsertion-familiale-des-enfants-de-la-rue-dans-la-ville-de-Ndjamenau-Tchad-Eta.html (Page consultée le 11/2009).

Telquel. *Drogues des riches drogues des pauvres : La toxicomanie au Maroc*, [En ligne]. (25.11.2009). Adresse URL : <http://www.telquel-online.com/128/sujet4.shtml> (Page consultée le 10/2009).

UNESCO Rabat. *Enfance en Détresse : projet SOS Villages d'Enfants Maroc*, [En ligne]. Adresse URL : http://rabat.unesco.org/article.php3?id_article=1356&var_recherche=enfant+de+la+rue (Page consultée le 10/2009).

UNESCO SHS (Sciences sociales et humaine). *Les enfants de la rue*, [En ligne]. Adresse URL : http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=11403&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html (Page consultée le 2/2009).

UNESCO. *La déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, [En ligne]. (07.1997). Adresse URL : <http://www.unesco.org/education/uie/confintea/declafra.htm> (Page consultée le 11/2009).

UNESCO. *Programme d'éducation des enfants en situation difficile : Enfants de la rue, enfants travailleurs*, [En ligne]. Adresse URL : http://www.unesco.org/education/educprog/street_child/french/index.html (Page consultée le 11/2009).

World Gazetteer. *Maroc: Les villes les plus grandes avec des statistiques de la population*, [En ligne]. Adresse URL : <http://gazetteer.de/wg.php?x=&men=gcis&lng=fr&des=wg&srt=npan&col=dhioq&msz=1500&geo=-134> (Page consultée le 08/2009).

Site Internet :

Ambassade du royaume du Maroc en France. *Indicateurs socio-démographiques*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.amb-maroc.fr/> (Page consultée le 11/2009).

Association Marocaine d'Aide aux Enfants en Situation Précaire. Adresse URL : <http://www.amesip.org/> (Page consultée le 09/2009).

Destination Maroc, [En ligne]. Adresse URL : http://www.destination-le-maroc.com/ma_pratique/ma_carte.php (Page consultée le 11/2009).

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies à Genève. *Cadre Physique et Humain*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.mission-maroc.ch/fr/pages/77.html> (Page consultée le 02/2009).

La Ville De Casablanca, [En ligne]. Adresse URL : http://ous.webobo.com/journal.php?id_menu=245563 (Page consultée le 11/2009).

Le France. *Fiche technique : Ali Zaoua, prince de la rue*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.abc-lefrance.com/fiches/alizaouaprincedelarue.pdf> (Page consultée le 11/2009).

Le Réseau Marocain de Coopération Judiciaire Internationale. *Conventions Multilatérales*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.justice.gov.ma/rmcji/SysJudMar.aspx> (Page consultée le 11/2009).

Nature et Culture en Hautes-Terres. *Maroc* [En ligne]. Adresse URL : <http://www.natureculture.org/wiki/index.php?title=Maroc> (Page consultée le 11/2009).

Offshore Incorporate. *Maroc*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.louvre-domiciliation.fr/maroc.php> (Page consultée le 11/2009).

Perspectives Monde. Adresse URL : <http://perspective.usherbrooke.ca/> (Page consultée le 11/2009).

Rabat Tourisme. *Présentation de la ville*, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.rabat-tourisme.com/ville.php> (Page consultée le 06/2009).

Radio des Nations Unies. *Maroc: Le travail de l'AMESIP auprès des enfants récompensé*, [En ligne]. (07.12.2006). Adresse URL : <http://www.unmultimedia.org/radio/french/detail/86985.html> (Page consultée le 10/2009).

Wikimédia. *Pyramide des âges, Maroc 2005* [En ligne]. Adresse URL : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pyramide_Maroc.PNG (Page consultée le 05/2009).